

**Lettres sur l'histoire de la chirurgie : publiées dans la Gazette des hopitaux, revues et corrigées ; suivis des Études sur l'anatomie et la physiologie d'Homère / par. M. Malgaigne.**

**Contributors**

Malgaigne, J.-F. 1806-1865.  
University of Glasgow. Library

**Publication/Creation**

Paris : Germer-Baillière, Libraire, 1842.

**Persistent URL**

<https://wellcomecollection.org/works/prcs9zxh>

**Provider**

University of Glasgow

**License and attribution**

This material has been provided by This material has been provided by The University of Glasgow Library. The original may be consulted at The University of Glasgow Library. where the originals may be consulted. This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.

**wellcome  
collection**

Wellcome Collection  
183 Euston Road  
London NW1 2BE UK  
T +44 (0)20 7611 8722  
E [library@wellcomecollection.org](mailto:library@wellcomecollection.org)  
<https://wellcomecollection.org>

P. II. 189.

M. Malgouye.

Lettre sur l'histoire de la Chirurgie.

Paris, 1842.

Store  
32579





University  
of Glasgow

---

Library

FOR CONSULTATION ONLY



LETTRES  
SUR  
L'HISTOIRE DE LA CHIRURGIE,

PUBLIÉES

DANS LA GAZETTE DES HOPITAUX,

*REVUES ET CORRIGÉES;*

SUIVIES DES

ÉTUDES SUR L'ANATOMIE ET LA PHYSIOLOGIE D'HOMÈRE;

PAR M. MALGAIGNE.



PARIS,  
GERMER - BAILLIÈRE, LIBRAIRE,  
RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 13 BIS.

—  
1842.

UNIVERSITY  
OF  
GLASGOW  
LIBRARY



LETTERS

L'HISTOIRE DE LA CHIRURGIE

PAR M. MARTELL

PAR M. MARTELL

PAR M. MARTELL

University of Glasgow Library

PAR M. MARTELL  
PAR M. MARTELL  
PAR M. MARTELL

GLASGOW  
UNIVERSITY  
LIBRARY



## TABLE DES MATIÈRES.

|  | Pages. |
|--|--------|
| LETTRE PREMIÈRE. — Sur les Histoires de la médecine et de la Chirurgie.  | 1      |
| LETTRE II. — Études chirurgicales sur la Bible.  | 9      |
| LETTRE III. — Suite de la précédente.  | 15     |
| LETTRE IV. — Études chirurgicales sur la Bible. (Suite.) — Pratiques des prophètes. — Notions anatomiques. — De la condition des chirurgiens.  | 23     |
| LETTRE V. — Études chirurgicales sur la Bible. — Du pansement des plaies et des fractures. — Médecine opératoire. — De la nature des instrumens.   | 30     |
| LETTRE VI. — Études chirurgicales sur la Bible. (Suite et fin.) — De l'art des accouchemens.   | 37     |
| LETTRE VII. — Histoire de Jean de Troyes. — 1111 à 1414.   | 42     |
| LETTRE VIII. — Histoire d'Hippolyte d'Autreppe. — 1515.  | 53     |
| LETTRE IX. — Sur les Asclépiades et les Asclépions.  | 59     |
| LETTRE X. — Plaidoyer <i>pro domo sua</i> . — De l'influence de Descartes sur la chirurgie du dix-huitième siècle, et de la direction philosophique de J.-L. Petit et de l'Académie royale de chirurgie. | 71     |
| LETTRE XI. — Introduction à l'histoire de l'Académie royale de chirurgie. — De la grande querelle des barbiers et des perruquiers.   | 78     |
| <i>Études sur l'anatomie et la physiologie d'Homère.</i>   |        |







# LETTRES

SUR

## L'HISTOIRE DE LA CHIRURGIE,

PAR M. MALGAIGNE.

---

### PREMIÈRE LETTRE.

*Sur les Historiens de la Médecine et de la Chirurgie.*

Durant les longues heures de loisir inquiet, d'agitation inoccupée, d'attente, d'incertitude, d'anxiété que réservent tous les concours à ceux qui les subissent, je vais volontiers demander un peu de distraction à l'histoire et à la philosophie, dont je voudrais faire les deux Muses du médecin et du chirurgien. C'est ainsi que j'avais réuni une bonne partie des matériaux des leçons que je fis l'année dernière; et les circonstances ne me permettant pas de les poursuivre cette année comme j'en avais le projet, l'idée m'est venue de vous adresser, sous forme de lettres, quelques extraits de ces études, qui seront peut-être de nature à vous intéresser.

Il y a quelques années, il s'émut dans les journaux un vif débat touchant l'importance et la nécessité de rétablir à la Faculté de Paris la chaire d'histoire de la médecine. Cette nécessité fut parfaitement démontrée par l'un des argumentateurs; elle fut révoquée en doute par un autre, mais seulement pour la forme et afin d'entretenir la discussion; après quoi ils reconnurent, *nemine contradicente*, qu'ils étaient du même avis, et que cet avis était celui de tout le monde. Malgré cet accord unanime, la Faculté n'a point eu sa chaire: les choses, disent quelques-uns, n'en ont pas été plus mal; à quoi d'autres répondent qu'elles n'en ont pas été mieux.

Ce qui est à coup sûr fâcheux et regrettable, c'est que dans la première Faculté du monde il se fasse chaque année plusieurs centaines de docteurs dont les trois quarts et plus n'obtiendraient pas leur diplôme,



s'ils étaient obligés de dire à quelle époque vécut Galien. Et cela n'est pas propre uniquement à Paris : la Faculté de Montpellier, qui revendique officiellement le rôle de fidèle gardienne des traditions, ne paraît pas seulement se douter de la véritable date des traditions qu'elle conserve ; elle a bien écrit sur son cachet : *Olim Cos , nunc Montpelienis Hippocrates* ; mais c'est une pure marque de modestie de sa part, ou, si vous le voulez, un témoignage d'estime qu'elle a voulu donner au vieillard de Cos, et qui en réalité n'a guère plus de signification que les fleurs de lis sur le blason de la reine Victoria.

Nous avons bien une troisième Faculté, et celle-là semblait faite, mieux que les deux autres, pour conserver le précieux dépôt des traditions et de l'histoire. Alors, en effet, les trois grands dogmes philosophiques, les trois grandes époques de la science eussent été représentés dans l'enseignement médical de France : à Paris, les idées baconniennes, l'amour un peu exclusif des faits, l'horreur de l'hypothèse, que l'on appellerait volontiers l'horreur du vide ; à Montpellier, les principes de Descartes, la raison placée fort au-dessus de l'expérience, le dédain superbe des faits ; à Strasbourg enfin, Faculté presque germanique, que le voisinage des universités allemandes semblait convier à cette mission, le culte de l'autorité manifesté par un large développement des études historiques. Malheureusement Strasbourg n'a pas su ou n'a pas voulu s'emparer de ce rôle important, et dès lors elle est restée entre les deux autres Facultés, sans caractère, sans couleur, sans but, ne vivant que d'une vie officielle ; membre inutile et impuissant de cette sorte de trinité médicale.

Il se présente donc en ce moment une singulière anomalie, savoir : que tout le monde paraît d'accord sur l'utilité d'un enseignement historique, et que cet enseignement n'existe nulle part, et nulle part n'est réclamé par ceux qui auraient qualité pour le faire. Personne n'oserait nier que ce soit là un complément indispensable à l'éducation médicale actuelle, mais personne ne paraît se soucier de nous le donner. Il doit certainement y avoir à l'accomplissement du vœu général d'effroyables obstacles cachés, qu'il n'est pas donné aux profanes de connaître ; et peut-être bien le premier est-il dans la dépense qu'occasionnerait l'érection de la nouvelle chaire. S'il en est ainsi, la difficulté est plus grande qu'on ne pense ; car au lieu d'une chaire, il en faut nécessairement deux. Certes, ceux qui réclamaient avec tant d'ardeur pour l'enseignement de l'histoire de la médecine faisaient trop bon marché de l'histoire de la chirurgie, tout aussi vaste, croyez-le bien, et tout aussi difficile que l'autre. Et ne dites pas qu'un seul professeur suffirait pour les deux ; car s'il me paraît très difficile qu'un chirurgien puisse tracer en toute sûreté de compétence l'histoire des variations des doctrines médicales, je regarde comme absolument impossible qu'un médecin ne se perde pas dans le chaos des idées, des essais, des procédés, des progrès et des reculs de tout genre qui figurent dans l'histoire de la chirurgie. Les exemples pour le prouver ne me manqueraient pas.

Mais en attendant que les obstacles qui pourraient venir du budget soient enfin levés, que d'autres que nous ne soupçonnons pas aient aussi disparu, et que nos Facultés soient enfin dotées d'un enseignement ré-



gulier de l'histoire de la science, toutes choses pour lesquelles nous ne pouvons que former des vœux, il y a un autre côté de la question qui a bien aussi son intérêt, que nous aborderons avec plus d'utilité peut-être. il convient de rechercher d'où est venue cette grande froideur qui, durant un long espace de temps, a repoussé les investigations de l'histoire ; il faut voir si toute une génération médicale peut être légitimement accusée d'injustice et d'erreur, et si elle n'aurait pas quelque chose à dire pour sa défense ; enfin, et pour aller jusqu'au cœur du sujet, il s'agit avant tout de demander à l'histoire quel intérêt et quel profit nous garantit son étude, et si elle ne prétend se faire place dans nos écoles qu'à titre d'une brillante inutilité.

C'est ainsi, n'en doutez pas, que la question s'est trouvée posée pour nos devanciers, et qu'elle l'est encore pour beaucoup de médecins de nos jours. L'école de Paris avait cette chaire tant regrettée aujourd'hui ; dites-le moi, les études en étaient-elles plus fortes, et sa suppression a-t-elle été remarquée comme une calamité publique ? Hélas ! le cours n'était pas suivi, et d'après les vénérables reliques qui nous en restent, il ne valait pas la peine de l'être. Mais c'était peut-être la faute du professeur plutôt que celle de la chaire : *Non crimen artis*, disait Celse, *si quod professoris est*. Eh bien ! je prétends que le crime pouvait être imputé en grande partie à l'art lui-même ; que cette prétendue science historique n'était qu'une pseudo-science, plus propre à égarer qu'à diriger les esprits ; et que les historiens les plus renommés étaient aussi justement désertés des lecteurs que le professeur de son auditoire.

L'histoire médicale des temps antiques a surtout été traitée avec un large développement par Daniel Leclerc, de Genève, et par Jean Henri Schulz, professeur à Altorf. Un Français et un Allemand, apportant ainsi à cette œuvre le génie de deux nations si différentes ; tous deux amoureux de l'antiquité, mais sans idolâtrie, et instruits à penser librement sous le drapeau de la philosophie cartésienne ; enfin, et ce sera toujours leur mérite incontestable, tous deux préparés par des études longues et sérieuses, par des lectures innombrables, citateurs aussi sûrs et aussi infatigables que tout un couvent de Bénédictins. Le premier a consacré à l'histoire de la médecine, depuis son origine jusqu'à la mort de Galien, un énorme in-4° de près de 800 pages ; l'autre a eu besoin de 436 pages in-4° pour nous conduire seulement jusqu'au temps d'Archagatus. Vous vous imaginez sans doute qu'après ces volumineuses et consciencieuses recherches, toute obscurité a été éclairée autant qu'elle pouvait l'être, et que ce docte champ de l'antiquité, si bien labouré, hersé, sarclé, aura été purgé de toutes ses mauvaises herbes et va vous donner une récolte abondante et productive. Or, c'est là une gigantesque erreur.

Vous vous souvenez des fameuses Lettres sur l'histoire de France, qui fondèrent la juste réputation de M. Augustin Thierry, et en particulier de celles où, se prenant corps à corps avec ses devanciers, il intentait avec tant de verve et de vérité, contre Mézerai, Anquetil, le père Daniel et d'autres, cette accusation capitale, d'avoir tout méconnu, tout confondu, tout embrouillé dans les premiers temps de la monarchie.



Qu'aurait donc dit M. Thierry de nos historiens médicaux ? A coup sûr il n'aurait pu leur reprocher des études trop superficielles ; mais on arrive au même but par plus d'une voie , et Leclerc et Schulz pèchent surtout par trop de science, par une déplorable, une intolérable science. Ils savent trop, et cependant ils ne savent rien assez bien ; ils ont déterré tous les textes, ils citent toutes les autorités , excepté quelquefois, jugez du malheur, les seules autorités compétentes. Tous deux peuvent être cités comme des prodiges d'érudition ; mais de cette érudition mal saine, sans mesure, sans choix, sans critique, sans intelligence, qui s'obstine à vouloir porter une fausse lumière dans les obscurités à jamais impénétrables , et qui cherche des difficultés dans les questions les plus claires ; en d'autres termes, qui parvient, à force de gloses et de commentaires, à obscurcir la lumière du soleil, et qui gâte l'obscurité même en la transformant en un affreux galimatias.

Ce portrait n'est pas flatté, direz-vous ; et vous m'attendez à la preuve. Je suis aussi pressé que vous de vous la donner. Permettez-moi seulement de poser ici les premières règles de la critique historique.

Ce serait une prétention vaine , en fait d'histoire, que de vouloir toujours arriver à une certitude absolue, surtout pour les faits d'un ordre secondaire ; il faut bien alors nous contenter souvent de la probabilité. Mais entre la probabilité et la fable pure , vous comprenez qu'il y a tout un abîme ; et sans descendre jusqu'à la fable, il y a tel fait qui s'offre avec des raisons d'admission suffisantes et que j'admets, et tel autre qui n'a pas de raisons suffisantes et que je rejette. Ceci est trop abstrait, et vous voulez plus de précision ; car, qui sera le juge de la raison suffisante ? Voici donc quelques règles précises, simples, claires, sans difficultés, et contre lesquelles je ne sache pas d'objections possibles. Il y a raison suffisante d'admettre un fait rapporté par un auteur contemporain, quand il n'est pas contredit par un autre ; il n'y a nulle raison d'admettre un fait rapporté par un auteur postérieur de plusieurs siècles, quand les écrivains antérieurs ont gardé sur ce point un complet silence. Alors cependant, poussez la tolérance jusqu'à admettre ceci dans votre histoire , à titre de tradition , en avertissant scrupuleusement le lecteur du peu de foi que vous y attachez vous-même : je vous l'accorde ; mais déjà vous sortez du cercle de la probabilité. Que si, au contraire, vos écrivains postérieurs citent des faits opposés à ce qu'ont dit tous les contemporains connus, et que vous admettiez comme bons et valables de pareils témoignages, c'est absolument comme si vous opposiez aux récits de Grégoire de Tours, les faits et gestes du roi Francus, relatés dans les grandes chroniques de Saint-Denis ; il n'y a plus ni probabilité, ni tradition, ni rien qui soit supportable au sens commun ; vous nagez en pleines absurdités historiques.

Mais si par hasard l'historien du roi Francus a trouvé des lecteurs assez benoîts pour le croire, et des écrivains assez stupides pour le copier, vous voilà ramassant toutes ces adhésions, tous ces témoignages, et vous me les apportez comme un faisceau de preuves impossible à rompre. Déliez, s'il vous plaît, votre faisceau ; aucun copiste ne saurait compter comme témoin : tous ces témoignages se réduisent au pre-



mier témoignage, et toutes ces citations secondaires ne sont que de fausse et déplorable érudition, et de l'encre bien tristement perdue.

Je m'arrête là, n'ayant point la prétention de faire ici un cours complet de critique historique. Ce que je viens de dire suffit d'ailleurs pour mon objet; car il n'est pas une de ces règles si simples et si nettes qui n'ait été enfreinte à chaque page par tous les historiens de la médecine.

Ainsi, Leclerc consacre 74 pages à l'histoire de la médecine jusqu'au temps de la guerre de Troie inclusivement. Or, vous le savez, pour toute cette longue durée de siècles nous n'avons que deux livres, que deux témoignages contemporains ou à peu près; et ici la question d'authenticité absolue disparaît même devant cette vaste solitude. Reculez ou avancez ces livres de deux ou trois cents ans, peu importe, ils sont uniques, et c'est là seulement que vous pouvez espérer de trouver quelques notions, ou certaines, ou probables, à votre gré, sur l'état des choses. Ces livres ne peuvent être éclairés par aucun témoignage postérieur; car entre eux et les premiers écrivains qui suivent, il y a un espace vide de plus de deux cents ans, sans imprimerie, sans bibliothèques, sans archives et presque sans écriture. Vous avez donc la Bible et Homère, mais vous n'avez que cela.

Or, sur ce qui s'est passé avant la guerre de Troie, Leclerc trouve le moyen de citer Cicéron, Quintilien, Strabon, Vossius, Borrichius, le père Kircher et cinquante ou soixante autres excellens témoins, qui n'ont que le malheur d'être venus au monde quelques milliers d'années après.

Portez-moi une affaire ainsi instruite devant une Cour d'assises, et vous verrez ce qu'en diront les avocats. Schulz ne procède pas autrement; aussi l'un et l'autre sont arrivés à des résultats inouis, et dont l'histoire vous dédommagera peut-être de la complaisance que vous aurez mise à me suivre.

C'est Dieu, suivant Leclerc, qui a été l'inventeur de la médecine, et qui a fait part de ses connaissances sur ce point à Adam, lequel, comme vous voyez, a été le premier étudiant en médecine. Adam à son tour aura transmis ses doctrines aux patriarches; cela n'est pas dans l'Écriture, mais peu importe; *il y a bien de l'apparence* que cela a dû être, et cela suffit au bon Leclerc.

Mais Schulz venant après, n'a garde de laisser ainsi l'œuvre incomplète, et le voici qui intitule fièrement son premier chapitre: *De la médecine avant le déluge, De medicinâ antediluvianâ.*

Suivant Schulz, c'est toujours Dieu qui a inventé la médecine; mais ici se place à la fois un double échantillon de sa curieuse érudition et de sa non moins curieuse critique. Il a trouvé des rabbins, suivis par plusieurs chrétiens et mahométans, qui ont expliqué fort clairement la transmission de la médecine de Dieu à l'homme. Dans ce système, Dieu ne se charge point lui-même de l'enseignement; mais il nomme des professeurs, comme ferait de nos jours le ministre de l'instruction publique. Le professeur de médecine d'Adam était un ange appelé Raziël, lequel en écrivit un livre, malheureusement perdu, comme je le suppose, par la négligence des libraires du temps. Suivant d'autres



rabbins, Dieu lui-même avait fait cadeau à Adam de dix volumes, assez beau commencement de bibliothèque; car la Faculté de Paris n'en avait pas tant au treizième siècle.

Il était bien difficile, au dix-huitième siècle de présenter sérieusement de pareilles histoires; aussi Schulz les rejette fort loin. Mais comme il tient cependant à son histoire de la médecine antédiluvienne, la Bible n'en disant rien, les rabbins n'en disant rien qui vaille, il ne reste à notre Cartésien que la raison pure; et voici son roman, que vous pouvez comparer à ceux des rabbins.

D'abord, Adam et Eve chassés du paradis apprennent par une dure expérience à sentir la faim et la soif; et arrivent naturellement à ces vérités incontestables, et qui sont encore de nos jours le plus solide fondement de l'hygiène, que pour apaiser la faim il n'y a rien de mieux que de manger, et pour calmer la soif, de boire. Mais ce qui suit perdrait trop à l'analyse, et mérite bien une traduction littérale.

« Combien de vérités physiologiques n'apprirent point les premiers époux, lorsqu'ils se contemplaient mutuellement, lorsqu'ils s'embrassaient, lorsqu'ils..... (le latin dans les mots brave l'honnêteté); lorsqu'Eve apprenait par expérience le début, le progrès, l'issue de la grossesse? Et il est très vraisemblable qu'Adam, pressé par la nécessité de la chose présente, prêta ses mains obstétricales à son amie souffrante, et exerça ainsi la première peut-être des opérations de la chirurgie. Peut-être aussi alors l'un et l'autre virent pour la première fois un exemple d'hémorrhagie, et n'en furent pas peu étonnés. Certes, ils virent alors le premier ombilic sur l'enfant nouveau-né, et ils connurent la sécrétion du lait et son usage; ils acquirent aussi des notions sur le méconium, si leur attention put s'y porter..... etc., etc. D'où l'on voit facilement que peu après la physiologie arriva la nécessité d'étudier la pathologie, et que l'hygiène s'est développée à la fois avec l'une et l'autre science. »

Que dites-vous de cette idylle à la fois anacréontique et médicale? N'avais-je pas raison de dire qu'elle valait bien ce méchant professeur Raziel? Or, ceci vous servira d'exemple de la manière dont Schulz comprend l'histoire; sans qu'il soit même besoin de vous faire remarquer avec quelle délicatesse il décide *certainement* cette question si controversée et par lui désormais résolue, qu'Adam et Eve n'avaient point d'ombilic!

Mais vous passerez condamnation sur ce point, et vous voudrez peut-être, comme le juge des plaideurs, arriver au déluge. Donc le déluge terminé, nous trouvons dans Leclerc l'histoire de ce qu'il appelle *les inventeurs de la médecine ou les plus anciens médecins*. Il y en a quatre d'abord: Bacchus, Hammon, Zoroastre et Thot ou Hermès; ce qui ressemble parfaitement à la généalogie des rois de France avant Pharamond, Francus, Francion et les autres. Après ces quatre inventeurs qui font le sujet du chapitre 5, nous trouvons au titre même du chapitre 6, que *Osiris ou Apis, ou Serapis, et Isis, ont aussi inventé la médecine*, ce qui fait sept. Au chapitre suivant, je copie toujours: *Horus ou Apollon, ou Pæon et Arabus, autres inventeurs de la médecine*. Au chapitre 8 viennent *Esculape, Prométhée, Athotis, To-*



*sorthros, Cinningo et Hoamli*, toujours et encore inventeurs de la médecine. Mais ici je m'arrête. Je viens de commettre deux ou trois erreurs qu'il importe de corriger. La première et la plus grave, c'est que j'avais présumé que tous ces inventeurs étaient venus après le déluge. Il n'en est rien, et j'avais tort. Leclerc s'en explique formellement page 26. *L'Esculape égyptien et tous les autres inventeurs de la médecine dont nous avons parlé jusqu'à présent, ont vécu environ le temps du déluge.* Et puis ensuite il n'y a pas tant d'inventeurs que je l'avais cru, fondé sur les titres des chapitres. Je vois d'abord, page 8, qu'il faut en retrancher Hammon, Zoroastre et Thoth, qui ne sont autre chose que les patriarches autédiluviens dont il a été question, et dont l'histoire a été déguisée par les Assyriens, les Egyptiens, les Phéniciens. Plus loin, page 16, il découvre qu'Osiris et Isis étaient contemporains de Thoth et peut-être bien de la même famille, conséquemment encore des patriarches. Il en est de même des autres, ou au moins de la plupart; mais cela est surtout excessivement clair pour Esculape, qui se trouve avoir été le cousin germain d'Hermès. Du reste, si ces premiers inventeurs se réduisent ainsi à un assez petit nombre, j'aurais encore à vous en dénombrer une quantité prodigieuse d'autres après le déluge; mais la patience vous manquerait, comme déjà elle me manque à moi-même.

Schulz, il faut en convenir, paraît en avoir eu la nausée comme nous, et il a sabré courageusement une bonne partie des histoires de ces illustres personnages. Mais comme il avait si bien établi l'existence de la médecine autédiluvienne, et que le déluge menaçait de rompre la tradition, il affirme gravement que Noé était en état de conserver la science au nouvel univers, et même il est probable que les fils de Noé avaient déjà fait à l'époque du déluge des études assez fortes pour mériter le diplôme de professeur.

Mais enfin, direz-vous, ces temps sont si obscurs, qu'il est sinon permis, du moins pardonnable de s'y égarer, et il est impossible que deux auteurs d'une si vaillante renommée ne se soient pas rapprochés du vrai en arrivant aux temps historiques. Eh bien, je vous le déclare; comme ils ont toujours suivi le même système, toujours confondu tous les témoignages et toutes les époques, ils ne sont arrivés à la vérité historique que très rarement et comme par hasard. Voici par exemple, pour Leclerc, une petite série de délits historiques, soit par *commission*, soit, chose bien curieuse pour un tel érudit, par *omission*.

Leclerc admet, d'après Clément d'Alexandrie, que Moïse était médecin, et vous savez combien, à la suite de Leclerc, on a vanté les connaissances médicales de Moïse. Or, il ne fallait pas citer S. Clément, qui n'en savait rien, et il fallait lire la Bible, qui en savait quelque chose; on aurait vu que Moïse n'avait jamais été et ne pouvait pas être médecin. C'est une erreur par *commission*. Ailleurs, Leclerc ajoute qu'il n'a rien trouvé de plus sur l'histoire de la médecine jusqu'à la guerre de Troie; il aurait bien fait de lire la Bible, il ne se serait pas rendu coupable d'une erreur non moins grave par *omission*.

Ainsi pour les temps héroïques de la Grèce; il raconte que les Asclépiades, à partir du siège de Troie, conservèrent la médecine dans leur



famille. Au lieu de tant de glossateurs, de commentateurs, de témoignages parfaitement inutiles, il eût tout simplement fallu lire Homère, et il aurait vu que la médecine n'avait pas pu être conservée à partir du siège de Troie, par cette raison fort lumineuse qu'à l'époque du siège de Troie la médecine n'existait pas.

Pour les temps historiques il avance, sur un seul mot de Galien, que les Asclépiades avaient fondé trois célèbres écoles, l'une à Cos, l'autre à Cnide, la troisième à Rhodes. Galien vivait trop loin de l'époque, et il se souciait trop peu de la vérité historique pour que son témoignage ait quelque poids; il est fort douteux qu'il ait existé une école à Rhodes; et du temps d'Hérodote, les célèbres écoles de Cnide et de Cos n'avaient encore fourni que quelques charlatans qui allaient faire fortune ou se faire crucifier en Perse. Les deux écoles vraiment célèbres alors étaient celles de Cyrène et de Croton.

Arrivent enfin les temps d'Hippocrate; et pour savoir quelle intelligence en a eue Leclerc, il suffira sans doute de dire qu'il essaie à peine de distinguer un moment, et qu'il finit ensuite par confondre, comme étant d'un même auteur et d'une même époque, les livres si nombreux et si divers de la collection hippocratique.

Si c'était ici le temps et le lieu, j'étendrais bien davantage cette critique, à laquelle il n'est pas peut-être un seul chapitre de Leclerc qui ne prête le flanc, et je retrouverais dans Schulz des contre-sens historiques tout semblables. Mais à quoi bon, direz-vous, s'acharner sur deux auteurs déjà anciens, qui ont subi l'influence de leur siècle, et dont les erreurs ne sauraient en définitive faire méconnaître le profond savoir et le talent? A quoi bon? Mais c'est qu'ils sont encore considérés comme les pères de l'histoire, et que leurs erreurs subsistent parmi nous. Depuis dix ans, il n'y a eu qu'un débat historique sérieux soulevé dans l'Académie royale de médecine, et il eût été tout à fait digne du lieu et de l'époque, sans quelques misérables traditions empruntées à Schulz et à Leclerc. Les abrégés historiques de Cabanis, de Tournelle, de Mac-Mahon, tout ce qu'on peut imaginer de plus méchant en fait d'histoire, sont copiés, avec de nouveaux contre-sens faits par les copistes, sur les travaux du moins sérieux de Schulz et de Leclerc. Dujardin, avec plus de sobriété, a suivi la même marche dans son histoire de la chirurgie, Portal n'a évité ce danger qu'en faisant un recueil biographique et bibliographique plutôt qu'une histoire.

Mais vous voulez savoir si K. Sprengel échappera à cette proscription? Assurément il faut louer dans Sprengel une érudition immense, originale; égale pour le moins à celle de Leclerc et de Schulz, bien qu'un peu moins sûre dans ses citations. Mais, après ces deux premiers auteurs, on aurait pu parier que les antiquités médicales étaient si bien embrouillées qu'à cet égard il ne restait rien à faire, et l'on aurait assurément perdu. Je ne connais rien de si pompeusement vide et ennuyeux, de si dénué de sens et de critique que tout le premier volume de Sprengel, sans vouloir faire tort aux autres. Et, afin que vous sachiez bien le juste motif de ma colère, c'est que c'est à la funeste influence de cette trinité historique, Leclerc, Schulz et Sprengel, qu'il faut attribuer la seule chose hasardée peut-être qui dépare cette grande



et magnifique introduction à l'Hippocrate de M. Littré, où je voudrais rayer tout ce qui concerne les Asclépiades et les Asclépions.

Voilà une longue lettre, et fort menaçante pour l'avenir, si nous devions toujours traiter des sujets aussi graves. Mais je ne prétends point vous faire un cours complet et régulier de l'histoire de l'art, et la nature même du feuilleton s'y refuserait : ce sera tout simplement une sorte de promenade à travers toutes les époques, sans nous assujettir à aucun ordre; touchant tour à tour à l'histoire, à la critique, à la littérature, à la biographie anecdotique, à l'étude des mœurs, et même au besoin à la théologie et à la politique, sans sortir cependant de ce qui regarde la chirurgie. Vous me passerez de temps à autre quelque article sérieux, en faveur d'un autre qui le sera moins; l'anecdote servira de passe-port à la critique; et plus d'un détail, futile en apparence, amènera avec lui quelque leçon. Toute capricieuse que soit cette méthode, j'aurai rempli mon but si je parviens à intéresser à l'étude de l'histoire les esprits légers par la variété des détails, les esprits sérieux par la nouveauté et peut-être par la portée des aperçus.

## DEUXIÈME LETTRE.

### *Études chirurgicales sur la Bible.*

Comme, dans ma lettre précédente, j'ai en quelque sorte rayé d'un trait de plume tout ce qui a été écrit jusqu'à présent sur les origines de la médecine; il m'a paru utile, avant de commencer nos courses aventureuses, de nous assurer au moins un point de départ. Je vais donc essayer de reconstruire ce que j'ai démoli, et de vous faire l'histoire de la médecine et surtout de la chirurgie jusqu'au trente-quatrième siècle de l'âge du monde. Ne vous effrayez pas de cette énorme série de siècles. D'abord il faut en retrancher tout ce qui a précédé le déluge, avec un léger intervalle de quatre cents ans après. Nos premières origines ne remontent pas plus haut que le temps d'Abraham, et c'est déjà une assez belle noblesse. Mettez donc Abraham au dix-neuvième siècle avant Jésus-Christ (il entra dans le pays de Chanaan l'an 1921, selon la supputation de Bossuet), allez ainsi jusqu'à la captivité de Babylone (600 avant J.-C.), époque où l'histoire sacrée commence à se confondre avec l'histoire profane, vous aurez ainsi une période bien délimitée de 1300 ans, que nous allons parcourir en deux ou trois lettres : les dieux d'Homère ne l'auraient pas franchie plus rapidement que nous.



Pour toute la première moitié de cette vaste époque, nous n'avons qu'un seul témoignage, la Bible, recueil de plusieurs écrits composés en différens temps, et qui nous permettent de donner ainsi une suite à notre histoire; la Bible, œuvre d'un génie plus qu'humain, le premier des livres par la date, et le premier encore par la grandeur et l'autorité. C'est là, qu'avec l'histoire primitive de tous les peuples se trouve aussi l'histoire primitive de toutes les sciences; ceux qui l'ont voulu chercher ailleurs se sont égarés du premier pas. Pour la deuxième moitié de cette période, Homère, à son tour, nous allumera un autre flambeau à peine inférieur au premier; mais Homère ne s'occupe que de ces nations d'une formation en quelque sorte secondaire, placées aux confins de l'Europe et de l'Asie mineure; tout ce qui concerne l'Égypte et la haute Asie revient sans partage à la Bible. D'où vous voyez qu'il n'eût tenu qu'à moi d'intituler cette lettre : *Histoire de la médecine et de la chirurgie chez les Égyptiens, les Hébreux, les Phéniciens, les Assyriens, les Babyloniens du vingt-unième au trente-quatrième siècle du monde*; mais le feuilleton doit être modeste.

Si nos recherches d'érudition semblent donc de prime abord très faciles, puisqu'elles sont concentrées dans cet unique volume, elles offrent en réalité une difficulté assez grande. La Bible est écrite en hébreu, et vous verrez tout à l'heure que des données importantes reposent sur l'interprétation d'une phrase, d'un mot quelquefois, ce qui nous impose la dure nécessité de recourir à l'original. Or, pour ce qui me concerne, je n'ai su l'hébreu de ma vie, et ne me sens pas même un goût bien décidé pour l'apprendre. Voici surtout ce qui m'en détournerait : c'est que l'ancien hébreu, l'hébreu de la Bible, ne nous est connu que par ce livre et les versions de ce livre; conséquemment que là où le sens est douteux, les versions dissidentes, il est impossible de recourir à une autre autorité pour décider du sens réel; et pour les mots qui s'écartent du langage usuel, pour les termes d'anatomie et de pathologie, par exemple, l'obscurité demeure à jamais impénétrable. Je ne parle pas ainsi sans certaines raisons légitimes; la Bible, considérée sous le point de vue philosophique et littéraire, a toujours été une de mes lectures de prédilection; je l'ai lue en latin dans la Vulgate, en français (plus ou moins) dans la version catholique de don Calmet, dans la version protestante du révérend David Martin (d'Utrecht), dans la version littéraire de M. de Genoude, dans la version juive de M. Cahen; je me suis pris d'une sorte d'amour pour les discussions philologiques et grammaticales soulevées par ces trois derniers auteurs sur ce texte sacré, souvent aussi indéchiffrable que les hiéroglyphes d'Égypte; par-dessus le tout, j'ai eu le courage de lire et d'analyser une thèse terriblement savante de M. Michaelis : *Philologemata medica, sive ad medicinam et res medicas pertinentia ex hebraicâ et huic adfinibus orientalibus linguis decerpta*; et, en définitive, à force d'étudier la matière, je suis arrivé à ce point culminant de la philosophie antique, de savoir que je ne savais rien. Voilà ce qui me donnera le droit de vous parler hébreu dans le cours de cette lettre.

Rassurez-vous toutefois; je tâcherai de ne pas trop abuser de mes avantages. Je pourrais bien, avec M. Cahen, vous parler du fameux lé-



gislateur *Mosché*, et avec Sprengel de ce grand prophète *Jesajah* et du roi célèbre *Hiskiah*; mais j'ai à cœur d'être compris de tout le monde. J'appellerai donc tout simplement Moïse, Moïse; Isaïe, Isaïe; Ezéchias, Ezéchias; et je ferai des vœux pour qu'il entre un peu de saine critique dans le cerveau de nos hébraïsans modernes.

Ce préambule terminé, entrons sérieusement en matière.

Ce que je veux, avant tout, bien établir, ce qui me paraît extrêmement remarquable, c'est que dans les trois quarts de cette époque si vaste, qu'on pourrait appeler l'adolescence du monde, il n'y a pas la moindre trace ni de médecine, ni de médecins, dans le sens que nous donnons rigoureusement à ces mots; c'est-à-dire qu'il n'y avait pas de traitement pour les maladies internes. Au contraire, la chirurgie se trouve en pleine vigueur dès les temps les plus reculés; et avec la chirurgie cette autre spécialité qui y touche de si près, l'art des accouchemens.

J'ai l'avantage d'être ici, comme en bien d'autres choses, à peu près seul de mon avis; il convient donc de détruire toutes les objections et d'administrer toutes mes preuves. N'est-il pas dit d'abord, au chapitre 50 de la Genèse, que Jacob étant mort, Joseph commanda à ses médecins d'embaumer le corps de son père? Cela est dit dans vos versions; mais vos versions, dans cet endroit même, disent bien d'autres choses. David Martin traduit : *Joseph commanda à ceux de ses serviteurs qui étaient médecins*, etc.; cela n'a rien de trop déshonorant pour la profession. Cependant M. de Genoude est plus agréable encore : *il ordonna aux médecins qui le servaient*; vous voyez, *qui le servaient*, et non pas *à ses serviteurs*; il y a une nuance qui n'échappera à personne. Mais M. Cahen est infiniment moins respectueux; il traduit brutalement : *Joseph ordonna à ses esclaves, les médecins*, ce qui nous ravale autant que possible.

Malheureusement j'ai grand'peur que M. Cahen n'ait raison en ce qui concerne l'esclavage. Je ne connais pas, pour ma part, d'autre sorte de serviteurs que des esclaves dans la haute antiquité. Mais il est moins sûr qu'il n'ait pas fait un contre-sens, avec ses prédécesseurs, quand il a placé là les médecins. Les septante vieillards hébreux qui traduisirent la Bible en grec, à Alexandrie, considérant l'état de la médecine en Egypte à leur époque, n'avaient pas osé placer des médecins parmi les esclaves, et avaient donné pour équivalent un mot grec qui signifie à peu près *embaumeurs*. Le mot hébreu est *rephaïm*, et ce mot se trouve appliqué ailleurs dans la Bible à des hommes qui pansent les blessures; et même, fort tard, à la vérité, à de véritables médecins. Cela explique l'erreur des traducteurs modernes; mais d'où vient l'erreur des Septante? Il n'était pas bien facile à moi, ignorant en hébreu au premier chef, de débrouiller tout ce chaos; mais vous allez voir que le sens chirurgical, qui a manqué aux Septante et à bien d'autres, nous aura été ici utile à quelque chose. J'avais déjà vu dans Michaëlis que le mot *rephaïm* a pour racine un verbe qui signifie *raccommoder, recoudre*. Il y a, dit mon savant auteur, quelque chose de semblable en grec; ainsi, *aké, acies*, d'où vient le mot latin *acus, aiguille*, a engendré *panakéia, panacée*, qui guérit, qui recoud, qui rac-



commode tous les maux. Mais tout en ruminant les doctes analogies de Michaëlis, je conservais encore quelque doute, lorsqu'une faveur de la Providence m'envoya fort à propos mon ami le docteur Hoëfer, un de ces savans de race germanique pour qui la science a relevé tous ses voiles; à la fois médecin, chimiste, hébraïsant, helléniste, etc., et à qui je soumis immédiatement les pièces du procès que je soutenais contre M. de Genoude, M. Cahen, David Martin et les Septante. J'obtins cette fois une satisfaction complète que je veux vous faire partager. Donc *rephaïm* a pour racine un mot qui signifie *coudre*; le mot hébreu a même fourni le mot grec *raphé*, que nous avons adopté en français, et qui veut dire *couture*; donc les prétendus médecins de Joseph étaient littéralement des *couseurs*. Les Septante voyant qu'on leur ordonnait d'embaumer, et par suite de coudre un mort dans ses bandelletes, les ont pris pour des employés des pompes funèbres; mais il se peut très bien que ce fussent de purs chirurgiens, qui, accoutumés à manier les instrumens et les bandes sur le vivant, étendaient leur monopole jusque sur le cadavre; de même qu'à une époque infiniment plus moderne, c'était aux chirurgiens de cour qu'était réservé le droit d'embaumer les rois de France.

O chirurgiens mes confrères, descendans des barbiers du moyen-âge et des esclaves de l'antiquité, voilà bien de quoi rabattre notre orgueil! Heureusement que nous trouverons plus tard quelques ancêtres un peu moins compromettans.

Voilà comment je me suis tiré d'affaire. Mais au sortir de cette objection, il s'en rencontrait une autre beaucoup plus formidable; c'est Moïse qui fut, dit-on, un très grand et très savant médecin; ce sont les lévites qui avaient le dépôt de la médecine, et enfin les prophètes qui l'exercèrent avec succès dans les derniers temps. Il faut donc vous faire voir que ni Moïse, ni les lévites, ni les prophètes ne furent jamais médecins; que leurs idées religieuses les empêchaient de l'être; que les premiers et véritables médecins, à l'instant où ils apparurent, furent pour les hommes religieux un objet de scandale, et ne furent enfin tolérés et honorés qu'à la suite d'une modification très remarquable de la religion de Moïse.

Ainsi que cela se reverra plus tard pour la philosophie grecque, la science à l'époque de Moïse était une, et embrassait à la fois tous les rapports et tous les êtres. A la cosmogonie se ralliait la physiologie; la physiologie réagissait sur la théologie, et la théologie ainsi influencée imprimait à son tour une telle direction à l'art de guérir, que de long-temps il ne put y avoir qu'une thérapeutique purement chirurgicale. Je vais me faire comprendre.

Je ne m'arrêterai pas beaucoup sur la cosmogonie de Moïse; le monde, à la voix de Dieu, est tiré du néant; cependant il semble qu'il y ait avant le reste de la création deux élémens générateurs, la terre et l'eau, élémens qui jouent aussi un grand rôle dans la philosophie grecque.

Mais la physiologie a droit de nous occuper davantage.

L'homme fut formé d'abord de la poussière ou du limon de la terre; l'obscurité du texte nous laisse douter si l'élément humide fit ou



non partie de l'organisation humaine. Mais ce n'était encore là qu'un cadavre; alors Dieu, dit M. de Genoude, *répandit sur son visage un souffle de vie*; c'est aussi le sens de la Vulgate. M. Cahen, au contraire, d'accord avec Martin, dit que Dieu *lui souffla dans les narines le souffle de la vie*; ce qui paraît en effet plus conforme au texte original. Il n'y a pas, dans ce sublime récit de Moïse, un seul mot qui n'ait une haute portée scientifique; et malheureusement, à peine est-il un seul mot dont le sens demeure assuré. Ainsi, dans le même verset que nous examinons, M. de Genoude ajoute: *Et l'homme eut une âme vivante*; M. Cahen dit seulement: *Ainsi l'homme devint un être animé*. Le premier sens, qui paraît le plus vrai, ferait consister l'âme de l'homme dans le souffle; mais cela s'accorde mal avec le dogme fondamental de la physiologie de Moïse, savoir que *l'âme de toute chair est dans le sang*. Cette fois il n'y a plus d'amphibologie, plus d'incertitude possible; il revient sur ce principe à diverses reprises; il en fait la base d'une de ses lois les plus formelles, encore aujourd'hui observée: *Vous ne mangerez le sang d'aucune chair, car l'âme de toute chair est son sang* (Levitiq. 17). Pour expliquer cette contradiction apparente, serait-il permis de conjecturer, que par une sorte d'intuition obscure d'un fait soupçonné également par la médecine grecque, et enfin démontré par la physiologie moderne, Moïse aurait entendu que le souffle, l'air inspiré passait dans le sang? Quoi qu'il en soit, et si durant la vie même c'est le sang qui est l'âme de l'homme et des animaux, il paraît certain que, pour toute l'école hébraïque, la vie ne commençait que par l'inspiration du souffle, et ne cessait que par son expiration. Ce souffle venait de Dieu, on l'a vu pour la formation du premier homme; et dans la fameuse vision d'Ezéchiel, quand les os sont revêtus de chairs, il faut encore, pour les faire revivre, le souffle du Seigneur. Je m'étais demandé si ce souffle, qui certes alors eût représenté autre chose que la respiration ordinaire, n'aurait pas été exclusivement accordé à l'homme; mais Salomon, le plus savant des Juifs après Moïse, ruine tout a fait cette conjecture. Il dit très nettement dans l'Ecclésiaste: *Qui est-ce qui sait que le souffle de l'homme monte vers le ciel (après la mort), et que le souffle de la bête descend dans la terre?*

Mais, quelle que soit l'idée qu'on se fasse de la théorie, qu'il s'agisse du sang ou du souffle, ou des deux à la fois, toujours est-il qu'ils ne constituent qu'une âme mortelle, commune à l'homme et aux animaux, qui représente exactement ce que nous appelons aujourd'hui le *principe vital*, sans nul rapport avec l'âme intelligente et immortelle. Dès lors, en réalité, on fait un contre-sens toutes les fois qu'on introduit le mot d'*âme* avec sa signification moderne dans les premiers livres de la Bible, et notamment dans le Pentateuque; le mot propre serait plutôt *vie*.

Vous me permettrez, à ce propos, une petite digression sur un passage de la Bible qui a mis sur les dents tous les traducteurs. Au chap. 24 du Lévitique, il est dit que quiconque tuera un animal en rendra un autre, *id est*, dit la Vulgate, *animam pro animâ*. La Vulgate rend ici littéralement le texte hébreu; aussi M. Cahen déclare



que *cette locution est embarrassante, parlant d'une bête*. Il traduit donc pour se tirer d'affaire : *personne pour personne* ; sur quoi j'observerai que *cette locution n'est pas moins embarrassante, parlant d'une bête*. Mendelsolin a cru esquiver la difficulté en mettant : *corps pour corps*, ce qui est la plus furieuse entorse qu'on ait jamais donnée à un texte quelconque. M. de Genoude dit *bête pour bête*, ce qui est fort spirituel, mais ce qui n'est pas dans la Bible. Enfin, le vieux David Martin a trouvé le vrai mot : *vie pour vie* ; malheureusement il n'a pas su s'y tenir toujours.

En résumé, Moïse ne parait pas avoir eu l'idée de l'âme immortelle, et il ne fait mention nulle part d'une autre vie ; et tous les écrivains hébreux qui l'ont suivi ont gardé le même silence jusqu'à Daniel, par qui l'idée d'une vie future et rémunératrice se trouve enfin nettement exprimée. On sait d'ailleurs que, long-temps après Daniel même, les Sadducéens, fidèles à la doctrine de Moïse, pensaient que tout finit pour l'homme à la mort.

Vous pouvez présumer déjà combien ces vues physiologiques portaient atteinte à la puissance divine, n'ayant prise sur les hommes que pendant leur court passage sur cette terre, et obligée en quelque sorte de vivre avec eux dans le temps pour ne pas rester seule dans son éternité. Aussi le Dieu de Moïse se montre-t-il fort occupé des choses de ce monde : il gouverne, il administre, il surveille les affaires de son peuple, qui se révolte même fort souvent contre son administration ; comme les promesses ne suffisent pas pour réduire ce peuple indocile, il faut des menaces et des vengeances ; et prenez garde que jamais les promesses ni les menaces ne portent sur une autre vie, et que les vengeances divines se résument toujours pour la nation en épidémies et en désastres, et le plus ordinairement en maladies pour les individus.

Il y a ainsi deux grandes catégories dans les douleurs physiques qui accablent l'humanité : d'une part les plaies, les blessures faites par la main de l'homme, guérissables par les secours humains, pathologie et thérapeutique chirurgicales ; d'autre part, les maladies envoyées de Dieu, et pour lesquelles les secours purement humains sont inutiles, pathologie médicale sans thérapeutique. Vous rencontrerez la même distinction dans les temps héroïques de la Grèce, aussi clairement établie par Homère que par Moïse ; et j'ajouterai que les prophètes hébreux se servent quelquefois d'une métaphore pathologique qui est chez Homère d'un usage habituel. Dieu dit dans le Deutéronome : *J'enivrerai mes flèches de sang* ; et dans Ezéchiël : *Je décocherai sur eux les mauvaises flèches de la famine*. De même David malade s'écrie : *J'ai été percé de tes flèches*.

On trouve même un autre point de comparaison plus remarquable encore dans la manière dont Dieu inflige la peste à son peuple pour punir les vellétés d'orgueil du roi David ; c'est un ange qui se tient debout et visible, à portée de Jérusalem, et qui tient la main étendue vers la malheureuse cité. Tant que cette main est étendue, l'épidémie poursuit ses ravages, et elle ne cesse que quand le Seigneur apaisé a dit à son ange : *C'est assez*.



Cette sombre et terrible image ne vous rappelle-t-elle point la grande figure homérique d'Apollon descendant, pareil à la nuit, non loin des vaisseaux des Grecs, et durant sept jours et sept nuits faisant sans cesse pleuvoir sur eux ses flèches ? Nous aurons lieu d'ailleurs de signaler dans les deux livres bien d'autres ressemblances, non plus dans les métaphores et les images, mais dans le fond même des idées.

Je suppose qu'il est inutile de mentionner les terribles mortalités envoyées par Dieu contre son peuple ou les ennemis de son peuple, ni les maladies spéciales dont sa colère afflige certains individus. Cependant ce serait aller trop loin que de voir sa vengeance dans toute maladie ; déjà, mais c'est un cas unique, la maladie de Job lui est infligée par Satan, non plus par punition, mais par forme d'épreuve, et toujours avec l'approbation de Dieu ; et il en est d'autres qui ne sont point rapportées dans les livres hébreux à des causes surnaturelles.

Toutefois, alors même il n'y a pas de médecins ; et c'est ici que nous aurions à apprécier tout ce que l'on a dit à ce sujet de Moïse, des Lévites et des prophètes. Mais c'est assez d'hébreu pour une fois, et nous renverrons, s'il vous plaît, la suite de ce discours à une autre lettre.

### TROISIÈME LETTRE.

#### *Suite de la précédente.*

Lorsqu'on lit au point de vue médical ces admirables livres de Moïse, il est difficile de ne pas être frappé d'étonnement de la sagesse et de la profondeur des préceptes du législateur en matière d'hygiène. Pour assurer l'assainissement des camps, des cités, des maisons, de la table, des vêtemens, aucun détail ne lui paraît puéril ; tout est prévu, tout est réglé ; la moindre contravention est punie ; et si le peuple fut si souvent en proie à des épidémies effrayantes, la faute n'en est pas aux prévisions du législateur. Je n'en veux citer qu'un exemple, qui ne sera pas sans intérêt pour la chirurgie militaire.

« Tu auras, hors du camp, un lieu pour les besoins de la nature, et tu porteras avec toi une pique suspendue à ta ceinture. Et quand tu te seras accroupi, tu creuseras avec cette pique la terre d'alentour, et tu recouvriras les matières dont tu te seras soulagé. »

Voilà, d'après mes connaissances en hébreu, le véritable sens de ce passage ; et M. de Genoude, qui veut que l'on creuse tout d'abord un trou que l'on recouvrira ensuite de terre, me paraît n'avoir pas bien



saisi le sens. Quoi qu'il en soit, ce précepte de Moïse, ou même celui de M. de Genoude, n'en est pas moins d'une immense utilité pour une armée nombreuse qui bivouaque un certain temps dans le même lieu ; et, s'il faut le dire, nos armées modernes ne sont pas aussi bien réglementées sous ce rapport que les armées juives. Sans doute, dans les plaines et sous le soleil ardent de l'Arabie, la précaution était plus urgente encore ; et de cette urgence on serait tenté de conclure qu'elle est toute naturelle, et qu'il y a peu de mérite à l'avoir trouvée. Mais nous savons de reste que les idées les plus simples ne sont pas les plus faciles à découvrir ; et cette idée si simple, et si nettement développée trois mille trois cents ans avant nous, n'a pas pu, depuis ce temps, être saisie par les tribus errantes des mêmes déserts. Vous pouvez lire, dans le récit de Fatalla Sayeghir, publié à la suite du *Voyage en Orient* de M. de Lamartine, qu'une réunion de tribus équivalant à 15,000 guerriers, ayant campé sept à huit jours dans le même lieu, la présence d'un si grand nombre d'hommes et de troupeaux *avait couvert la terre d'immondices et rendu le séjour intolérable.*

Mais il y a une grande différence entre l'hygiène et la médecine, entre l'art d'assurer la santé publique et même la santé des individus, et l'art de traiter les maladies. Ceux qui ont pris Moïse pour un médecin ont surtout allégué ce qu'il a écrit de la lèpre ; lui-même l'avait eue, sa sœur Marie en fut frappée aussi ; tous deux par la volonté de Dieu. Quant à Moïse, il fut guéri tout aussitôt, et dès lors il n'y eut lieu d'appliquer aucun traitement ; mais la lèpre de Marie fut plus grave, et toutefois elle ne fut pas traitée davantage ; et Moïse ne sut que s'adresser à Dieu, qui ne consentit à guérir la malade de sa lèpre qu'après une quarantaine de sept jours. Y a-t-il là, je le demande, la moindre trace d'une médecine quelconque ?

Mais poursuivons. Si les premiers de la nation avaient ainsi la lèpre, on peut croire qu'elle était assez commune sur le reste. Du moins fallait-il éviter la contagion, et pour cela séquestrer les lépreux ; mais, pour cette séquestration, il était essentiel de ne pas confondre la lèpre avec toute autre maladie. Tout un long chapitre du Lévitique (ch. XIII) est consacré à ce diagnostic différentiel ; et ce sont les sacrificateurs qui en sont chargés. La maladie reconnue, le lépreux était renvoyé hors du camp, et plus tard hors des portes des villes, et l'on ne s'en occupait plus, à moins qu'il ne fût guéri par hasard. Alors il faisait appeler le sacrificateur, qui l'examinait de nouveau ; et si la cure était complète, le guéri rentrait dans le camp. C'était un ministère de police médicale, mais non de médecine proprement dite ; et c'est ainsi que les sacrificateurs avaient également droit de visite et de police pour ce qu'on appelait la lèpre des maisons.

Nous avons la preuve qu'à une époque bien postérieure il en était encore ainsi. Samarie était assiégée par les Syriens ; tout à coup une terreur panique s'empare de l'armée assiégeante ; elle abandonne son camp ; quatre lépreux qui étaient à la porte de la ville s'en aperçoivent, et ils n'entrent pas même dans la ville pour en donner avis : *ils crient aux portiers* cette grande nouvelle. Ozias, roi de Juda environ 150 avant Asa, veut porter la main sur l'encensoir ; il est frappé de la



lèpre, séquestré dans une maison isolée, privé du gouvernement, et il meurt dans cet état d'abandon et de détresse; incurable, parce qu'il avait offensé Dieu qui seul pouvait le guérir.

Voilà pour ce qui regarde la lèpre; mais prenez toutes les maladies épidémiques ou sporadiques dont il est question dans le Pentateuque, et vous arriverez au même résultat. Bien plus, quand j'ai dit qu'il n'y avait pas de thérapeutique pour les maladies internes, j'aurais dû dire pour toutes les affections qui ne sont pas purement traumatiques; et même certaines plaies, lorsqu'elles étaient envoyées par la colère divine, réclamaient encore l'assistance divine; comme les morsures des serpens venimeux dans le désert, qui ne furent guéries que par l'érection du serpent d'airain. Cela réduit beaucoup, comme on le voit, le domaine de la chirurgie proprement dite, et il n'est peut-être pas inutile d'indiquer ici quelles étaient les notions pathologiques de Moïse, afin que l'on puisse juger combien d'affections qui relèvent aujourd'hui de la pathologie chirurgicale, restaient alors dans celui des maladies spontanées ou divines, dont Dieu seul se réservait la guérison.

D'abord, en fait d'épidémies, il faut mettre au premier rang celle dont Moïse frappa les Egyptiens. Le texte hébreu a fourni aux divers traducteurs : *des plaies qui produisaient des enflures, — des inflammations amenant des pustules, — des ulcères bourgeonnant en pustules*, etc. Vous êtes parfaitement libre de choisir, et même de ne pas choisir, et d'imaginer quelque autre chose, le texte s'y prêtera fort bien. M. de Genoude a soupçonné qu'il s'agissait ici de bubons de peste; et de fait il paraît que le mot de peste se trouve dans le même chapitre. Cela me sourit assez; et, comme par une exception toute spéciale, et qui n'a pas été assez remarquée, cette épidémie est le seul fléau auquel Moïse n'ait point mis de terme, il se pourrait fort bien que ce fût là l'origine tant cherchée de la peste moderne, et que les fellahs de l'Egypte actuelle fussent encore punis pour l'entêtement fatal du vieux Pharaon. Mais de ceci je vous prévient que je n'ai pas d'autre preuve; et comme disent quelques conteurs du moyen-âge, vous en croirez ce que vous voudrez.

Il y a moins de détails encore sur les épidémies dont Dieu affligea son peuple : mais nous en trouvons davantage dans le terrible et magnifique chapitre du Deutéronome, où le Seigneur proclame contre les infractions de sa loi et ses menaces et ses vengeances.

« L'Eternel te frappera de langueur, de fièvre, d'inflammation, de chaleur brûlante... Il te frappera de l'ulcère d'Egypte, d'hémorrhoides, de gale sèche et de dartres vives, et tu ne pourras en guérir... Il te frappera d'un ulcère malin aux genoux et aux cuisses (selon d'autres *aux cuisses et aux jambes*, selon d'autres *aux jambes et aux genoux*) dont tu ne pourras guérir; il t'en frappera de la plante des pieds au sommet de la tête... Il accumulera sur toi toutes les maladies grandes et opiniâtres, toutes les infirmités les plus fâcheuses et les plus chroniques... et enfin toutes les langueurs et toutes les maladies dont le nom ne se trouve pas dans ce livre. »

Je vous donne cette version non pas assurément comme exacte, mais



comme la résultante probable de la collation de toutes les versions. Nonobstant cette réserve, il y a une chose dont vous avez été certainement frappé. La pathologie avait déjà des dénominations spéciales et précises pour les maladies externes et dont les caractères tombaient sous les sens : la lèpre, la gale sèche, les dartres vives, etc.; au contraire pour les affections internes, c'est la terminologie la plus vague qui soit au monde : langueur, fièvre, chaleur brûlante, etc. C'est sans doute ainsi qu'a dû procéder partout la pathologie, dénommant par les phénomènes les plus généraux ces lésions organiques profondes, dont le siège et la nature ne pouvaient se révéler qu'à une observation plus avancée, et avec le secours de l'anatomie pathologique. En conséquence plus on recule dans l'histoire de la médecine, plus on trouve de maladies générales et indéterminées ; et vous voyez que Moïse, par exemple, pourrait compter parmi les partisans des fièvres essentielles.

Parcourons rapidement le reste de son cadre nosologique. Une infirmité très redoutée dès lors et aujourd'hui encore dans l'Orient était la stérilité : tantôt naturelle, comme chez Rebecca et Rachel ; tantôt envoyée de Dieu en guise de punition, et frappant à la fois l'un et l'autre sexe, témoin le roi de Gérar, Abimelec, qui fut frappé de stérilité avec toutes ses femmes pour avoir ravi Sara. Dans tous les cas, il n'y a de recours qu'en Dieu, et Dieu seul restitue la fécondité.

Une affection plus curieuse est celle dont fut affecté Jacob dans sa lutte avec l'Ange. Jacob venait de traverser un torrent à gué : la nuit suivante, il lutta jusqu'à l'aurore contre un envoyé divin, lequel lui toucha la hanche de façon à dessécher le nerf ou le muscle qui est en cet endroit ; le nerf se retira ou se paralysa, et ainsi la hanche fut démise ; tout cela est dans le texte. Ce qui est certain, c'est que Jacob se trouva boiteux le lendemain, et par suite boita toute sa vie. Le diagnostic est ici singulièrement obscur. S'agit-il d'une coxalgie, d'une rétraction musculaire, d'une sciatique ? Il y a une note qui aurait pu l'éclairer : *C'est pourquoi jusqu'à ce jour, dit le texte, les enfans d'Israël ne mangent pas le tendon qui se trouve à l'emboiture de la hanche*, parce que l'ange avait touché à ce tendon. Je me sers ici de la traduction de M. Cahen, qui, étant Juif, semblait mieux que personne en position de nous dire quel est le tendon que les Juifs ne mangent pas ; mais il a oublié de consulter son rabbin sur ce point essentiel, et il perd son temps à rechercher si Moïse a voulu parler du tendon d'Achille ou d'un autre. Le tendon d'Achille n'a rien à faire avec l'articulation de la hanche.

On sait qu'il est fait mention au Lévitique d'un *flux* chez l'homme qui le rendait impur, et que, du reste, on abandonnait à la nature. Les commentateurs paraissent d'accord pour que ce soit la blennorrhagie. Vous trouverez enfin une dernière liste de maladies qui rendaient les enfans d'Aaron incapables d'approcher du sanctuaire ; ainsi était rejeté quiconque avait un défaut corporel : — les aveugles, — les boiteux, — *les gens ayant*, dit M. de Genoude, *le nez trop petit, trop grand, ou de travers* ; mais Martin parle seulement des *nez camus*, et M. Cahen des *nez mutilés* ; le texte hébreu ajoute un *membre trop court ou trop long* ; les Septante, *les oreilles coupées* ; la ver-



sion syriaque, *les oreilles seulement découpées*. Poursuivons les causes d'exclusion : c'était encore *le pied ou la main cassés* ; probablement il s'agit du pied-bot ou de quelque mutilation accidentelle ; le Seigneur ne voulait point non plus des bossus, ni même des gens qui avaient la taille trop mince (je lirais volontiers *trop petite*) ; ni des yeux chassieux ou couverts de taies ; ni galeux, ni dartreux ; enfin la plupart des traducteurs ont trouvé là aussi une mention des hernies ; mais d'autres estiment qu'il s'agit de l'écrasement des testicules : vous pouvez choisir. Ce sont là toutes les affections notées par Moïse, à part les lésions traumatiques ; on a vu par le passage cité du Deutéronome qu'il paraissait en connaître davantage : quoi qu'il en soit, pour aucune d'elles il n'est question nulle part de thérapeutique ; et c'est la conclusion à laquelle on arrive de tous les côtés.

Il serait facile d'augmenter de beaucoup cette énumération, en glanant dans les livres bibliques postérieurs tout ce qui se rattache à la pathologie ; mais ce travail manquerait d'intérêt et ne nous apprendrait pas grand'chose de neuf. Peut-être pourtant convient-il de noter la maladie du saint homme Job, que bon nombre de commentateurs ont estimée être la vérole. Comme elle fut infligée par Satan, il est assez piquant en effet de faire tomber le choix du diable sur une affection aussi compromettante pour un homme pieux tel qu'était Job ; et d'un autre côté je n'approuve pas moins l'idée des commentateurs, s'ils ont voulu faire entendre que la vérole est une invention diabolique.

Résumons-nous et reprenons haleine. Il est donc bien démontré que Moïse, grand pathologiste et grand hygiéniste si l'on veut, n'était nullement et ne pouvait pas être médecin ; que les préceptes transmis par lui aux sacrificateurs ne touchaient en rien à la médecine proprement dite ; et en définitive qu'il n'existe aucune trace ni de médecine ni de médecins dans l'Écriture-Sainte jusqu'au temps d'Asa et du prophète Elie, c'est-à-dire environ l'an 900 avant J.-C. Notez bien cette époque, car c'est vers ce même temps qu'on fait fleurir Homère ; et comme Homère ne parle pas non plus de médecins, mais uniquement de chirurgiens, nous arrivons légitimement à cette conséquence que la médecine interne n'a pris naissance que dans le cours du dixième siècle avant J.-C. Ainsi donc, ô médecins et chirurgiens, voilà jugé définitivement et historiquement le grand procès de la priorité de l'un ou de l'autre métier, je ne dis pas encore de l'une ou de l'autre science ; je viens d'assigner à la médecine sa date précise, et je lui défends de remonter au delà.

Mais, diront les voltairiens, voilà qui est bien pour ce méchant peuple juif, petite peuplade d'abord chassée de l'Égypte, errant quarante ans dans les déserts, et enfin confinée dans ses maigres montagnes de la Palestine, où elle est comme un point entre trois puissans empires. Mais l'Égypte, mère de toutes les sciences ? Mais l'Assyrie, qui finit par conquérir et la Judée et l'Égypte ? Mais la Phénicie ? Mais Hérodote, et Diodore de Sicile, et Clément d'Alexandrie, puis sans doute aussi Leclerc, et Schulz, et K. Sprengel ?

Laissons là, s'il vous plaît, Hérodote et Diodore, et les autres : il faut d'abord qu'ils aient le temps de naître ; et avant que le premier de tous soit sorti du ventre de sa mère, il s'écoulera un peu plus de 400.



ans. Si nous arrivons jusqu'à eux, nous dirons ce qu'il y a de vrai ou du moins de vraisemblable dans leurs histoires ; pour l'époque où nous sommes encore, ni les uns ni les autres n'ont rien su de ce qui s'y passait ; et toute faible et limitée que fût cette petite nation juive, elle seule nous a conservé quelques notions sur ces grands empires qui l'étreignaient de toutes parts ; elle seule, enfin opprimée par la force, est restée reine du monde antique par l'intelligence.

En ce qui concerne les Egyptiens, il est évident que si chez eux il y eût de vrais médecins à l'époque de Moïse, Moïse en eût su quelque chose ; je vais plus loin, au temps de la vieillesse de Salomon, dans le commencement du dixième siècle avant l'ère chrétienne, il est difficile de croire que Salomon, épousant une fille d'Égypte et se souciant fort peu du vrai Dieu, n'eût point fait venir à sa cour quelques médecins, si alors il en avait existé ; or, l'intervention d'un médecin dans le palais des rois, signalée comme un scandale par les prophètes, n'eût lieu que cent années après.

Les Assyriens, à en juger par ce qui reste de leur histoire, sont toujours restés fort en arrière de l'Égypte ; et quant aux Phéniciens, qui ne sont autres que les Philistins de la Bible, nous avons un exemple remarquable de leur manière de combattre les épidémies ; c'est une étude de mœurs des plus curieuses, et qui vaut la peine d'être rapportée dans tous ses détails.

La chose se passait vers la fin du douzième siècle avant J.-C., une cinquantaine d'années après la prise de Troie. Les Philistins, vainqueurs des Israélites, s'étaient emparés de l'arche sainte et l'avaient conduite à Azot, dans le temple de leur dieu Dagon. Jéhovah, irrité, *appesantit sa main* sur les gens d'Azot, et les frappa *in secretiori parte natium*. Il est à remarquer que ces affections de l'anus jouent un grand rôle dans la pathologie de la Bible. Quoi qu'il en soit, il survint une mortalité effrayante ; et en même temps des milliers de rats pullulaient dans le pays. On tint conseil, et la présence de l'arche étant suspecte à bon droit, on arrêta de la transporter dans une autre ville. Mais partout où elle s'arrêtait, *la main de Dieu* continuait à frapper sans distinction de sexe ni d'âge, et toujours dans la même partie ; et les intestins sortaient et se putréfiaient au dehors, ce qui semble attester une épidémie de dysenterie avec issue de la muqueuse rectale. Il y a ici dans la Vulgate un passage fort curieux qui manque dans le texte hébreu : les habitans de Geth, ne sachant comment échapper à l'épidémie, imaginèrent de fabriquer des sièges en cuir, *sedes pelliccas* ; en sorte que les coussins en cuir en usage parmi les gens de bureau pour préserver, dit-on, des hémorroïdes, ont tout l'air de remonter en droite ligne jusqu'aux Philistins.

On comprend que les sièges de cuir n'enrayèrent pas beaucoup les progrès de l'épidémie. Enfin, après sept mois écoulés, les Philistins se résolvent à renvoyer l'arche ; ils consultent sur ce point leurs prêtres et leurs devins, qui répondent à peu près comme Calchas : Si vous renvoyez l'arche, gardez-vous de la renvoyer vide ; mais joignez-y une offrande pour votre péché, et alors vous serez guéris, ou bien vous connaîtrez la cause de la colère du Dieu d'Israël.



Mais, dit le peuple, quelle devra être cette offrande ? — Les prêtres répondirent :

« Selon le nombre de vos provinces, vous ferez faire cinq ans d'or ( M. de Genoude traduit délicatement  *cinq statues*  ) et cinq rats d'or, en mémoire du fléau qui vous a frappés vous et vos princes, et vous offrirez ces cinq images de vos ans, avec les images des rats qui ont ravagé votre terre, et vous rendrez gloire au dieu d'Israël, s'il veut bien retirer sa main de dessus vous, de vos dieux et de votre pays.... Prenez donc un char neuf, et attachez-y deux vaches qui nourrissent leur veau et qui n'aient jamais porté le joug ; et renfermez leurs veaux dans l'étable ; puis vous prendrez l'arche du Dieu, vous la mettrez sur le char, et à côté d'elle, dans une cassette, les images d'or que vous aurez offertes pour le péché, et alors laissez-la aller. Mais vous regarderez ; si elle monte par le chemin de son pays du côté de Bethsamès, c'est le dieu qui nous a fait ce mal terrible ; sinon, vous saurez que ce n'est pas sa main qui nous a frappés, mais que le tout est l'œuvre du hasard. »

Voilà, si vous le voulez, une consultation admirable pour des devins et des prêtres, mais où il serait difficile de reconnaître l'intervention des médecins.

Mais enfin, comme tout est mobile et changeant dans ce monde, il arriva donc, vers les dernières années du dixième siècle avant notre ère, qu'un des meilleurs et des plus pieux rois de Juda, Asa, étant tourmenté d'une violente douleur des pieds,  *ne s'adressa point au Seigneur, et se confia davantage dans l'art des médecins* . Les médecins lui servirent de peu ; car deux ans après il  *s'endormit avec ses pères*  ; mais cette apparition des médecins est notée d'un tel air d'aigreur par l'historien sacré, que Bossuet en fait encore un reproche au pauvre roi dans son Discours sur l'histoire universelle.

D'où venaient ces médecins, et où la médecine avait-elle eu enfin son origine ? Peut-être avait-elle pris naissance en Egypte, et j'exposerai ailleurs les motifs de cette conjecture ; Asa aurait pu, dans ce cas, avoir recueilli quelques médecins dans le butin immense qu'il avait fait sur les Ethiopiens. Peut-être aussi la civilisation des Hébreux, aussi avancée pour le moins que celle de leurs anciens maîtres, avait seule donné naissance à ce produit nouveau ; et, en effet, déjà quelque temps avant Asa, mais surtout après lui, il se fit de notables changemens dans la constitution de la pathologie théologique que Moïse avait léguée à ses successeurs.

Quelles furent les causes de ces changemens ? Il est possible jusqu'à un certain point de les entrevoir. Le peuple Juif en particulier, et les peuples voisins en général, n'ayant pas l'idée d'une vie future, et rattachant toutes leurs craintes et leurs espérances à la vie présente, la médecine, si pauvre qu'elle fût encore, devint nécessairement un immense moyen d'influence et de gouvernement. Tant que les sacrificateurs avaient été juges ou chefs du peuple, ils avaient réuni entre leurs mains ces deux grands leviers du pouvoir, les punitions légales infligées en leur nom, et les punitions extralégales infligées au nom de Dieu, parmi lesquelles comptaient surtout les maladies. Mais lorsqu'ils furent



remplacés par les rois, et qu'ils eurent ainsi perdu la moitié de leur puissance, il fallut bien chercher à agrandir l'autre, et ne plus se borner aux simples ressources du diagnostic et des mesures hygiéniques. Le premier pas qu'ils firent fut de s'emparer du pronostic, le plus puissant moyen peut-être d'agir sur la crédulité populaire, pronostic d'ailleurs purement théurgique encore, comme était l'étiologie. Mais les sacrificateurs ordinaires n'ayant jamais eu la vue de l'avenir, il fallait des ministres d'un autre ordre et sous un autre nom ; ou bien peut-être cet autre nom leur vint-il de ce nouveau pouvoir qui paraissait plus éclatant que tous les autres : ce furent les prophètes ; et comme, au moyen-âge, le clergé ordinaire ne suffisait plus aux besoins de l'Eglise, on avait créé les congrégations religieuses, de même il y eut sous les rois juifs des congrégations très nombreuses de prophètes qui parcouraient tout le pays, et dont l'influence se montra quelquefois supérieure à celle des rois eux-mêmes.

Le premier exemple que je trouve d'un pronostic de ce genre, remonte jusqu'au règne de David. Le grand roi avait eu un fils de Bethsabée dont il avait fait périr le mari ; le prophète Nathan vient, lui reproche son crime, et lui prédit que l'enfant mourra. En effet, l'enfant tomba malade et mourut : ici le pronostic a devancé la maladie même ; mais vous allez le voir se régulariser, et prendre le caractère un peu plus médical.

Le fils de Jéroboam était tombé malade. Jéroboam envoya sa femme déguisée consulter le prophète *Ahias* ; mais Dieu prévint le prophète qui la reconnut, et lui dit fort durement que l'enfant allait mourir. Il paraît, du reste, que les prêtres des idoles voisines ne voulurent point rester en arrière, et s'emparèrent aussi du pronostic ; de là une rivalité vigoureusement soutenue par les prophètes, et dont l'histoire d'Ochosias présente un fier exemple.

Ochosias était tombé du haut d'un étage élevé, et était assez gravement malade. — « Il envoya des messagers, disant : Allez ; consultez Beelzébub, le dieu d'Accaron, pour savoir si je relèverai de cette maladie. Mais l'ange du Seigneur parla à Elie de Thesbé, disant : Lève-toi et monte à la rencontre des messagers du roi de Samarie, et leur dis : Est-ce qu'il n'y a pas de Dieu dans Israël, que vous alliez consulter Beelzébub, le dieu d'Accaron ? C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur : Tu ne descendras point du lit sur lequel tu es monté ; mais tu mourras de mort. »

C'est là, certes, un moyen violent de défendre sa clientèle ; et de fait Elie ne permit pas aux messagers de poursuivre leur chemin, mais il les renvoya à leur prince avec ce pronostic grave qui ne tarda pas à se réaliser.

On peut donc comprendre avec quel mécontentement les prophètes virent arriver la nouvelle concurrence dont les menaçait les médecins ; mais ils ne reculèrent pas un instant, et, combattant l'ennemi sur son propre terrain, ils avaient déjà réuni le pronostic au diagnostic ; ils y joignirent la thérapeutique ; et comme pour se prémunir à l'avenir contre de nouveaux adversaires, ils ne se contentèrent pas de guérir les malades, ils se mirent à ressusciter les morts. A part même ces



miracles que les médecins n'ont jamais su faire, il eût suffi assurément de la thérapeutique toute théurgique des prophètes, pour l'emporter de beaucoup dans les imaginations populaires; et il est assez curieux que le nom des médecins ne reparait plus dans la Bible. On dirait qu'ils ont été écrasés par cette redoutable rivalité; et tout au plus aurons-nous à signaler quelques emprunts de moyens hygiéniques ou médicaux que les prophètes firent plus tard à la médecine humaine.

## QUATRIÈME LETTRE.

*Études chirurgicales sur la Bible. (Suite.) — Pratiques des prophètes. — Notions anatomiques. — De la condition des chirurgiens.*

Le pronostic avait été introduit par Nathan, ou, si l'on veut, par Ahias; ce fut Elie qui institua la thérapeutique, en ressuscitant le fils de la veuve de Sarepta. Les résurrections n'étant point de notre ressort, nous passerons légèrement sur Elie; mais il faut s'arrêter davantage sur Elisée, son disciple, qui fut, comme nous dirions dans le langage moderne, le plus grand praticien de son temps.

Sa première cure fut purement théurgique. Une bonne femme n'avait point d'enfant, et son mari était fort vieux; Elisée lui promit qu'elle aurait un fils; et plus tard, l'enfant étant mort d'une fièvre cérébrale, il le ressuscita. En ceci il avait été précédé par Elie; mais voici un très beau succès qu'il obtint comme toxicologiste, et que je n'oserais cependant recommander sans quelque réserve à l'imitation des praticiens.

Il était à Galgala, et il avait commandé une grande marmite de potage pour les fils de prophètes réunis autour de lui. L'un de ces apprentis, fort ignorant, à ce qu'il paraît, en botanique, avait été cueillir dans les champs des coloquintes sauvages; et en ayant rapporté plein sa robe, il les découpa dans la marmite: d'où l'on peut juger quel goût affreux eut le potage. Aussi les premiers auxquels on en servit le rejetèrent avec précipitation, en s'écriant: *Homme de Dieu, la mort est dans la marmite!* Elisée dit: Apportez-moi de la farine. Et la farine apportée, il la jeta dans la marmite. Après, il dit: Servez, et que ce peuple mange. Et en effet, l'amertume du potage se trouva corrigée.

Elisée acquit donc bientôt une immense réputation dans le pays;



elle s'étendit même jusqu'en Syrie. Et ici se place la consultation qu'il donna à Naaman, et qui est une esquisse de mœurs admirable.

Naaman, général syrien, avait la lèpre. Il apprit par une esclave juive qu'il y avait à Samarie un prophète capable de le guérir; il partit incontinent, emportant avec lui dix talens d'argent, six mille pièces d'or et dix robes magnifiques, muni d'ailleurs de lettres de recommandation du roi son maître pour le roi d'Israël. Il arrive; il présente au roi d'Israël les lettres susdites, où le roi de Syrie avait écrit tout brutalement: *Lorsque tu auras reçu cette lettre, sache que je t'envoie Naaman, mon serviteur, pour que tu le guérisses de la lèpre.* Mais il faut ici laisser parler la Bible.

« Quand le roi d'Israël eut lu les lettres, il déchira ses vêtemens et dit: Suis-je un dieu, et puis-je faire mourir et revivre, que ce roi m'envoie un homme pour le guérir de sa lèpre? Songez-y, et voyez qu'il ne cherche qu'une occasion contre moi.

» Ce qu'ayant ouï Elisée, l'homme de Dieu, savoir que le roi d'Israël avait déchiré ses vêtemens, il envoya vers lui avec ces mots: Pourquoi as-tu déchiré tes vêtemens? Que cet homme vienne à moi, et qu'il sache qu'il y a un prophète dans Israël. Naaman vint donc avec ses chevaux et ses chars, et s'arrêta à la porte d'Elisée; et Elisée lui envoya un homme avec ces mots: Va, et lave-toi sept fois dans le Jourdain, et ta chair sera guérie et tu seras purifié. Mais Naaman en colère s'en allait, disant: Je croyais qu'il viendrait lui-même, et qu'ayant invoqué le nom de son Dieu, il aurait touché ma lèpre de sa main et m'aurait guéri. N'avons-nous pas à Damas les sources d'Abana et de Pharphar, qui valent mieux que toutes les eaux d'Israël, pour me laver et me purifier?

» Il avait donc tourné le dos et s'en allait en colère, quand ses esclaves s'approchèrent et lui dirent: Père, si le prophète t'avait ordonné une chose difficile, assurément tu aurais dû la faire; et combien plus, quand il te dit seulement: Lave-toi et tu seras purifié! — Ainsi il revint, et se lava sept fois dans le Jourdain selon la parole de l'homme de Dieu; et sa peau devint comme celle d'un jeune enfant, et il fut guéri. »

Naaman, reconnaissant, offrit à Elisée les riches honoraires qu'il avait apportés, et que le prophète refusa noblement. L'esclave d'Elisée comprenait autrement les choses; il courut après Naaman, inventa une histoire, et fit si bien qu'il en tira deux robes et deux talens. Mais son maître irrité, le punit rudement de cette faute; il lui donna la lèpre de Naaman, présent déjà sévère, et il voulut qu'elle passât à sa postérité pour jamais. Malheureusement, lors de la dispersion des tribus, les titres de filiation se perdirent; sans quoi il serait curieux de rechercher, parmi les lépreux de l'hôpital Saint-Louis, s'il n'y aurait pas quelque descendant du malheureux Giezi.

Telles furent les principales cures d'Elisée; et elles donnèrent une telle opinion de sa puissance, qu'on ne voulut pas croire qu'elle fût entièrement éteinte à sa mort. Il mourut de maladie, et sans avoir rien fait pour se guérir lui-même; et comme un an après on jeta par hasard un cadavre dans son tombeau, le cadavre ayant touché les os du pro-



phète, *se redressa sur ses pieds* et s'en alla plein de vie. Ceci n'était arrivé à aucun prophète avant Elisée, et n'arriva à nul autre après lui ; et les Grecs firent un dieu d'Esculape pour de bien moindres miracles.

Le dernier des prophètes qui se soit mêlé de thérapeutique est Isaïe, qui guérit Ezéchias ; et il est à remarquer que d'abord il avait porté un pronostic mortel. Ezéchias implora Dieu, qui se laissa fléchir ; Isaïe lui fit appliquer sur son ulcère (ou peut-être tout simplement sur le lieu malade) un cataplasme de figues, et le roi guérit et vécut encore quinze ans après.

Voilà, si vous me passez cette expression, la clinique complète des prophètes ; et vous voyez ce qu'il faut penser de leurs connaissances en médecine, et s'ils peuvent compter légitimement parmi les médecins. Ne vous y trompez pas toutefois ; ils représentent, chez les Juifs, une phase par laquelle devait passer nécessairement la médecine interne, et que vous retrouverez également chez les Grecs, c'est-à-dire la thérapeutique théurgique, corollaire inévitable de l'étiologie théurgique. De telle sorte que dans cette médecine sacrée, l'étiologie, le pronostic et le traitement, tout relevait de Dieu, et que les deux seules créations scientifiques réelles, le diagnostic et l'hygiène, remontent exclusivement à Moïse, et ne reçurent aucun accroissement après lui.

Cependant, comme je vous l'avais annoncé, la pente insensible des choses avait amené les prophètes à faire usage de quelques moyens humains. Pour la lèpre, Elisée ordonne des bains ; pour la maladie d'Ezéchias, Isaïe prescrit un cataplasme émollient. Si les prophètes empruntaient aux médecins ordinaires quelques-unes de leurs recettes, on peut hardiment présumer que les médecins, à leur tour, avaient hérité des idées mystiques des prophètes, et qu'à l'administration des remèdes ils ajoutaient des pratiques superstitieuses ; de telle sorte qu'ils représentaient également, dans une sphère moins relevée, la médecine théurgique. Ce mélange d'une science en ébauche et d'une superstition enracinée est assez manifeste dans l'histoire de Tobie, à peu près contemporain d'Isaïe. Le jeune Tobie était conduit par un ange, qu'il prenait pour un homme ordinaire. Ayant pris un gros poisson, l'ange dit à Tobie : éventre ce poisson, et mets-en à part le cœur, le fiel et le foie, car ils servent à faire des médicamens fort utiles. Tobie demande quelle est leur vertu ; l'ange répond : si l'on fait brûler une partie du cœur ou du foie sur les charbons, la fumée chasse toute espèce de démons ; et le fiel est bon pour laver les yeux où il y a une taie. Et de fait, Tobie trouva le moyen d'utiliser ces précieux médicamens contre le démon de sa femme et contre la taie de son père. Les ophthalmologistes sont ravis de retrouver là l'emploi de l'huile de foie de morue. Malheureusement le foie de morue a perdu sa plus belle propriété, et ne chasse plus les démons.

Là s'arrête l'histoire de la médecine interne chez les Juifs. Sur quoi je vous soumettrai deux observations. La première est que, vers l'époque de la captivité de Babylone, l'idée d'une vie future étant venue compléter ou réformer, à votre gré, le dogme religieux de Moïse, Dieu, maître de l'homme dans l'éternité, s'occupa beaucoup moins de le punir sur cette terre : il n'y a plus d'épidémies divines, il n'y a plus de



thérapeutes divins, et bientôt même plus de prophètes. Les médecins restèrent en possession de traiter les malades ; et à une époque beaucoup plus récente à la vérité, Jésus, fils de Sirach, disait dans l'Écclésiastique : *Honora medicum propter necessitatem ; etenim illum creavit Altissimus.*

La seconde est que ces médecins, enchaînés par le mysticisme de leur temps, ne firent faire aucun progrès à l'art, ne fondèrent aucune école, et n'ont laissé à grand'peine qu'un vague souvenir. A en juger par les rares notions qui nous en restent, ils n'osaient encore employer les remèdes internes, et toute leur thérapeutique se bornait à des topiques ; en sorte que cette médecine primitive n'était qu'une dérivation, une imitation de la chirurgie. La chirurgie, plus active et plus libre, remontait d'ailleurs à une bien autre antiquité ; et maintenant que nous lui avons déblayé le terrain, nous allons essayer d'en tracer l'histoire.

Je rangerai sous quatre chefs ce que j'ai à dire de la chirurgie des Hébreux, et j'examinerai tour à tour les notions qu'ils possédaient sur l'anatomie, sur le pansement des plaies et des fractures, sur les opérations, et enfin sur les accouchemens.

L'anatomie roulait tout entière sur ce que l'immolation des victimes avait pu apprendre aux sacrificateurs. Or, il y a là deux choses assez étranges : d'abord que toutes ces notions sont contenues dans quelques versets de l'un des livres de Moïse, et n'ont reçu, pas plus que l'hygiène et le diagnostic, aucun accroissement de ses successeurs ; et par suite, que la Bible tout entière est d'une pauvreté excessive en détails anatomiques, et demeure à cet égard bien inférieure aux poèmes homériques. Ajoutons même que l'obscurité du texte hébreu ne laisse pas toujours bien voir ce que le législateur a voulu dire.

Lorsqu'on sacrifiait quelque animal, bœuf, mouton ou chèvre, il fallait offrir au Seigneur « la graisse qui couvre les entrailles et toute celle » qui est en dedans. » Probablement il s'agit là de l'épiploon et du mésentère. Plus, « les deux reins avec la graisse qui est dessus jusque » dans les flancs ; et on ôtera avec les reins la membrane qui recouvre le foie. » Si la première partie de cette phrase est assez claire, la deuxième en revanche l'est infiniment moins. Qu'est-ce que cette membrane du foie, ou, comme disent élégamment les traducteurs, cette *taie* du foie qu'il faudra faire fumer sur l'autel avec les reins ? D'après l'ensemble, ce doit être quelque partie grasseuse, et nous ne connaissons de membrane du foie que le péritoine et la capsule de Glisson, qui ne sont pas riches en tissu adipeux, et qu'il n'eût pas été facile de décoller. Probablement Moïse a voulu parler de l'épiploon gastro-hépatique, ou du ligament falciforme du foie, où il s'amasse en effet assez de graisse ; mais comment se fait-il que M. Cahen n'ait pas jeté plus de jour sur ces matières ? A la vérité, on ne brûle plus de pareilles offrandes sur l'autel depuis la destruction du temple : mais la contre-partie de cette loi est restée en vigueur jusqu'à ce jour parmi les Juifs : *toute graisse appartient à Jéhovah* ; et il est défendu à perpétuité de manger aucune sorte de graisse. Dès lors la tradition n'a-t-elle pas dû apprendre aux rabbins et aux bouchers juifs quelles sont les



parties de l'abdomen qu'il faut mettre à part ? Ceci me remet en mémoire le fameux tendon de Jacob, que M. Cahen présume être le tendon d'Achille ; et, en vérité, si les Juifs n'ont cessé de manger le tendon d'Achille que depuis l'accident de Jacob, il fallait qu'auparavant ils fussent doués d'une force de mâchoire inconnue au reste des mortels.

Voilà donc tout ce que la Bible nous enseigne de l'anatomie de l'abdomen ; le reste des viscères est dénommé sous le nom général d'*entrailles*. Pour les membres, elle distingue la peau, les chairs et les os ; cela a dû être connu dès le commencement du monde. Le révérend David Martin fait bien dire à Job : *Mes artères n'ont point de relâche*, mais ces *artères* sont une pure découverte du traducteur.

Avec de semblables notions, la chirurgie ne pouvait pas être bien brillante ; mais d'abord disons un mot de l'état des chirurgiens.

Nous avons vu que ceux de Joseph étaient esclaves : mais, après la sortie d'Égypte, tout le peuple ayant été de nouveau circoncis, il n'y eut plus d'esclaves que ceux que l'on faisait ou qu'on achetait aux nations étrangères ; et les chirurgiens hébreux se trouvèrent donc naturellement des hommes libres, ce qui est fort satisfaisant. Ce qui ne l'est pas moins, c'est de voir le législateur s'occuper de leurs hono-  
raires.

« Si des hommes se querellent, dit l'Exode, et que l'un ait frappé l'autre avec une pierre ou avec le poing, et que le blessé ne soit point mort, mais qu'il ait été obligé de garder le lit ; si plus tard il se lève et sort et marche avec son bâton, celui qui l'a frappé sera innocent de sa mort, mais il le dédommagera de la perte de son travail et paiera les frais des chirurgiens. »

Je rétablis ici le mot de chirurgiens, au lieu des *médecins* que tous les traducteurs s'obstinent à mettre ; mais ce mot n'est peut-être pas un équivalent suffisamment exact. Qu'ils aient été chargés d'ensevelir les morts, A. Paré en fit autant ; il n'y a donc là rien qui déroge. Mais un autre passage du même chapitre m'a laissé une bien plus grave inquiétude. Si un homme en tue un autre, il sera puni de mort. Voilà qui va bien : les Hébreux connaissaient la pendaison, la lapidation, le bûcher, etc. ; cela ne nous regarde pas encore. Mais si dans la rixe il n'y avait qu'un organe de lésé, la loi est formelle : « Œil pour œil, » dent pour dent, main pour main, pied pour pied, brûlure pour brû-  
lure, plaie pour plaie, contusion pour contusion ; » voilà une certaine série d'opérations chirurgicales. Que l'on eût confié à un bourreau ordinaire la mission de crever un œil, cela se conçoit, bien que peut-être cette habitude de crever des yeux n'ait pas été absolument étrangère à l'invention de l'opération de la cataracte ; mais pour arracher une dent, il fallait une certaine dextérité, une certaine habitude, qui exigeait quelque apprentissage : et, de deux choses l'une, ou bien c'étaient nos chirurgiens que l'on en chargeait, et cela me déplait prodigieusement ; ou bien c'étaient des bourreaux, et alors j'ai grand peur que ces bourreaux, instruits par la pratique, n'aient élevé un peu plus tard boutique contre boutique, et dans un temps où il n'y avait pas de diplômes, ne soient devenus par le fait de véritables chirurgiens. Vous direz : Casser une dent en échange d'une dent cassée, n'est pas une



si grande affaire ; mais considérez qu'il n'en faut casser qu'une, ou deux, ou trois, ni plus ni moins ; c'est le marché du juif Shylock : tu prendras ta livre de chair, mais garde-toi d'en ôter une once de plus. Et ces amputations du pied, de la main, ces brûlures, ces incisions, ces meurtrissures ; ne voyez-vous pas le bistouri, le couteau, les cautères, tout l'arsenal de la chirurgie entre les mains du bourreau, à moins que ce bourreau ne soit le chirurgien lui-même ?

Sur ce point, imposez silence à vos scrupules. Dans la haute antiquité, le bourreau était un personnage très considéré et très considérable ; et de nos jours, il n'a pas encore perdu partout son ancienne gloire. Dans notre Algérie, de jeunes Arabes de bonne maison réclament comme une faveur la mission de décapiter un homme ; c'est un apprentissage de combat et de guerre. J'ai vu moi-même, en Pologne, le bourreau de Varsovie, chargé de décoller un grand seigneur qui avait eu le malheur d'être surpris en flagrante trahison, j'ai vu, dis-je, le bourreau parcourir pompeusement la ville en habit de pourpre et d'or, à la tête d'une nombreuse et brillante cavalcade, manifestement accueilli par la faveur populaire ; sur l'échafaud, qui se dressait dans une plaine immense, mon bourreau se prélassait comme sur son théâtre, distribuant à la foule, avec une affabilité toute royale, des saluts et des sourires de bonne humeur ; puis, quand le moment fut venu, il prit, des mains de son valet, sa grande épée à deux mains, en examina le fil avec la satisfaction d'un amateur, se campa sur ses jarrets, dans une pose académique qui ne manquait pas d'élégance, balança deux fois dans l'air le terrible coutelas, et au troisième coup la tête avait été dérobée, c'est le mot, des épaules du coupable. Alors vous eussiez eu les oreilles assourdies des *vivat* et des battemens de mains ; et sans doute quelques acclamations éclataient pour la patrie vengée, mais la plus grande part était pour le bourreau ; et lui-même le comprenait bien ainsi, s'approchant de la rampe, s'inclinant devant son public, prenant enfin tous les airs de cette modestie orgueilleuse d'un acteur que le parterre a rappelé. Dans ce pays, c'est une belle charge que celle de bourreau ; et les simples chirurgiens, les barbiers, les *felschers*, occupent un échelon infiniment inférieur dans la considération publique. Vous voyez donc qu'à tout prendre, il n'y aurait pas trop à s'affliger de la confusion possible des deux métiers chez les Hébreux.

Et après tout, faut-il remonter si loin dans l'histoire pour trouver quelque chose de semblable ? Au seizième siècle, par presque toute l'Europe, les bourreaux étaient en même temps rebouteurs. Parce qu'ils cassaient les os des patients sur la roue, on imaginait qu'ils sauraient aussi bien les remettre ; et n'avez-vous pas, dans ce moment même, à Paris, des équarisseurs qui traitent les entorses, les luxations et les fractures, à la barbe du procureur du Roi ? Or, les exécuteurs de la loi juive avaient, sur ce point, les mêmes droits à la confiance du peuple que les bourreaux du seizième siècle et les équarisseurs du dix-neuvième ; car le Lévitique, qui complète le code pénal de l'Exode, dit expressément, *fracture pour fracture*, de telle sorte qu'un accident unique donnait au chirurgien, dans notre hypothèse, une triple besogne ; le raccoutrement de la première jambe cassée ; puis l'opéra-



tion de la fracture, et le raccourcement de la jambe du coupable.

Ce qui limitait un peu les bénéfices de la profession, c'est que tout le monde empiétait sur son domaine. Nous verrons qu'il n'y avait pas jusqu'aux femmes qui se mêlaient de la circoncision ; et pour une autre opération qui consistait à percer l'oreille aux esclaves, c'était le maître qui s'en chargeait lui-même. Mais je reviendrai plus tard sur ces opérations.

La thérapeutique chirurgicale étant limitée, comme nous l'avons établi, aux lésions purement traumatiques, il semble qu'on devrait trouver surtout développée la chirurgie militaire, et voir un certain ordre de secours préparé aux blessés dans les armées ; mais il n'en est rien, même à une époque déjà fort avancée : nous avons trois faits assez positifs qui le démontrent. Vers l'an 892 avant J. - C. , il y eut une grande bataille entre le roi de Syrie et les rois de Juda et d'Israël réunis. Achab, roi d'Israël, était allé au combat déguisé ; ce fut donc par hasard qu'un Syrien, ayant bandé son arc, le frappa d'une flèche *entre le poumon et l'estomac* ; d'autres traduisent : *entre les tassettes et le harnois*, ce qui nous importe peu pour le moment.

« Aussitôt le roi dit à son écuyer : tourne la main et retire-moi de la mêlée, car je suis grièvement blessé. La bataille continua tout le jour, et le roi se tenait sur son char en face des Syriens, et il mourut vers le soir ; le sang de la blessure s'écoulait dans le fond du char. »

Voilà donc un roi blessé qui meurt par hémorrhagie ; il a près de lui son écuyer, toute son armée en avant, et il n'y a aucun essai de traitement, aucun chirurgien appelé. Les héros grecs du temps d'Homère (Homère était contemporain d'Achab) n'étaient pas aussi tristement abandonnés.

Un peu plus tard Joram, fils d'Achab, continuant la guerre contre les Syriens, fut blessé à Rama, dans une bataille ; il revint à Jisrehel pour se faire panser.

Et près de trois siècles après, quelques années seulement avant la captivité de Babylone, Josias, roi de Juda, ayant reçu une flèche dans une bataille contre les Egyptiens ; — « le roi dit à ses serviteurs : retirez-moi du combat, car je suis dangereusement blessé. Ils l'enlevèrent donc de son char et le mirent sur un second char qui le suivait, selon la coutume des rois, et ils le menèrent à Jérusalem, où il mourut. » — Ainsi le roi avait sa suite près de lui, et dans sa suite pas un chirurgien.

Du reste, cela n'est pas sans exemple même dans l'histoire moderne ; et à part quelques exceptions rares, les barbiers et les chirurgiens du moyen-âge restaient dans les villes, et se gardaient bien d'aller exposer sur le champ de bataille leurs onguens et leurs jours également précieux.

Tâchez de vous former, avec ces rares notions, quelque idée de l'état de ces chirurgiens primitifs ; dans une prochaine lettre, j'essaierai de vous faire assister à leur pratique.



## CINQUIÈME LETTRE.

*Etudes chirurgicales sur la Bible. (Suite.) — Du pansement des plaies et des fractures. — Médecine opératoire. — De la nature des instrumens.*

Quand j'ai promis de vous faire assister à la pratique des *Réphaïm* juifs, peut-être trouverez-vous que c'était un engagement un peu téméraire. D'abord les documens sont rares, ainsi qu'on pouvait s'y attendre; et encore est-il difficile, pour le peu qu'on en possède, de saisir le sens certain, en vertu de cette difficulté de l'hébreu dont je vous ai déjà fourni quelques preuves. Tâchons donc de ne nous engager dans ce *pétrin hébraïque, in hujus lingue pistrinum*, dit S. Jérôme, qu'avec toute la réserve possible; et toutefois la rareté même des renseignemens nous fait une loi de n'en négliger aucun.

En ce qui concerne le traitement des blessures, la Bible demeure muette pour tout le temps qui a précédé les prophètes. Je vois bien, à l'époque du patriarche Jacob, des marchands Ismaélites importer en Egypte *des aromates, de la gomme, de l'ambre*; ou bien, suivant une autre version, *des drogues, du baume et de la myrrhe*; Jacob lui-même envoya en présent à son fils Joseph quelques produits du même genre; mais l'incertitude du sens nous arrête à propos dans les conjectures que nous aurions pu faire sur les usages de ces aromates ou de ces drogues. Tout ce qu'on peut affirmer, c'est que dès lors, on avait assez bien observé la marche de la fièvre traumatique; et pour mieux accabler les gens de Sichem, qui s'étaient laissé persuader de se circoncire, les enfans de Jacob attendirent le troisième jour après l'opération, *quando gravissimus vulnerum dolor est*, dit la Vulgate.

Ce n'est donc que beaucoup plus tard, dans les deux derniers siècles qui précédèrent la captivité, qu'enfin on peut saisir quelques traces de la chirurgie pratique dans les écrits des prophètes; et il est d'autant plus essentiel de distinguer les temps, que le mode de pansement indiqué par Isaïe, par exemple, n'est pas le même que celui qu'on trouve dans Jérémie, plus vieux que lui de deux cents ans. Isaïe déplore le triste état de son peuple:

« De la plante des pieds jusqu'à la tête, il n'y a pas une seule partie épargnée: tout est plaie et bosse (*vulnus et vibex*, selon la traduction de Michaëlis; la Vulgate dit: *vulnus et livor et plaga tumens*); tout est comme une plaie vive qui n'a été ni exprimée, ni bandée, ni adoucie avec de l'huile. »



J'ai à dessein dépouillé le texte de sa poésie pour en donner cette traduction plate, mais à peu près exacte ; je dis à peu près, car le sens de Michaëlis que j'ai suivi diffère du sens de la Vulgate ; et Michaëlis lui-même n'a pas peu accru mon embarras en indiquant deux sens à la fois.

Par une rencontre fort singulière, un mot essentiel à l'histoire de la chirurgie antique, un mot qui renferme à lui seul une partie capitale du traitement, ce mot ne se trouve qu'une seule fois dans l'hébreu de la Bible, une seule fois également dans le grec des poèmes homériques ; et dans l'un et l'autre livre il y a incertitude sur le sens. Michaëlis dit bien que la plaie devait être *exprimée, expressa* ; mais ailleurs il hésite, et semble croire qu'il s'agissait de la comprimer seulement, *compressa* ; et la Vulgate, abondant dans ce dernier sens, traduit tout nettement : *Non est circumligata, nec curata medicamine, neque fota oleo*. Dans l'endroit parallèle de l'Iliade, on reste indécis sur la question de savoir si le mot grec parle de l'expression ou de la succion de la plaie. Vous voyez aussi que les médicamens de la Vulgate ont disparu de la version de Michaëlis ; et s'il vous plaît, quand nous aurons ainsi épilé et épuré le sens de chaque mot, que nous restera-t-il de certain ? Or, c'est ici que la véritable érudition triomphe ; il nous reste un mot qui nous sauve : tout le monde est d'accord touchant les applications huileuses ; et si vous vous rappelez le cataplasme de figues, il semble qu'Isaïe était de quelque école antiphlogistique, et employait volontiers les émoulliens.

Jérémie serait alors d'une autre école, car il ne parle ni d'huiles, ni de cataplasmes.

« Ils ont pansé, s'écrie-t-il, la plaie de la fille de mon peuple d'une façon honteuse... N'y a-t-il point de résine (ou de baume) en Galaad ? Pas de chirurgien pour cicatriser la plaie de la fille de mon peuple ? »

Vous voyez qu'ici il est question de balsamiques. Il est vrai que, si vous êtes éclectique, vous répondrez qu'Isaïe parlait d'une plaie récente et enflammée, où les émoulliens sont nécessaires, tandis que Jérémie avait à traiter une plaie ancienne et mal pansée jusque-là, qui avait besoin d'excitans pour arriver à cicatrisation. En quoi vous pourriez fort bien avoir raison, et Isaïe et Jérémie aussi ; et cela prouverait seulement une science assez avancée des indications dans la chirurgie hébraïque. Pour moi, n'ayant pas d'autres documens à vous offrir, je déclare mon incompetence, et je m'abstiens.

Ce qui est certain, c'est que toute plaie était recouverte par un bandage : Isaïe, Osée, Jérémie, Ezéchiël, sont unanimes à cet égard. Le dernier nous apprend aussi que les fractures étaient traitées avec des bandes :

« J'ai rompu le bras de Pharaon, et il n'a point été bandé pour être mené à guérison ; ni enveloppé de linges, ni entouré de bandes pour recouvrer sa force et pouvoir saisir son glaive. »

Michaëlis ne semble avoir vu là que l'emploi de la bande ; mais la Vulgate y ajoute assez clairement des compresses. Dans tous les cas, souvenez-vous qu'Ezéchiël écrivait au temps même de la captivité, 600 ans avant l'ère chrétienne, et que les méthodes alors en vigueur



pourraient fort bien différer des méthodes en usage au temps de Moïse, lequel vivait neuf siècles auparavant.

Mais il nous faut reculer jusqu'à Moïse et même jusqu'à Abraham, pour retrouver les origines de la médecine opératoire ; et elle était déjà assez riche, ainsi que vous allez voir.

La première opération connue est la circoncision ; le premier opérateur fut Abraham. A l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans, de sa propre main, il se circoncit lui-même, lui, son fils Ismaël et tous ses esclaves.

Toutefois il n'a pas joui toujours d'une priorité incontestée. Au dix-huitième siècle, Voltaire, jugeant qu'il y allait d'un grand intérêt pour sa cause d'enlever aux Juifs cette petite gloire, fit tout ce qu'il put pour démontrer qu'ils l'avaient dérobée aux Egyptiens ; et Dieu sait combien il usa d'esprit et d'encre pour embrouiller la question la plus claire du monde.

Tout se réduit, en effet, à un rapprochement de dates ; or, Abraham avait pratiqué la circoncision dix-neuf siècles avant notre ère ; la première mention de la circoncision des Egyptiens se trouve dans Hérodote, qui écrivait 1400 ans après. Discutez ensuite sur la date plus ou moins reculée du Pentateuque, sur l'antiquité tout à fait conjecturale du rit égyptien ; vous ne réduirez jamais assez l'intervalle immense qui sépare Abraham d'Hérodote pour qu'il reste de l'incertitude à cet égard. Mais, direz-vous, parce que les Egyptiens n'en ont rien écrit, ou peut-être encore parce que leurs livres ont été perdus, on ne sait pas s'ils n'auraient pas connu la circoncision avant les Juifs, qui auraient bien pu la leur emprunter. J'approuve infiniment cette façon de parler : *on ne sait pas* ; elle est tout à fait propre à dissiper l'obscurité, s'il en restait encore ; car si vous ne savez pas, c'est la meilleure raison du monde pour vous abstenir et vous taire. Et plutôt au Ciel que toutes les discussions de priorité chirurgicale fussent aussi faciles à résoudre !

Je ne saurais ici omettre une circonstance capitale, qui est tout à fait propre à relever l'antiquité, la dignité, la supériorité de la chirurgie ; c'est qu'Abraham ne fut véritablement que l'exécuteur, et que l'idée de l'opération remonte à Dieu lui-même. Ce ne sont pas ici, notez-le bien, de frivoles imaginations comme celles de Leclerc et de Schulz ; le texte est positif ; et je m'étonne seulement que dans les graves querelles de la Faculté de médecine et des chirurgiens de Saint-Côme, ceux-ci n'aient pas songé à faire valoir un argument aussi triomphant.

Après la circoncision vient une autre opération presque aussi ancienne, et qui cette fois ne saurait se prévaloir d'une si haute origine, permis à vous, si vous voulez, de conjecturer qu'elle eut pour inventeur Satan lui-même ; je veux parler de la castration. Déjà dans l'histoire de Joseph, Putiphar, le grand panetier, et le grand échanson de Pharaon sont appelés eunuques ; mais les commentateurs ont estimé que c'était là un titre purement honorifique, et sans les charges de l'emploi. Ce qui est certain, c'est que la Bible les appelle eunuques, et qu'il existait dès lors de véritables eunuques. On distingue même deux méthodes de castration fort distinctes et qui se sont conservées durant tout l'antiquité ; la méthode par attrition ou écrasement des testicules, décrite encore avec détail par Paul d'Égine, et l'amputation de ces organes.



« L'eunuque par attrition ou par amputation des testicules n'entrera point dans l'église du Seigneur. »

D'après cette défense, la castration devait rester en dehors de la pratique des Hébreux, et très probablement il faut en faire honneur à la chirurgie égyptienne.

Les deux autres opérations qui suivent avaient peut-être une semblable origine, ou peut-être encore étaient-elles en usage parmi les Phéniciens (Philistins) et les autres peuples voisins de la Judée.

« Vous ne ferez point d'incisions en votre chair pour un mort, dit le Lévitique, et vous n'y imprimerez point de figures ou de stigmates. » La dernière partie de ce verset paraît bien s'appliquer au tatouage, et c'est ainsi que l'ont entendu tous les traducteurs. Quant aux incisions, on les retrouve beaucoup plus tard pratiquées comme rite religieux par les prêtres de Baal, qui se servaient à cet effet de couteaux et de lancettes.

Jusque-là, à part la castration, toutes ces opérations pourraient se classer dans la petite chirurgie; vous pouvez encore y en rattacher une autre qui a dû être imaginée de fort bonne heure par la coquetterie des femmes, mais qui prend dans la législation de Moïse un caractère plus grave et en quelque sorte solennel. Quand était venu le temps d'affranchir un esclave, si l'esclave préférait rester avec son maître, celui-ci le conduisait devant les juges; là il lui faisait approcher l'oreille près de la porte ou d'un poteau, et lui perforait l'oreille avec un poinçon. Le manuel opératoire est assez bien décrit, et à peine y avons-nous changé quelque chose.

Mais, outre les deux procédés de castration, la grande chirurgie réclame assurément toutes les opérations qu'infligeait la loi pénale, et dont j'ai déjà dit quelques mots. On a vu dans quels cas devait se pratiquer l'amputation du pied ou de la main; celle-ci se faisait encore dans une autre circonstance :

« Si une femme, prenant parti pour son mari dans une rixe, porte la main sur l'adversaire et le saisit par les parties honteuses, tu lui couperas la main et tu n'auras aucune pitié pour elle. »

On ne trouve pas dans la Bible d'exemple de ces amputations par autorité de justice, et nous ignorons absolument comment on procédait. Quelquefois on exerçait des mutilations semblables sur les ennemis captifs; ainsi, Judas et Siméon, successeurs de Josué, ayant pris Adonibeseq, roi de Canaan, lui coupèrent les bouts des pieds et des mains; ou, suivant d'autres, les deux pouces et les deux gros orteils. Cet Adonibeseq avait coutume de faire subir le même traitement à ses prisonniers; et, quand il l'eut souffert à son tour, sa fierté ne faiblit point, et la Bible nous a conservé son chant de mort, qui, pour l'intrépidité sauvage, ne le cède guère à celui de Regner Lodbrog :

« Soixante et dix rois à qui j'avais coupé les mains et les pieds ramassaient les miettes de ma table; ainsi que j'ai fait, Dieu m'a fait. »

Il fut conduit à Jérusalem, et mourut des suites de ses blessures. On peut encore présumer que les amputations ne se bornaient pas toujours aux mains et aux pieds; car Dieu, faisant entendre ses menaces au



grand sacrificateur Hélié, lui dit : « Les jours viennent où je te couperai le bras, et où je couperai le bras de la maison de ton père. » C'est là une métaphore, sans doute, mais qui paraît bien prise dans un ordre d'idées réelles et pratiques.

Au reste, en repassant l'une après l'autre toutes ces opérations, on arrive à cette conclusion très singulière, que la plupart ont été inventées pour torturer les hommes, et pas une seule pour les guérir. En réalité donc, elles ne se rattachent pas à la chirurgie, ou, pour mieux dire, à la thérapeutique chirurgicale; et cependant qui voudrait dire qu'elles n'y ont aucun rapport? Si je les ai recherchées avec soin, si je me suis complu à les mettre en lumière, c'était afin de montrer dans leur pureté native toutes les origines de l'art; et je regarde comme très vraisemblable que ces premières opérations, imaginées pour satisfaire tantôt l'instinct religieux, tantôt des passions jalouses ou féroces, donnèrent enfin aux opérateurs l'idée et le courage d'entreprendre quelque chose de semblable dans des vues plus humaines. Ainsi que de nos jours, les expériences sur les animaux, qui ont bien aussi leur cruauté, ont agrandi parfois le domaine de la chirurgie; ainsi ces vivisections sur l'homme, ces sortes d'expériences sans but, ont trouvé enfin leur utilité, et ont servi de premiers jalons à la science. Il n'est pas non plus sans intérêt de constater que jusqu'au sixième siècle avant notre ère, en Egypte et dans la haute Asie, il n'y a pas de traces de médecine opératoire dans la juste acception des termes, et qu'on ne trouve même aucune mention de la saignée. Nous pouvons dire par avance que pour l'Europe et l'Asie mineure, l'étude des poèmes homériques conduit à un semblable résultat.

Enfin il se présente une dernière question à élucider. Nous ne pouvons que faire des conjectures sur le manuel opératoire suivi pour tous ces cas; et je présume bien que les procédés de Chopart et de M. Lisfranc n'avaient pas encore été découverts. Mais il est curieux de rechercher quelle était la matière et la forme des instrumens qui figuraient dans l'arsenal d'un opérateur égyptien, phénicien ou hébreu, à partir du dix-neuvième siècle du monde; c'était alors surtout que l'invention d'un instrument était une conquête, tandis que de notre temps ce n'est plus guère qu'un amusement de coutelier.

Pour la circoncision d'abord, Dujardin pense qu'on se servait d'une pierre tranchante; d'autant plus, ajoute-t-il, « qu'alors le fer n'était pas plus connu que l'airain pour en faire des instrumens tranchans. » Cette dernière assertion est une pure hypothèse, que nous examinerons dans un moment; mais il paraît très probable qu'en effet les premières opérations furent faites avec des couteaux de pierre. Si la Bible se tait sur la nature des instrumens d'Abraham, nous trouvons plus tard que Séphora, femme de Moïse, pour circoncire son enfant, se servit d'une pierre tranchante; et Dieu, enjoignant à Josué de circoncire le peuple, lui dit tout d'abord : « fais-toi des couteaux de pierre. » Quelques traducteurs n'ont vu dans le texte que des couteaux bien tranchans; mais la majorité est pour des couteaux de pierre, et je ne demande pas mieux que de m'y ranger. Mais c'est une autre question que de savoir si même alors il n'y avait pas d'instrumens tranchans métalliques; et



pour le temps de Josué, cela ne me paraît pas un moment douteux. Je ne veux point remonter jusqu'à Abraham, bien que je puisse faire valoir l'énorme coutelas que les peintres lui mettent à la main pour sacrifier son fils Isaac. M. Cahen réduit ce coutelas aux proportions d'un simple couteau; ce couteau était-il de pierre ou de métal? C'est ce qu'il est et sera à jamais impossible de dire. Vous pouvez également admettre ou nier que les flèches d'Esau fussent armées de pointes de pierre; je n'ai nulle opinion à cet égard. Mais je commence à en avoir une, quand je vois les fils de Jacob tomber sur les Sichimites à coups d'épée, au dire de tous mes traducteurs; et j'ai quelque peine à me figurer des épées de pierre. Le fer était d'ailleurs connu depuis longtemps; Tubalcaïn l'avait travaillé dès avant le déluge; Moïse appelle l'Égypte *une fournaise de fer*, et le fer revient aussi souvent dans les métaphores du Pentateuque que l'airain dans celles de l'Iliade. Quand le législateur veut vanter aux Juifs la terre promise, il leur dit que *ses pierres sont de fer*; dans le butin fait sur les Madianites, on trouve mentionnés le cuivre et le fer; les gens de Canaan avaient des chars *de fer* ou *armés de fer*, ou même, selon certaines versions, *armés de faux de fer*. Mais quoi, lorsque Moïse parle des blessures faites par la pierre, le bois ou le fer, entend-il parler simplement d'instrumens contondans? Quand il défend de mettre *la faucille* dans les blés du prochain, s'agirait-il, à votre avis, d'une faucille de pierre? Et que répondrez-vous à cet autre passage :

« Si un homme va dans la forêt couper du bois avec son voisin, et que le fer de sa hache (ou de sa cognée) échappe du manche et aille frapper mortellement son voisin, etc. ; » voilà bien le fer, le fer d'un instrument destiné à couper du bois. Le fer était aussi employé à tailler la pierre; et il est dit expressément que Josué éleva un autel sur la montagne d'Hébal, avec des pierres entières et non taillées par le fer. A mesure qu'on avance, les témoignages débordent; au temps de Samuel, les Philistins avaient emmené tous les forgerons d'Israël *pour empêcher les Hébreux de forger des épées et des lances*, et quand ils avaient à aiguïser leurs socs, leurs coutres, leurs haches, ou bien ils les aiguïsaient à la lime, ou bien il leur fallait aller chez les Philistins. Et enfin, car il faut s'arrêter, lorsque l'écrivain sacré rapporte avec admiration la grandeur et le poids des armes défensives de Goliath qui étaient d'airain, il ajoute que le fer de sa lance pesait *six cents sicles de fer*.

Remarquez, je vous prie, cette abondance et cet emploi multiplié du fer parmi les Hébreux et les Phéniciens, comparé à sa rareté dans l'Asie mineure et dans la Grèce. Au siège de Troie, à peu près vers le temps de Samuel, Homère fait à peine mention une ou deux fois d'armes de fer; et comme il écrivait environ trois siècles plus tard et avec les notions de son temps, on peut présumer qu'alors même le fer était d'un usage très rare parmi les Grecs.

Avant de quitter ce sujet, il faut dire un mot des renseignemens qu'on aurait pu espérer de trouver dans les hiéroglyphes de l'antique Égypte, tant illustrés par Champollion. Hélas! les hiéroglyphes de l'Égypte sont une autre sorte d'hébreu plus difficile encore que l'hé-



breu lui-même, et que je n'entends pas plus que Champollion et les autres, qui ne les entendent guère. Les tombeaux égyptiens ont conservé jusqu'à nos jours quelque chose de plus clair et de plus précieux que leurs hiéroglyphes : des instrumens, des outils, des armes. J'ai vu en effet, dans *l'Égypte ancienne* de M. Champollion-Figeac, décrits et figurés des flèches, des lances, des sabres droits et recourbés; il n'y manque qu'une petite chose, c'est la date de tous ces objets.

Ainsi donc, en admettant dans l'origine des bistouris de silex pour la circoncision, il me paraît infiniment probable que l'on ne tarda pas à les faire en métal, et en fer préférablement au cuivre. Mais y avait-il d'autres instrumens ?

Moïse parle en divers endroits des cheveux et de la barbe, et de la façon dont il faut les raser ou ne point les raser. Il est dit dans un chapitre des *Nombres* : *Il ne fera point passer la lame sur sa tête*; ce que la majeure partie des traducteurs ont entendu d'un rasoir. Quelques-uns y ont vu des ciseaux, mais probablement sans y avoir bien réfléchi. Des ciseaux ! l'un des produits les plus simples et les plus étonnans, l'instrument qui fait peut-être le plus d'honneur à l'intelligence humaine ! On ignore, et j'en suis honteux pour l'humanité, le nom de l'homme de génie qui a inventé les ciseaux ; comme on ignore le nom de l'homme qui a enseigné à faire le pain. Mais l'invention des ciseaux ne saurait remonter jusqu'au temps de Moïse ; il a fallu, certes, plus de trois mille ans à la race d'Adam pour trouver les ciseaux ; je ne sais pas même s'ils étaient connus du temps d'Hippocrate. En conséquence, et vu ces considérations lumineuses, je me décide pour le rasoir.

Nous avons vu que pour la perforation de l'oreille, nos Juifs avaient le poinçon. La hache était tout ce qu'il fallait pour les amputations en usage ; et enfin, outre leurs couteaux, les prêtres de Baal du temps d'Elie avaient des lancettes, *lanceolæ*, pour leurs petites incisions. Si c'étaient des lancettes comme les nôtres, la saignée n'était pas loin ; mais j'ai dit qu'elle n'était pas trouvée encore. Autre conséquence, la lancette, autant que peut porter la vue de l'histoire, serait donc un instrument phénicien.

Ici finit ce qui regarde la chirurgie proprement dite. Nous n'avons plus que quelques mots à ajouter pour ce qui concerne l'art des accouchemens.



## SIXIÈME LETTRE.

*Etudes chirurgicales sur la Bible. (Suite et fin.) — De l'art des accouchemens.*

C'est un des points de l'histoire qui m'ont le plus frappé que le grand développement qu'avait pris l'art des accouchemens dans l'Egypte et les contrées voisines dès les temps les plus reculés, comparé à la pauvreté de ressources qu'il offrait encore plus de mille ans après parmi les peuplades de la Grèce. Je vous raconterai quelque jour, d'après des autorités compétentes, le triste accouchement de Latone, qui eut des couches fort laborieuses. Presque toutes les déesses de l'Olympe étaient là, écoutant les cris de la pauvre femme et ne sachant que faire pour la secourir. Au contraire, les femmes des patriarches, et même celles des simples Hébreux, avaient des sages-femmes en titre et en état de se tirer d'accouchemens assez difficiles.

La première sage-femme dont il soit fait mention est celle qui assista Rachel, lors de son dernier accouchement. Le travail fut très pénible, Rachel était épuisée ; la sage-femme la soutenait par de douces paroles : *Rassure-toi, l'enfant viendra à bien*. Elle réussit en effet à sauver l'enfant, mais non la mère ; et Rachel mourante appela son enfant Bénéoni, nom que Jacob changea en celui de Benjamin.

Les sages-femmes juives qui résistèrent aux ordres de Pharaon ont eu leurs noms justement conservés : elles s'appelaient Séphora et Phua ; je reviendrai tout à l'heure sur leur histoire.

Pour arranger dans un ordre un peu méthodique leurs notions tocologiques, il convient de parler d'abord de la stérilité et de la conception. Tout ce qui était alors admis n'a pas été conservé par la science moderne ; mais il n'est aucune croyance, si légère qu'elle soit, qui ne soit restée long-temps dans l'art, et n'ait laissé sa trace jusques aux confins de l'époque actuelle ; sous le long règne de l'autorité surtout, on en avait fait autant de dogmes presque sacrés ; et qui aurait osé douter des dires d'un écrivain dont l'Esprit-Saint avait conduit la plume ?

Nous avons vu déjà que la stérilité venait de Dieu, et que Dieu daignait quelquefois y porter remède ; croyance consolante qui n'a pas disparu encore, et qui probablement se conservera toujours.

Quant à la conception, tout le monde se rappelle la fameuse expérience de Jacob, qui, pour avoir des agneaux roux et des chevreaux



tachetés, mettait sous les yeux des femelles en chaleur des branches de peuplier, de coudrier, de châtaignier, en partie dépeuillées de leur écorce. Ce fut sur la foi de cette expérience qu'on professa au moyen-âge et même plus tard qu'une femme blanche pouvait bien mettre au monde un négriillon si elle avait eu sous les yeux un nègre ; et le peuple, conservateur opiniâtre de toutes les traditions, n'a pas encore désappris à douter de la puissance du regard.

Je n'ai point parlé des lois religieuses touchant la femme qui a ses règles ; je ne ferai également que mentionner les lois sur l'avortement provoqué par des violences extérieures, et celles sur la purification des femmes accouchées ; tout cela regarde l'hygiène ou la médecine légale.

Mais une question fort curieuse est celle du procédé suivi pour les accouchemens en général. Tout ce qu'on sait à cet égard repose sur le passage suivant de l'Exode.

« Pharaon donna des ordres en ces termes aux sages-femmes des Hébreux, dont l'une avait nom Séphora et l'autre Phua : Quand vous accoucherez les femmes de votre peuple et que l'enfant sera sorti, si c'est un garçon, tuez-le ; mais si c'est une fille, qu'elle vive. Mais les sages-femmes craignirent Dieu, et ne firent point ce que le roi avait commandé ; mais elles laissèrent vivre les garçons. Le roi les fit venir et leur dit : Pourquoi m'avez-vous désobéi ? Les sages-femmes répondirent : Les femmes des Hébreux ne sont point comme celles des Égyptiens ; elles accouchent sans secours, et sont délivrées avant que nous soyons arrivées. »

Avant d'aller plus loin, hâtons-nous de dire que Dieu bénit d'abord les deux sages-femmes ; et que le peuple lui-même, qui n'est pas toujours ingrat, leur bâtit des maisons ; premier exemple d'une récompense nationale, et peut-être la seule qu'ait jamais valu l'art des accouchemens.

Mais pour revenir à notre sujet, les chirurgiens qui se sont occupés le moins du monde de l'histoire des accouchemens seront fort surpris de ne pas voir figurer dans ce passage la fameuse *chaire à accoucher* qu'ils pensaient bien y être, sur la foi de certains traducteurs. C'est que nulle autre part peut-être la langue hébraïque ne s'est montrée si malléable, si souple, si facile à plier à tous les sens ; et c'est en vertu de cette malléabilité que quelques-uns ont traduit : *Quand vous verrez les femmes sur les chaires, super sellas*. Ce contre-sens, car je ne saurais l'appeler autrement, a eu un succès prodigieux ; au commencement du xvi<sup>e</sup> siècle, quand les Allemands se mirent à lire la Bible, ils admirèrent l'invention des matrones israélites ou égyptiennes, et s'empressèrent de les imiter ; de là la chaire figurée dans Roesslin, copiée par A. Paré, et qui, si l'on cherchait bien, se retrouverait peut-être encore à l'heure qu'il est dans quelque coin du globe. Il faut bien dire ce qui a causé l'erreur ; c'est que le mot employé par Moïse se retrouve dans Jérémie, où véritablement il signifie un siège à s'asseoir ; et moi, qui parle contre l'hébreu, je m'aperçois tout à coup que le même mot a en français des significations tout aussi disparates ; *siège* à s'asseoir ; *siège*, fondement ; *siège* d'une ville, etc. Mes traducteurs auraient donc pris le



*siège* de la femme même pour le *siège* sur lequel elle était assise ; et cela nous a valu les *sièges* de Roesslin et de Paré. Mais ne se pourrait-il pas qu'ils eussent eu raison, et que le contre-sens fût de l'autre côté ? Car après tout, le texte hébreu n'est pas susceptible que de deux sens, et vous allez voir qu'il en a bien d'autres.

Il faut véritablement qu'en cet endroit je fasse une nouvelle campagne contre tous les traducteurs de la Bible. Je ne les accuse point de ne pas savoir l'hébreu ; qui est-ce qui peut se flatter de savoir l'hébreu ? Je les accuse tout simplement d'avoir accordé tant d'attention à cet hébreu qu'ils ne pouvaient comprendre, qu'ils en ont perdu le sens commun.

*Exemples.* Le révérend Martin fait dire à Pharaon : *Quand vous recevrez les enfans des femmes des Hébreux et que vous les verrez sur les sièges* ; vous voyez qu'il est question des chaires à accoucher. Mais quand on a reçu l'enfant, il est superflu de dire qu'on verra la femme sur le siège ; c'est une inconséquence dans les idées que je ne saurais prêter à un si grand prince.

M. Cahen dit : *Quand vous accoucherez les femmes des Hébreux, vous observerez les sièges* ; et de cette manière il a si subtilement éludé la difficulté, qu'on ne sait s'il s'agit du siège de la femme, du siège de l'enfant ou du siège à s'asseoir ; l'hébreu lui-même n'est pas plus amphibologique ; et cela peut s'appeler rendre exactement son original. Mais voici bien une autre affaire ; Vater propose un quatrième sens, et pense qu'il s'agit de bains de pierre dans lesquels on lavait les nouveau-nés. Kimri au lieu de bains de pierre, croit que Pharaon a eu en vue la vulve de la femme, ce qui est quelque peu différent. Alors le Pharaon aurait dit aux sages-femmes : *afin de reconnaître le sexe de l'enfant, vous regarderez la vulve de la mère* ; stupidité véritablement plus que royale. M. de Genoude a eu ici une admirable idée de traducteur ; il prétend, dans une note, que la Vulgate dit tout autre chose que l'original hébreu, et, comme de raison, dans sa version il a suivi la Vulgate. Mais que dit donc l'original hébreu, de l'avis de M. de Genoude ? L'hébreu dit : *Quand vous verrez l'enfant sur l'orifice de la matrice, si c'est un garçon*, etc. Ceci laisse de beaucoup Kimri en arrière. Reconnaître le sexe de l'enfant en explorant la vulve de la mère, c'était sans doute une idée de génie, et que nous avons fait convenablement valoir ; mais établir un pareil diagnostic quand on voit l'enfant sur l'orifice utérin, cela dépasse tout ce qu'il est permis d'imaginer en ce genre ; et, sans l'intention qui nous sauve, ce serait une véritable diffamation contre l'auteur de l'Exode.

Je maintiens donc ma traduction, d'abord comme la seule raisonnable, mais, de plus, comme très probablement conforme au texte ; car c'est la version de la Vulgate, la version de S. Jérôme, qui savait l'hébreu tout aussi bien qu'un autre.

Je dis tout aussi bien, et n'en voudrais pas dire davantage ; car trois lignes plus loin, le même S. Jérôme me semble avoir fait un affreux contre-sens. Les sages-femmes, suivant lui, répondraient à Pharaon : les femmes des Hébreux ont la science des accouchemens, *obstetricandi habent scientiam*. Les Septante, mieux inspirés, ont traduit : que les



*femmes israélites accouchent aisément et sans presque avoir besoin de secours* ; ce qui est le sens que j'ai suivi. Mais M. de Genoude, examinant cette grave question, regarde le sens des Septante comme *absurde et peu vraisemblable*. Cette dernière épithète est fort logique, peut-être même l'est-elle trop ; il serait difficile qu'une chose absurde fût si peu que ce soit vraisemblable. Mais où M. de Genoude a-t-il pris ses licences en obstétrique ? où a-t-il vu, grand Dieu ! excepté dans S. Jérôme, qu'une femme qui sait accoucher les autres en accouche plus vite elle-même ? Il n'y a là science qui fasse ; si l'enfant se présente bien, si la matrice se contracte suffisamment, si la femme est robuste et pousse avec vigueur, si le bassin est large, la plus ignorante accouchera vite ; avec des conditions contraires, madame Lachappelle en personne et pour son propre compte, aurait en besoin d'un accoucheur. Ainsi c'est le propre sens de M. de Genoude qui est *absurde* ; le sens des Septante est au contraire très beau et très raisonnable, et semble accuser une notion empirique des différences anatomiques des races, bien remarquable pour un temps aussi éloigné de nous. De cette argumentation victorieuse, je suis en droit de conclure, ce me semble, que S. Jérôme et M. l'abbé de Genoude ne sont pas forts en matière d'accouchement.

Pour finir ce qui regarde l'accouchement naturel, disons tout de suite ce que l'on faisait après la délivrance. Ici je dois vous avertir que mon unique autorité ne répond pas, tant s'en faut, à l'époque de Moïse ; c'est Ezéchiel, qui écrivait durant la captivité de Babylone. Le passage qui va suivre ne s'applique donc qu'à une époque fort éloignée de celle qui nous occupait tout à l'heure. Le défaut d'autres documens nous oblige à cette confusion, que, du reste, je vous signale.

Donc, le Seigneur commande à Ezéchiel de reprocher à Jérusalem ses abominations. « Le jour de ta naissance, dit le prophète, ton nombril ne fut point coupé, tu ne fus point lavée dans l'eau et nettoyée, tu ne fus point salée de sel ni emmaillottée ; aucun œil compatissant ne te prit en pitié pour te faire toutes ces choses, mais tu fus jetée dans un champ parce qu'on avait horreur de toi à ta naissance. »

D'où il suit que, pour les enfans dont on prenait soin, on coupait, comme de droit, le cordon ombilical ; on les lavait et on les nettoyait, puis on les emmaillottait, ainsi qu'on le pourrait faire au dix-neuvième siècle ; mais une cérémonie à laquelle nous avons renoncé, est l'aspersion de sel sur la peau de l'enfant. Et néanmoins cette coutume s'est perpétuée fort long-temps après Ezéchiel ; on retrouve dans Galien un passage où il est dit : *Salæ medico insperso cutis densior solidiorque redditur* ; et l'on dit qu'elle se conserve encore chez les Arabes modernes. J'emprunte ces deux rapprochemens à Michaëlis. Rendons à César ce qui est à César.

Mais, ô sévère Jean-Jacques, les mères nourrissaient-elles leurs enfans ? Je suis forcé de le confesser ; l'institution des nourrices remonte à la plus haute antiquité. Sans doute, quand la mère était morte en couches, une nourrice devenait indispensable ; et c'est probablement ce qui arriva pour Benjamin ; mais il y avait aussi des nourrices du vivant de la mère ; ainsi Rebecca avait eu pour nourrice Débora,



bien que sa mère eût assez vécu pour assister à ses fiançailles.

Arrivons aux accouchemens difficiles. Les grossesses doubles ne sont pas rares dans la Bible, et Rébecca, par exemple, eut d'une seule couche ses deux uniques enfans, Ésaü et Jacob. Chose remarquable, elle sut, avant l'accouchement, qu'elle était enceinte de deux jumeaux; elle en avait eu comme un pressentiment en sentant les deux fœtus s'agiter dans son ventre, et Dieu lui-même daigna lui apprendre ce que cela signifiait. Ésaü vint au monde le premier; mais on remarqua que Jacob tenait dans sa main le talon de son frère. Ce phénomène, tout à fait excentrique, ne demeura pas perdu pour les accoucheurs allemands du seizième siècle. Roesslin d'abord, figurant deux jumeaux dans l'utérus, fit bravement empoigner à chacun d'eux le pied de l'autre; Rueff ne fut pas moins orthodoxe; et il n'est pas jusqu'à notre Ambroise Paré qui n'ait copié cette abominable figure, ne voulant pas faire mentir la Bible pour si peu.

L'observation de Rachel, comme nous dirions en style moderne, ne servit qu'à la théorie de l'art; mais le fait de Thamar ne fut peut-être pas inutile à la pratique. Thamar était en travail; elle portait deux jumeaux, et l'un avait sorti le bras par la vulve. La sage-femme passa un lacs d'écarlate sur le bras sorti pour le reconnaître; mais l'autre jumeau arriva au passage le premier et fit remonter le bras dans la matrice. La précaution de la sage-femme n'avait pour but évident que de reconnaître l'ainé, chose importante à raison des droits de primogéniture; mais on comprend que ce moyen de diagnostic purement légal dut facilement être tourné au profit du diagnostic pratique, et nous en usons encore aujourd'hui.

Ma tâche s'arrête ici; et je ne veux cependant pas finir sans remarquer que les notions les plus positives que nous ayons sur les accouchemens, comme sur la chirurgie et sur le diagnostic médical, se trouvent dans les œuvres de Moïse. Non que l'on n'en rencontre quelques traces dans les livres postérieurs; nous avons vu déjà Ézéchiël emprunter à l'obstétrique quelques images; j'aurais pu aussi bien citer Jérémie : *Pourquoi donc ai-je vu tout homme tenant ses mains sur ses reins comme une femme qui enfante?* Et surtout Ézéchiël, qui, menacé par les Assyriens, ne trouve pas d'expression plus propre à rendre ses angoisses que cette métaphore tocologique : *Les enfans sont venus jusqu'à la vulve, et la force manque pour enfanter.* Mais en rassemblant, en pressurant tout le reste de la Bible, on serait bien loin d'en obtenir une masse de connaissances positives qui pût être comparée aux richesses scientifiques du Pentateuque; malgré la différence et le progrès des temps, Moïse, ici comme ailleurs, est toujours le savant et le praticien par excellence; et l'on peut répéter au point de vue de la médecine et de la chirurgie, cet éloge que ses successeurs lui rendirent à la fin de son propre ouvrage, que *jamais il n'y eut d'aussi grand prophète que Moïse en Israël.*



## SEPTIÈME LETTRE.

*Histoire de Jean de Troyes. — 1411 à 1414.*

Nous allons, s'il vous plait, laissant là l'antiquité et la théologie, arriver en plein moyen-âge et parler un peu politique.

Depuis les Lettres de M. Thierry sur l'histoire de France, il est vrai de dire qu'une nouvelle ère historique a commencé, et que le peuple, long-temps opprimé par les historiens comme par les seigneurs, a été tiré de l'oubli et a fait plus souvent apparition dans les récits de nos annales. Je crains cependant que cette réforme ne soit restée encore trop à la surface ; les écrivains modernes, marchant dans la voie tracée, ont bien pris en général quelque intérêt aux bourgeois des villes luttant pour l'établissement des communes, et aux serfs des campagnes accablés par toutes les misères réunies ; mais quand les serfs à bout de patience se révoltent, les atrocités commises par cette race inculte et barbare nuisent considérablement, dans l'esprit du narrateur, à la justice de leur cause, et c'est avec une certaine satisfaction qu'on lance enfin de bons escadrons de gentilshommes tout bardés de fer à la poursuite de ces va-nu-pieds. Dans une sphère plus élevée, lorsque cette grande commune de Paris, en qui déjà l'esprit français commençait à se personnifier quand il n'y avait pas encore de France, lorsque le peuple de Paris, lassé des concussions, des dilapidations, des trahisons des seigneurs et de la cour, essaye de prendre en main la cause de la France et même de la monarchie ; comme il n'obéit alors qu'à ses chefs élus, vilains, roturiers, vile canaille, et que, mal affermi dans ce rude sentier des révolutions, il finit toujours par être écrasé, je ne sais quelle pudeur saisit alors nos historiens les plus modernes et les plus amis de la cause populaire ; mais ils n'osent se prononcer en faveur d'un mouvement dirigé par des bouchers et des écorcheurs ; la nausée les prend à la seule idée d'un héros qui sera *le fils d'une tripière* ; et enfin il n'y a pas jusqu'au nom de ces vilains qui ne devienne une cause de mépris et de ridicule, s'ils ont le malheur de s'appeler *Caboche* ; est-il possible, en effet, de soutenir un seul instant le parti des *Cabochiens* ?

Lorsque j'écrivais mon *Introduction* à l'A. Paré, j'avais été frappé de cette injustice des historiens envers des hommes qui, les premiers dans des siècles abâtardis, avaient osé lever, au péril de leur fortune et de leur vie, le drapeau de la liberté et du patriotisme. Tous ces hom-



mes ont mal fini : martyrs de leur croyance et de leurs efforts , proscrits , torturés , pendus , décapités , ils n'avaient pas même l'espoir d'échapper dans l'avenir à une flétrissure éternelle ; le parti vainqueur tenait la plume aussi bien que l'épée , et toutes ces émeutes populaires étaient racontées par des écrivains royalistes . Et cependant , telle est la grandeur de quelques-unes de ces figures de bourgeois entraînés dans le mouvement politique , qu'elle a frappé leurs ennemis même ; le narrateur qui les couvre de blâme et d'injures devient involontairement leur apologiste dans son récit ; et ni M. de Sismondi , ni M. Michelet ne sont aussi équitables envers l'insurrection de 1413 que le religieux de Saint-Denis . Il y a là surtout un homme qui nous appartient , Jean de Troyes , chirurgien de S.-Côme , qui joue le principal rôle ; et comme je n'avais pu alors lui faire une réhabilitation aussi éclatante que je le désirais , j'exprimais tout mon regret par ces paroles qu'on me permettra de reproduire .

« J'aurais voulu moi-même , et cet épisode n'eût pas été déplacé peut-être dans une histoire de la chirurgie française , montrer ce magnanime vieillard , ce courageux orateur , ce grand citoyen , élu d'abord le premier des échevins de Paris , quand l'élection fut restituée au peuple ; défendant la cause du peuple contre les nobles qui pressuraient et trahissaient le royaume ; on l'aurait vu , quand la Bastille , surprise par une créature du dauphin , frappait les Parisiens de terreur , rassurer les courages , rassembler vingt mille hommes , attaquer et prendre la Bastille ; puis , par une démarche plus hardie encore , présenter au prince irrité les vœux du peuple , faire saisir à ses côtés les courtisans suspects de trahison , imposer au pouvoir l'acceptation d'une charte populaire ; et pour prix de son dévouement , bientôt abandonné des siens , proscrit , fugitif , arrêté , payer de sa tête le crime d'avoir tout sacrifié à son pays . Mais si la rapidité de mon récit m'entraîne , je ne renonce pas , dans une occasion meilleure , à réparer envers ce noble et malheureux champion de la cause populaire l'injuste oubli de ses contemporains et de la postérité , et à restituer à ce Mirabeau du moyen-âge la place équitable qu'il a droit d'occuper dans la mémoire des hommes . »

Cette tâche , que je me réservais alors , je vais essayer de la remplir aujourd'hui ; et sans prétendre réparer toutes les lacunes de nos historiens dans le récit d'une révolution qui , quatre siècles à l'avance , semble comme une image et un pressentiment de la grande révolution française , je me bornerai aux détails qui jetteront le plus de jour sur la mission que s'imposa notre chirurgien .

Lors de l'insurrection des Maillotins , en 1382 , Paris avait été traité comme une ville prise d'assaut ; après les exécutions étaient venues les concussions ; et enfin le roi ôta aux bourgeois le droit d'élire leur prévôt et leurs échevins , ce qui était anéanti les droits de commune . Depuis lors , les années s'étaient écoulées ; le roi était devenu fou ; le duc d'Orléans , gouvernant à sa place , n'avait pas su ou n'avait pas voulu repousser les Anglais ; les impôts qu'il levait d'autorité sur tout le royaume étaient dissipés en fêtes et en libéralités , sans profit pour la guerre nationale ; et enfin il refusait de rendre à Paris ses privilèges ; triple cause d'impopularité . Le duc de Bourgogne le fit assassiner ; mais le peuple



a peu de pitié pour ceux qu'il regarde en ennemis; et le duc de Bourgogne ayant poussé assez vivement la guerre, promettant des réformes dans l'état, et enfin ayant fait rendre aux bourgeois de Paris le droit d'élire leur prévôt et leurs échevins, ne pouvait manquer de devenir très-populaire.

Ce fut sous l'influence de ces bonnes dispositions à l'égard du duc de Bourgogne que se firent les élections en 1411. Néanmoins, un intérêt beaucoup plus puissant animait les électeurs; et, après près de trente années d'interruption, le premier exercice qu'ils firent de leur privilège fut empreint d'une gravité et d'une solennité inaccoutumée. « Ils jurèrent, dit le chroniqueur contemporain, ils jurèrent tous en particulier de ne donner leurs suffrages qu'à des gens dignes d'un si grand honneur. Plusieurs sujets d'un mérite et d'une fidélité éprouvés furent mis en avant; on discuta longuement sur les titres de chacun d'eux; et enfin, les voix étant recueillies, on proclama échevins Jean de Troyes, Jean de l'Olive, Jean de Saint-Yon et Robert de Belloy. »

Jean de Troyes, ainsi élevé à la dignité de premier échevin par le vœu populaire, était chirurgien de Saint-Côme, juré et concierge du Châtelet. Il était fils probablement d'un autre Jean de Troyes, qui avait été prévôt de la communauté en 1355; mais il avait depuis long-temps succédé à son père, et nous le trouvons chirurgien juré du roi au Châtelet dès 1396. C'était, disent les chroniques, un beau vieillard, fameux dans sa profession, expert et subtil en affaires, et sachant habilement manier la parole. Il ne tarda pas à obtenir un grand ascendant sur ses collègues et les autres officiers de la commune; et c'étaient ses conseils qui prévalaient ordinairement dans toutes les entreprises. Outre les échevins, on avait rétabli les cinquanteniers et les dizainiers, image de la garde nationale moderne, soumis au capitaine de la ville; mais les bourgeois montrant peu d'empressement à reprendre ce service, le comte de Saint-Pol institua une milice urbaine spéciale; c'était un corps de cinq cents hommes dont il donna le commandement à trois bourgeois de haut renom, tous trois fils d'un boucher du roi, ayant suivi la même profession, comme il était d'usage; on les appelait les frères Legoix. Comme le comte de Saint-Pol leur avait laissé le choix des hommes, ils se recrutèrent naturellement dans leur confrérie, et la milice se trouva composée de cinq cents compagnons bouchers, dont quelques-uns s'appelaient plus spécialement *écorcheurs*.

Quelque effroi que ces noms de bouchers et d'écorcheurs aient fait à tous les historiens de France, il est certain du moins que Paris respira sous ses nouveaux chefs, et que durant deux années il n'y eut plus dans les rues de ces assassinats insolens tentés par les grands ou les petits seigneurs. La commune se renfermait dans le cercle de ses attributions, veillant aux intérêts de la ville, résistant aussi bien au duc de Bourgogne qu'au dauphin; jouissant d'ailleurs d'une telle considération, que, l'un des frères Legoix étant mort, on lui fit, dit Juvénal des Ursins, *moult honorables obsèques, autant que si c'eût été un grand comte*; et que le duc de Bourgogne assista au convoi en personne; et d'une autre part, les princes ayant fait un semblant de paix à Auxerre, en



1412, le prévôt et les échevins de Paris furent invités à assister au traité.

Mais de graves circonstances allaient les jeter sur une scène plus vaste et plus périlleuse. En 1412, le comte d'Armagnac, beau-père du nouveau duc d'Orléans, avait signé avec les Anglais un traité qui démembrait et leur livrait la France. La cour et les princes du sang étaient à Paris près du jeune dauphin ; mais on disait que ces princes avaient participé au traité. Le dauphin ne pouvait être suspect de ce côté ; mais tout occupé de ses plaisirs , livré à ses courtisans , il oubliait dans de longues orgies la misère du royaume ; et , ce qui indignait surtout le peuple, c'était de voir dissiper en folles débauches l'argent qui aurait dû servir à chasser les Anglais. On tenta d'assembler les états généraux au commencement de 1413 ; les députés insistèrent surtout sur la nécessité de recouvrer les deniers détournés et ne voulurent pas voter d'autres impôts. Tandis que la haine générale accusait la cour du dauphin, le dauphin à son tour supportait impatiemment les résistances de la bourgeoisie et surtout de celle de Paris. On s'observait avec méfiance ; tous les esprits étaient dans cet état d'excitation où il ne faut qu'une étincelle pour déterminer l'explosion , et , comme il arrive d'ordinaire , ce fut le parti de la cour qui donna le signal.

Le duc de Bourgogne avait fait nommer prévôt de Paris, Pierre Désessarts, un de ses créatures, mais qui n'avait pas tardé à se vendre au parti de la cour. On découvrit que Désessarts livrait au dauphin l'argent destiné à d'autres usages ; tout Paris s'en émut ; l'Université dénonça au roi le coupable , et celui-ci se sauva en avouant ses dilapidations , mais en rejetant la responsabilité sur le duc de Bourgogne.

Un mois s'était passé ; tout à coup, le 28 avril, le bruit se répand que Désessarts, au nom du dauphin, a forcé le poste de Charenton et s'est emparé de la Bastille. Le peuple s'émeut ; mais il fallait un chef : Jean de Troyes décida de lui en servir. Il réunit les quatre chefs de la milice, savoir : les deux frères Legoix, Denis de Chaumont et Simon Caboche ; avec eux il parcourut la ville, appelant le peuple aux armes, et suivi d'une grande multitude il arriva à l'Hôtel-de-Ville, où il obligea le prévôt à leur donner l'étendard de la ville et à délivrer un ordre pour convoquer toute la bourgeoisie en armes sur la place de Grève, sous la conduite des dizainiers et des cinquanteniers. Le clerc de l'Hôtel-de-Ville refusa de contresigner l'ordre, et l'émeute échoua pour ce jour-là.

Le lendemain on avait préparé un nouvel obstacle. Les cinquanteniers, peu jaloux d'un service de guerre, et les bourgeois les plus considérables, effrayés du nom du dauphin, s'étaient réunis à l'Hôtel-de-Ville et avaient délibéré de se tenir en repos. Mais l'émeute revint menaçante, et ses chefs n'avaient pas fait tant de chemin pour reculer. Trois mille hommes étaient déjà sur la place de Grève. « En vain, » criaient-ils, nous avons fait entendre au roi, à son conseil et aux grands du royaume, soit en secret soit en public, les maux insupportables que causent certains traitres et mauvais Français ; puisqu'ils ont négligé d'y porter remède, c'est à nous de le faire ; nous le pouvons avec justice, et tout présentement nous nous vengerons ! »

Du reste, il fut bientôt évident que la prudente circonspection des



cinquanteniers ne représentait pas l'irritation populaire. Jean de Troyes et ses collègues étaient partis pour la Bastille à la tête de trois mille hommes. Arrivés sous la forteresse ils en avaient vingt mille. Désesarts s'effraya ; il demanda grâce , et montra des lettres du duc de Guyenne , scellées de son sceau , qui lui donnaient le commandement de la place. Ainsi la rumeur publique avait deviné juste ; le prévôt dénoncé par l'Université , le dilapidateur des deniers publics , le concussionnaire avoué , c'était celui-là même que la cour avait choisi pour le mettre en une place d'où il opprimerait bien plus sûrement la ville.

A la vue de ces lettres, il se fit un grand murmure, et la foule cria qu'il fallait aller à l'hôtel du dauphin. Je ne sais ici ce qu'il faut le plus admirer, ou de la modération et de la discipline de cette armée improvisée, ou de la sagesse et de l'autorité des chefs. Mais presque aussitôt la résolution fut prise et exécutée ; une troupe suffisante fut laissée pour cerner la Bastille, et tout le reste, avec ses échevins et l'étendard de la ville en tête, se porta à l'hôtel du dauphin, qu'ils investirent de tous côtés.

Alors les courtisans, comme toujours, prirent peur et se repentirent. Aucun homme du peuple cependant n'avait pénétré dans l'hôtel ; mais dix mille voix appelaient le dauphin pour lui adresser leurs plaintes. Le jeune duc, tout tremblant, se mit à la fenêtre, offrant de les entendre, et promettant par avance de tout accorder. Ici prend place une des plus grandes scènes de l'histoire, et j'en reproduirai au moins le commencement, sans changer un seul mot à la traduction naïve du chroniqueur latin :

« Aussitôt maître Jean de Troyes, qu'on avait chargé de la parole, ayant fait faire silence, tant par signes que de vive voix : Tout ce que vous voyez ici de bourgeois et de vos sujets, très excellent prince, lui dit-il, se recommande humblement à vos bonnes grâces, et n'a de dessein que pour le bien de l'état et pour votre service. Ne vous étonnez pas de les voir en armes, ce n'est que pour vous montrer qu'ils ne craindraient pas d'exposer leur vie pour votre défense, comme ils l'ont déjà fait et comme vous l'avez déjà expérimenté. Tout leur déplaisir est de voir que la fleur de votre royale jeunesse n'éclate pas comme celle de vos ancêtres, et que vous soyez détourné de suivre leurs traces par le conseil de certains traîtres qui vous obsèdent à toutes heures et à tous momens, et qui se sont donnés la liberté de vous gouverner. Personne du royaume n'ignore combien ils prennent à tâche de corrompre vos bonnes mœurs et de vous jeter dans le dérèglement. Notre bonne reine, votre mère, en est fort mal contente ; tous les princes du sang compâtissent à sa juste douleur, et ils craignent que quand vous serez en âge de régner, vous ne vous en soyez rendu indigne par la mauvaise éducation que vous aurez reçue. La juste aversion que nous avons conçue contre des personnes si dignes de tous les châtimens du ciel et des lois, nous a fait assez de fois solliciter auprès des premiers du conseil du roi, qu'on les ôtât de votre service ; et comme, jusqu'à présent, ils n'ont pas fait semblant d'y vouloir seulement penser, nous sommes résolus de prendre vengeance de leurs trahisons, et nous vous demandons que vous nous les mettiez entre les mains. »



Le peuple applaudit à grands cris; le prince essaya d'abord de les apaiser par de belles paroles; mais son chancelier ayant eu l'imprudence de dire qu'on nommât ceux qui avaient manqué à leur foi, afin qu'ils fussent punis, Jean de Troyes le prit au mot, et lui remit une longue liste comprenant près de cinquante grands seigneurs ou gentilshommes de la maison du prince, avec le nom du chancelier même en tête de la liste, et il l'obligea de la lire tout haut et d'une voix intelligible. Le jeune dauphin, outré de colère, se retira sans plus vouloir répondre, avec des larmes et des cris; les insurgés forcèrent les portes, se saisirent de quinze des courtisans portés sur la liste, et les conduisirent à l'hôtel du duc de Bourgogne. Deux serviteurs du duc de Berry, qu'on disait avoir traité avec les Anglais, furent tués, et un secrétaire du roi, accusé d'avoir communiqué avec les princes rebelles pendant la guerre, fut jeté à la Seine le même soir.

A part ces premiers excès de la fureur populaire, la révolution s'acheva avec une modération qu'on regrette de n'avoir pas toujours vu imitée. La Bastille était toujours cernée; le lendemain le duc de Bourgogne vint la sommer de se rendre, et son père commandant fut conduit sain et sauf au grand Châtelet, pour y être jugé. Ce fut Henri de Troyes, fils de Jean, et chirurgien comme lui, qui eut le commandement de la citadelle.

Ce n'était pas seulement le duc de Bourgogne qui marchait ainsi en tête de l'émeute: toute la bourgeoisie, l'université, le parlement s'y étaient associés. Il était resté près du dauphin plusieurs des courtisans suspects qu'il n'avait voulu ni renvoyer, ni livrer; le 12 mai, dix mille hommes se présentèrent en armes à l'hôtel Saint-Pol, et Eustache de Pavilly, docteur en théologie, fit au dauphin, au nom de l'université, un très beau sermon que le prince écouta sans répondre. Jean de Troyes s'avança alors, et prenant la parole:

« Tous ces gens que vous voyez ici, très excellent prince, demandent qu'on leur livre encore pour les mettre en prison un certain reste de traîtres de cour qui, par leurs conseils pernicioeux, vous portent à toutes sortes de vices. »

Le dauphin répondit qu'il n'avait jamais eu près de lui que des serviteurs fidèles et gens de bien; mais Jean de Troyes:

« Tout ce monde que vous voyez, reprit-il, sait si bien la vérité de ce que je dis, que c'est par l'ordre d'eux tous que je demande que l'on arrache ces mauvaises herbes, afin qu'elles n'empêchent point la fleur de votre jeunesse de produire les agréables fruits qu'on en doit espérer. »

A ces mots, Hélon de Jacquville, capitaine du peuple, monta dans la salle où se tenait le prince, et saisit à ses côtés son premier chambellan, ainsi que d'autres seigneurs, parmi lesquels se trouvait le duc de Bar, oncle du jeune prince et frère de la reine. Tous furent mis en prison sous bonne garde, mais sans aucune injure, ni sang répandu.

La victoire du peuple était complète; mais il fallait la marquer d'un signe qui servit au besoin de ralliement et de drapeau. Un demi-siècle auparavant, les bourgeois avaient porté des chaperons rouges et bleus; ils prirent cette fois des chaperons blancs; et des deux premières révo-



lutions de Marcel et de Jean de Troyes semblent être sorties les trois couleurs des deux dernières révolutions françaises. Le 18 mai, le roi revenu pour quelques jours à son bon sens reçut le chaperon blanc des mains de Jean de Troyes ; et après le roi, les chefs de l'université et du parlement, et les notabilités de la bourgeoisie se firent honneur de le porter.

Mais un soin bien autrement important était d'assurer pour l'avenir les fruits de ce triomphe, et de faire consacrer par le monarque les droits du peuple toujours foulés aux pieds. L'infatigable vieillard ne perdit point de temps ; le 24 mai, le roi tenait son conseil ; Jean de Troyes se présenta à la tête de la bourgeoisie, et commença ainsi :

« Nous étant plaints depuis quelque temps, prince très excellent, du peu de soin et d'affection qu'on apporte au gouvernement du royaume, comme aussi de la dissipation de vos finances par certains traitres officiers, et des pensions excessives qui se prennent tous les ans sur vos revenus, on nous répondit doucement que Votre Majesté avait fait choix de personnes d'honneur et de probité pour examiner de point en point les ordonnances des anciens rois et pour, selon icelles, réformer les abus qui se sont glissés en l'administration présente. Nous savons qu'ils en ont fait des extraits, qu'ils en ont même composé un beau traité, et qu'ils ont partagé lesdites ordonnances en plusieurs chapitres. C'est pourquoi nous vous supplions instamment, sire, qu'il soit lu et publié cette semaine ici au Palais-Royal, et afin que la vérification s'en fasse avec plus de pompe et de solennité, nous désirerions que Votre Majesté y fut présente comme tenant son lit de justice, suivant la coutume de vos pères et prédécesseurs. »

Le chancelier ayant répondu que le roi agréait cette proposition, l'orateur demanda que tous ceux qui étaient en prison fussent pour jamais chassés de la cour, et qu'on en nommât d'autres (1) qui fussent favorables au peuple. Le chancelier les ayant invités à présenter au roi leurs candidats, on lui en remit à l'instant une liste ; après quoi l'orateur supplia le roi de témoigner par des lettres-patentes scellées du grand sceau qu'il approuvait tout ce qui avait été fait.

Enfin, il restait une quatrième demande, tendant à ce que tous les revenus casuels, au lieu de passer aux mains des courtisans, fussent appliqués aux services publics ; et que le roi habitât avec ses enfans et la reine, pour n'avoir qu'une seule maison royale à desservir. Mais à ce coup le chancelier, déjà fort irrité par les autres réclamations, ne se put contenir ; et sans nier que la réforme demandée fût importante, il leur signifia qu'elle n'était pas de leur ressort, et qu'aux grands du royaume et aux princes du sang seuls il appartenait d'en dire leur avis.

Ils sortirent donc fort mal satisfaits, et résolus à renverser le chance-

---

(1) *Des roturiers et de la canaille comme eux*, s'écrie en cet endroit l'historien contemporain ; et cela marque pourtant un certain progrès de l'urbanité française. Quand les nobles, dans Froissard, parlent des vilains, ils les appellent tout crûment *de la merdaille*.



lier. Cependant leurs représentations avaient porté leurs fruits ; le roi fit rédiger une longue ordonnance qui devait être observée à l'avenir comme la loi fondamentale du royaume ; et il se rendit à cet effet au Parlement le 26 mai, avec les ducs de Guyenne, de Berri et de Bourgogne, tous en chaperons blancs. Tous, princes et prélats, jurèrent d'y obéir ; deux jours après, Jean Courtecuisse, aumônier du roi, fit voir dans un sermon qu'il prêcha à l'hôtel Saint-Pol, combien elle était avantageuse au public, *et c'est bien mon sentiment aussi*, dit le bon religieux qui nous a conservé les détails de cette histoire.

Ce fut là la deuxième charte concédée par les rois, ou plutôt arrachée par le peuple ; charte à peine mentionnée par nos historiens, qui n'ont guère vu dans cette affaire que Caboche et les écorcheurs ; charte trop tôt violée, et qui cependant obtint les regrets de Juvénal des Ursins lui-même. M. Michelet, qui du moins en a reconnu toute l'importance, a admiré l'esprit qui y règne ; il l'appelle le *Code administratif* de la vieille France, comme l'ordonnance de 1357 avait été sa charte *législative et politique* ; et si c'était ici le lieu, il serait facile de faire voir que cette constitution nouvelle, obtenue par l'échevin Jean de Troyes, était bien supérieure à celle du prévôt Marcel.

Les choses ainsi réglées au dedans pour le présent et pour l'avenir, l'extérieur appela toute l'attention de nos réformateurs. Là se dressaient toujours ces deux grandes et périlleuses questions, qui avaient renversé le duc d'Orléans, qui avaient ruiné la popularité du dauphin, et menaçaient déjà celle du duc de Bourgogne : la nécessité de chasser les Anglais de France, et le manque d'argent pour y parvenir. Par leur alliance avec le comte d'Armagnac et les princes, les Anglais étaient maîtres de la campagne en Guienne. Le sire de Heilly représenta au conseil de la commune combien il était important d'arrêter leurs progrès. Pour cela il fallait de l'argent ; mais on n'hésita point. Le trésor public était désormais à l'abri ; les principaux dilapidateurs étaient en prison ; le chancelier du roi, convaincu d'avoir abusé de sa charge pour enrichir sa famille, venait d'être déposé. Il fut arrêté que dans ces circonstances rien ne pouvait empêcher Paris d'aller au secours de la France. Sans hésiter, on établit, sous forme d'emprunt, une taxe sur tous les bourgeois, selon leurs revenus ; la taxe que sir R. Peel impose en ce moment même à la bourgeoisie d'Angleterre ; et, pour en faire une juste répartition, on nomma, dit notre chroniqueur, *quatre personnes d'esprit et de conduite*, qui furent Guillaume Legoux, Simon Caboche, Denis de Chaumont et Henry de Troyes.

Ces vigoureux champions du peuple ne faillirent point à leur mission. Il s'agissait de la guerre sainte, d'une guerre vraiment nationale ; ils n'admirent pas que personne pût en décliner les charges. Le peuple les soutint avec énergie : ce fut plus haut que se rencontrèrent les résistances. Tous les privilégiés jetèrent les hauts cris ; les réclamations pleuvaient de toutes parts. Sans s'en inquiéter, ils marchèrent à leur but avec une fermeté inébranlable. Il est curieux d'entendre ici les lamentations de l'historien contemporain :

« Ils procédèrent avec tant de rigueur, dit-il, qu'ils n'épargnèrent pas même les avocats et officiers du roi, dont ils emprisonnèrent quel-



ques-uns pour avoir refusé la taxe ou demandé diminution. Ils traitèrent de même les prélats, les ecclésiastiques, et toutes autres personnes qu'ils surent avoir en dépôt les biens des églises et des orphelins; ils voulurent soumettre au même joug les suppôts de l'université; et parce que Jean Gerson, chancelier de l'église de Paris, qu'ils tenaient publiquement pour l'un des auteurs du parti des Armagnacs, ne voulait pas payer, ils furent avec furie dans sa maison et la pillèrent entièrement. »

Ils réussirent de cette façon à faire rentrer 80.000 écus d'or. Or, les impôts ordinaires de Paris, suivant le religieux qui nous sert de guide, n'allaient pas, en tout, à 115,000 francs d'or. Mais ce fut là peut-être la cause de leur perte. Ces avocats, ces ecclésiastiques, ces membres de l'université, fort amis des réformes qui ne leur coûtaient rien, en devinrent les ennemis acharnés dès qu'il fallut y contribuer pour quelque chose. Le succès, qui justifie tout, parut même alors abandonner la cause nationale. Le sire de Heilly, avec l'argent des Parisiens, avait levé des troupes et marché en Guyenne. Il y trouva les Anglais renforcés par le comte d'Armagnac, qui portait sur ses armes la cotte rouge anglaise, et il fut battu et fait prisonnier.

C'était comme un grand concert de trahisons. Le roi avait envoyé à Rome une ambassade, et l'Université y avait joint des députés, pour supplier le pape de soulager l'église gallicane des charges imposées par la cour de Rome : les députés trahirent leur mission pour s'occuper de leurs propres intérêts.

La colère du peuple retombait plus furieuse sur les traîtres détenus dans les prisons. Cependant il n'y eut point de massacres; tous les coupables passèrent en jugement. L'un de ceux que l'on détestait le plus était ce Désessarts, ce preneur de la Bastille, ce prévôt qui avait trompé leur choix. On l'accusait d'une foule de crimes, et il passa pour constant qu'après sa condamnation il avait demandé comme grâce unique qu'on lui épargnât la honte de les entendre, et qu'on ne fit lecture de la sentence qu'après l'exécution. Notre chroniqueur semble avoir un peu plus de regret de la condamnation d'un certain Jean de la Rivière, *gentilhomme accompli*, mais qui avait eu le malheur d'être convaincu *par ses propres lettres* de trahison envers le roi et le dauphin.

Cette attitude imposante et fière de la population parisienne, ce dévouement au bien public, cette guerre ouverte à tous les traîtres effrayèrent les princes.

Il était grave de laisser ainsi le peuple se gouverner lui-même; ils essayèrent donc de le séduire par de belles propositions de paix, et la paix, en effet, était si nécessaire à la France, que l'annonce en fut reçue avec une folle joie à l'Hôtel-de-Ville. En vain Jacquerville, Chaumont, Caboche, voulurent ouvrir les yeux aux bourgeois; en vain ce dernier leur prédit que cette paix cachait un piège, et que les princes ne s'accordaient que pour désarmer le peuple et lui ravir des privilèges si laborieusement acquis; en vain, dans un discours admirable, il en appela à leur intérêt et à leur honneur; on n'osa pas, dans l'assemblée générale, résister à cette éloquence entraînant qui exaltait la partie la plus pauvre du conseil; mais ce même jour les quarteniers et les



cinquanteniers s'assemblèrent secrètement , et la paix fut acceptée.

Dès lors le parti de la noblesse releva la tête ; les dames et les seigneurs de la cour, arrêtés par le parti populaire , furent mis en liberté sans jugement ; seulement Jean de Troyes s'opposa à ce qu'on délivrât de la même manière les ducs de Bavière et de Bar. Mais le vent populaire avait tourné ; et comme, dans la paix proposée à Pontoise, les princes s'engageaient par serment sur la vraie croix et sur les saints Évangiles à ne porter aucune mauvaise volonté ni dommage à la ville de Paris, Robert de Belloy lui-même, l'un des échevins, se déclara pour la paix, et ce vœu devint général. Henri de Troyes voulut encore s'y opposer ; il cria, comme avait fait Caboché, que c'était *une paix fourrée de peaux de renard* ; il alla jusqu'à provoquer ses adversaires, répétant à haute voix : *Il y en a ici qui ont trop de sang ; ils ont besoin qu'on leur en tire!* La violence est l'arme la plus mauvaise pour les partis vaincus ; il ne put même obtenir que la délibération fût remise à un autre jour.

Le roi se laissa facilement entraîner au flot populaire. Dès le lendemain il envoya demander à Henri de Troyes les clefs de la Bastille, dont celui-ci s'était attribué la garde , et il déposa Jean de Troyes de sa charge de concierge du palais.

Alors se présenta une de ces scènes si fréquentes dans les révolutions populaires , et qui ne faillit pas à se répéter au 9 thermidor. La bourgeoisie fit des feux dans toutes les rues et passa la nuit sous les armes. D'un autre côté , Simon Caboché avec quatre cents de ses adhérens et une nombreuse suite d'arbalétriers s'empara cette nuit même de l'Hôtel-de-Ville. Le duc de Bourgogne alla conférer avec eux le lendemain , mais découragé et prêt à s'arranger avec le dauphin ; aussi la défection se mit rapidement dans cette petite troupe, et il n'y resta guère qu'une centaine d'hommes décidés à tenir ferme. Mais quand ils virent la bourgeoisie armée entourer le jeune prince, à qui elle formait une armée de trente-trois mille hommes, sans compter les troupes réglées, ils perdirent courage et s'échappèrent comme ils purent.

La réaction ne se monta pas d'abord aussi effrayante qu'elle devait le devenir ; le dauphin se contenta de remplacer trois échevins , parmi lesquels étaient Jean de Troyes et Robert de Belloy lui-même , et de mettre aussi dans les autres charges toutes ses créatures. Mais au bout de quelques jours commencèrent les arrestations, puis les exécutions , et le duc de Bourgogne lui-même crut prudent de se sauver. Toutes les ordonnances provoquées par le parti populaire furent révoquées, *combien qu'il y eust de bonnes choses*, dit Juvénal des Ursins ; puis les chefs de la sédition furent bannis et leurs biens confisqués.

Juvénal des Ursins donne un peu plus de détails sur les dernières journées du parti populaire. D'après lui, le 1<sup>er</sup> août 1413, le projet de traité ayant été soumis au roi, Jean de Troyes et les autres chefs se rendirent au palais pour en réclamer communication , afin de consulter ceux de la ville. Le roi fit répondre qu'ils en entendraient la lecture, si bon leur semblait , mais qu'ils n'en auraient point copie. Le lendemain , une nombreuse assemblée se tint à l'Hôtel-de-Ville ; plus de mille bourgeois étaient présents, et Jean Rapiot, avocat au Parlement, un de ces avo-



cats sans doute qui avaient sur le cœur leur contribution de guerre, Jean Rapiot donc opina pour la paix. Jean de Troyes voulait d'abord donner lecture du traité, dont il avait une copie à la main ; montrer que les princes rebelles y étaient trop avantageusement traités, et réclamer sur plusieurs articles. Mais un bourgeois du parti contraire demanda que cette lecture fût faite dans les assemblées de quartier, et non dans l'assemblée générale ; et malgré les efforts de Jean de Troyes, cet avis prévalut.

Le 3 août, donc, Jean de Troyes, luttant jusqu'au bout, réunit les quarteniers de la cité au Cloître-Saint-Eloy, et il commençait à exposer les griefs que le peuple avait contre les princes, lorsque Juvénal des Ursins arrivant, s'écria que ces récriminations n'étaient bonnes qu'à empêcher la paix, et qu'il fallait mettre en oubli le passé. L'assemblée se mit à crier *la paix ! la paix !* On arracha le papier des mains de Jean de Troyes ; et il put voir alors combien peu il faut compter sur la faveur populaire.

En effet, la contre révolution marchait à grands pas. Le duc de Berri avait délivré les prisonniers : on attendait, le 4 août, le duc de Guyenne ; et le prévôt avec les échevins, les archers et les arbalétriers de la ville, au nombre de 1000 à 1200 hommes, étaient en bataille sur la place de Grève, craignant d'être attaqués et disposés à se défendre. Mais on semblait les avoir oubliés ; le dauphin marchait tranquillement vers le Louvre, et leur indécision croissait d'instant en instant. Alors vint à passer Juvénal, lui sixième, auquel Laurent Callot, neveu de Jean de Troyes, demanda ce qu'ils avaient à faire. Suivre monseigneur le dauphin, dit l'autre ; et en effet, ils se mirent à la suite du cortège. Mais quand Jean de Troyes arriva près de Saint-Germain-l'Auxerrois, un certain Gervaisot Dyonnis, tapissier, qui lui en voulait personnellement, tira son épée et tomba dessus en s'écriant : *Ribaud traître, à ce coup je t'aurai !* Alors Jean de Troyes et les siens prirent la fuite.

Il erra quelque temps de province en province, toujours poursuivi ; et il parait certain qu'il ne tarda pas à être repris, et à payer de sa vie son courage et son dévouement. Je vois d'abord une ordonnance qui bannit les principaux chefs du peuple de Paris, au nombre de près de 40, parmi lesquels sont nommés au premier rang Jean de Troyes et ses fils, Laurent Callot son neveu, et ce fameux *Caboche*, que le religieux de Saint-Denis nous montre tantôt comme *un malheureux valet de boucherie qui gagnait sa vie à écorcher des bêtes*, tantôt comme *une personne d'esprit et de conduite* ; au reste son vrai nom n'était point Caboche, mais *Simon le Coustellier*. Lefevre de Saint-Remi dit que Jean de Troyes s'en alla en Bourgogne avec le duc, mais qu'ayant été repris, avec les deux neveux Caboche, ils furent tous trois *exécutez, traînez et pendus*. Juvénal des Ursins dit aussi qu'il fut pris, mis au Châtelet, et qu'il confessa tous les crimes de la faction ; pour lesquels *il eut le col coupé aux Halles*. Il met cette exécution en 1413 ; et en effet, lors de la paix de 1414, le roi commandant au duc de Bourgogne de chasser de ses états le reste des proscrits, le nom de Jean de Troyes ne s'y retrouve pas.



Ainsi finit une des révolutions les plus pures de sang et de crimes qui aient jamais soulevé un peuple contre ses oppresseurs ; et ainsi succomba l'un des plus nobles martyrs de la cause populaire. Ainsi que je l'ai dit, les bourgeois de Paris ne furent pas long-temps sans payer la peine de leur ingratitude et sans apprendre ce que vaut une restauration. Ils eurent à subir, et sans contrepoids, la tyrannie du dauphin et de ses oncles, puis la tyrannie du comte d'Armagnac, toutes les misères de la guerre étrangère et de la guerre civile, jusqu'à ce qu'enfin, pour dernière misère, ils se virent forcés d'ouvrir leurs portes à un roi anglais.

Henry de Troyes, plus heureux que son père, put venir reprendre sa profession à Paris ; il faisait partie de la confrérie de Saint-Côme en 1424, et était juré du Châtelet en 1425. Il y eut un autre Jean de Troyes, qui avait abandonné la chirurgie pour le greffe, et auquel on attribue une chronique assez intéressante. Peut-être était-il fils de Henry de Troyes, et comme il avait trente-cinq ans en 1460, époque où il commença à écrire, il serait né en 1425, l'année où son père fut nommé chirurgien juré du roi d'Angleterre et de France au Châtelet.

## HUITIÈME LETTRE.

### *Histoire d'Hippolyte d'Autrepepe. — 1515.*

Vous trouvez que mes histoires sont trop sérieuses, et que le feuilleton entre mes mains tourne à la tragédie. Nous allons donc tâcher de le déridier quelque peu : après l'histoire du chirurgien révolutionnaire, je veux vous raconter celle d'un barbier devenu docteur ; la petite pièce après la grande. Franchissons, si vous le voulez bien, un léger intervalle d'un siècle ; nous voilà en 1515 : nous venons de passer les Alpes, nous avons pris Pavie, et nous venons de gagner sur les Suisses la rude bataille de Marignan.

Hélas ! hélas ! ces campagnes d'Italie, qui commençaient si bien, avaient toujours une fin désastreuse. Charles VIII y gagna la petite vérole, en attendant que son armée en rapportât la grosse ; Louis XII ne fut guère plus heureux ; François I<sup>er</sup> enfin finit par y perdre tout, fors l'honneur. La ruse italienne, quelque peu aidée d'ailleurs, il est vrai, triomphait à la longue de la valeur française ; et à peine se rencontre-t-il à cette époque quelque manœuvre diplomatique où la France n'ait toujours été prise pour dupe. Ces graves réflexions ne s'éloignent pas autant que vous le croiriez de notre affaire ; car il ne s'agit de rien moins que d'une petite revanche dans laquelle un médecin et un bar-



bier de France mystifièrent pleinement un collège de vingt-deux docteurs italiens. Vous êtes curieux sans doute de connaître les noms de ces deux champions à jamais célèbres : le premier s'appelait Symphorien Champier, docteur médecin de l'illustre faculté de Montpellier, seigneur de la Faverge, premier médecin de Monsieur le duc de Lorraine et de Bar, et qui avait été armé chevalier par le prince le jour même de la bataille de Marignan ; l'autre s'intitulait Hippolyte d'Autrepepe, Picard de nation, barbier de profession, pour le moment chirurgien de Monseigneur le duc de Guise, frère du duc de Lorraine. Pour dire la vérité, il faut sans doute louer bien haut le talent et l'esprit de ces deux personnages : cependant j'incline à croire qu'ils eussent trouvé leur besogne moins facile, sans l'intervention préalable du roi François I<sup>er</sup> et de sa victoire de Marignan.

Donc, après cette fameuse journée, les Suisses défaits, l'Italie ouverte et frappée de terreur, et le duché de Milan occupé encore une fois par les armes françaises, chacun s'empressait de faire sa cour aux vainqueurs ; et l'Université de Pavie imagina qu'elle se rendrait particulièrement agréable au duc de Lorraine, et qu'elle aurait du moins un protecteur près du prince, si elle s'attachait par quelque lien notre ami Symphorien Champier. Il s'agissait de trouver une faveur qui, sans coûter bien cher à l'Université, pût passer cependant pour rare et singulière ; et voici de quoi les docteurs de Pavie s'avisèrent. Ils formaient entre eux un collège dont l'entrée était défendue par des réglemens sévères : nul ne pouvait être reçu docteur régent s'il n'était natif de Pavie, ingénieuse précaution pour défendre leur clientèle contre toute invasion étrangère ; et les Milanais même, eussent-ils reçu le bonnet dans la docte Université, ne pouvaient être agrégés au collège que de loin, *tanquam forenses et extranei*. Mais en conférant à un Français les privilèges de l'agrégation intime, si rigoureusement refusés aux gens du pays, il n'y avait nul danger à craindre : jamais le premier médecin du duc de Lorraine ne songerait à s'installer à Pavie. Et cependant comme on ferait sonner haut cet honneur incomparable ! Jamais pareille chose ne s'était faite pour un étranger ; pour lui seul, Symphorien, l'incorruptible collège consentait à enfreindre ses statuts et à faire fléchir ses répugnances ; mais que ne méritait pas un si grand homme ! Tout bien considéré, le bonnet de docteur régent fut offert en grande pompe à messire Symphorien, qui le reçut avec une juste reconnaissance ; et l'Université crut que la comédie était jouée. Il y manquait le dernier acte.

Le titre de docteur régent de Pavie avait assez peu d'importance pour un docteur de Montpellier ; mais les honneurs du doctorat agitaient vivement une autre cervelle, qui n'était autre que celle de maître Hippolyte d'Autrepepe, le chirurgien du duc de Guise. Je vous ai appris ailleurs ce que c'était que ces barbiers : vous les avez suivis dans leur apprentissage ; je vous ai fait assister à leurs examens, qui commençaient généralement par faire une barbe et forger une lancette ; et avec ceux qui, comme maître Hippolyte, avaient suivi le cours de chirurgie de la Faculté de Montpellier, je vous ai introduit dans l'amphithéâtre où l'illustre Jean Falcon commentait d'une façon si originale



le chapitre singulier de Guy de Chauliac (1). De grec ni de latin, pas un mot; de philosophie, pas même l'ombre; et qu'est-ce que ces dignes compagnons y auraient compris? Aussi étaient-ils petitement regardés au royaume de France; les chirurgiens de Paris les tenaient comme fort au-dessous d'eux; quant aux docteurs-médecins, ils en demeuraient séparés par une distance incommensurable. Or, ainsi ruminait Hippolyte le barbier: s'il pouvait se faire recevoir docteur en chirurgie dans quelque Université italienne (car, en Italie, le doctorat chirurgical n'était pas encore perdu), quel relief cela ne lui donnerait-il pas à son retour! Etre docteur, porter le bonnet et la robe longue, marcher de pair avec les chirurgiens de Saint-Côme; que dis-je, de pair? les écraser de ce titre de docteur universitaire, que ces orgueilleux ambitionnaient depuis si long-temps sans jamais avoir pu l'obtenir. Vous jugez si ces idées et bien d'autres laissaient quelque repos à notre homme; d'autant plus qu'entre ses désirs et leur satisfaction il y avait un abîme. Il fallait soutenir un examen public en latin; et hors le français qu'il écorchait à grand-peine, il n'avait de sa vie compris que le patois picard. Lui ferait-on grâce seulement de la philosophie? Et la philosophie était pour lui une langue aussi rebelle que le latin. Jamais pourtant plus belle occasion ne s'était offerte. Pour messire Symphorien Champier, on venait de transgresser des statuts aussi vieux que l'Université elle-même; et pourquoi pas pour un autre? Le premier était déjà docteur, il est vrai; mais manifestement ce n'était point son seul mérite qui avait séduit ces vieux bonnets fourrés, c'était sa position près du prince; et lui, Hippolyte, n'était-il pas aussi favorablement traité de son seigneur? Bref, il se résolut à confier son ambition à Symphorien, qui n'y trouva rien à dire, et jugea plaisant au contraire de jouer ce tour à l'Université qui venait de l'adopter. Tout candidat devait avoir deux parrains; Symphorien prit soin de s'assurer en secret et à l'avance du concours d'Antonius Rusticus, un de ces associés étrangers que le collège tenait si fort à distance, et, toutes choses mûrement pensées et prévues, il adressa à la Faculté de Pavie la requête de son candidat.

La Faculté n'aperçut là aucune difficulté; et, désireuse de complaire à un homme aussi considérable, elle s'assembla au jour et à l'heure dits dans l'église Saint-Thomas, où se passaient les examens de chirurgie. Ils étaient là vingt-deux docteurs, en robe fourrée et bonnet carré, ne s'attendant guère à l'aventure. Le candidat et son premier parrain étant introduits, Champier prit la parole en latin, selon la règle.

Il exposa à l'illustrissime collège comment la coutume de France, concernant l'enseignement chirurgical, différait de la coutume italienne. En Italie, chose qu'on ne pouvait assez louer, on ne transmettait les sciences que dans la langue savante, et tout chirurgien parlait latin. Mais par toutes les écoles de France, et spécialement dans la célèbre université de Montpellier, l'usage s'était introduit de faire les cours de chirurgie en langue vulgaire; par cette raison péremptoire, que le com-

---

(1) Voyez mon *Introduction aux OEuvres d'A. Paré*.



mun des chirurgiens français tenaient boutique de barberie, et qu'il est rare que les barbiers sachent le latin. Du reste, l'Université avait soin de choisir, pour leur faire des lectures, l'un de ses membres les plus doctes. Ainsi, il y avait vingt-cinq ans que la chaire avait été occupée par le chancelier de l'Université lui-même, le célèbre Griffius. Après lui était venu Jean Falcon, dont les leçons avaient joui par toute la France d'une si juste renommée. A Jean Falcon, avait enfin succédé Dionysius, non moins habile que les deux autres; mais Hippolyte d'Autrepe avait particulièrement suivi les leçons des deux premiers, en français toujours, car il n'entendait que le français; et à ces fins, lui, Symphorien, suppliait le collège de vouloir bien interroger ledit Hippolyte en français.

Dès le commencement de ce discours saugrenu, l'auditoire avait successivement passé d'une vive attention à un profond étonnement, puis à la stupéfaction, puis à la colère. L'orateur avait été plus d'une fois interrompu par de violens murmures, et quand il eut fini, l'un des docteurs les plus considérables, Matthæus Curtius se leva, et, oubliant tout à fait la placidité italienne, il dit d'une voix altérée : Messire Champier, tous tant que nous sommes de membres de cette université, nous avons sujet de nous étonner que vous nous ayez convoqués en si grand nombre pour nous présenter un homme tout à fait illettré et qui n'entend même pas le latin. Il semble que ce soit un jeu et une moquerie que vous voulez faire, et c'est assez mal reconnaître l'insigne honneur que nous vous avons fait, par un privilège dont jusqu'à présent il n'y avait pas eu d'exemple dans cette université.

Champier écouta cette mercuriale en silence, les yeux baissés, de l'air le plus contrit et le plus humble qu'il put prendre; puis, quand Curtius eut fini

Monsieur mon frère et mon collègue, lui dit-il d'un ton de voix pénétré, je suis vivement peiné de ces reproches; mais avant de me condamner, souffrez que je vous supplie d'une chose; c'est de me permettre de vous adresser une seule petite question, et de me favoriser si fort que de daigner y répondre. Je pose le cas que Galien et Avicenne, ou Isaac le juif, ou Albucasis, de Bagdad, fussent encore de ce monde; et que Galien, attiré par la réputation et l'excellence de votre université, vint à Pavie pour y prendre la couronne de laurier et les degrés de docteur; et non pas seulement Galien, mais qu'Avicenne vint avec lui d'Arabie, Isaac de la Judée, Albucasis de la Mésopotamie; veuillez me dire si messieurs de l'Université les admettraient aux examens, et consentiraient à leur délivrer le bonnet doctoral.

Sans doute, dit Curtius; mais quel rapport de tels personnages ont-ils avec votre barbier?

Attendez, dit Champier en relevant la tête; Galien était d'Asie, parlait le grec comme sa langue maternelle, et ne sut jamais le latin. Avicenne était arabe, et ne l'entendait pas davantage; et pour Isaac le Juif, et Albucasis le Persan, où auraient-ils pu l'apprendre? C'étaient là pourtant, comme nous le savons tous, de très illustres et très savans médecins, malgré leur ignorance de la langue latine; ce qui prouve bien que la langue ne fait pas la science, et que la science peut s'ap-



prendre en toutes sortes de langues. C'est ainsi que je vous ai présenté ce candidat, Hippolyte d'Autrepe, qui est Français comme Galien était Grec, et ne sait pas plus de latin qu'Isaac et Avicenne; mais d'abord il est de Picardie, province renommée par les savans qu'elle a fournis, et parmi lesquels je citerais pour le présent ces grands auteurs Jacobus Faber et Carolus Bovilus, si renommés par leurs ouvrages; secondement, il a étudié plusieurs années en l'Université de Montpellier, sous les plus savans maîtres; et enfin, après avoir pratiqué plus de vingt années dans diverses provinces, il est arrivé à ce degré d'honneur et de réputation, qu'il a été choisi pour chirurgien par monseigneur le duc de Guise, qui le tient en grande estime et considération toute particulière.

Ce discours fort subtil avait ramené une sorte de sérénité sur les visages; et la mention du prince, soigneusement réservée pour la fin, fit disparaître jusqu'aux derniers vestiges du mécontentement. Champier sentit son avantage, et habile à en profiter:

Je dis donc, poursuivit-il, que si Avicenne se présentait à vous avec son langage arabe, il faudrait bien, pour l'examiner, vous servir de truchement et d'interprète; or, posez le cas que notre Hippolyte soit Avicenne; interrogez-le hardiment sur la chirurgie tant pratique que théorique; s'il manque à vous répondre, et si vous n'en êtes pas satisfaits, vous le repousserez et le renverrez à l'école; car, avant tout, qu'il soit Latin ou Français, le chirurgien doit savoir la chirurgie.

Il était difficile de se tirer de là; Matthæus Curtius garda le silence. A sa place se leva Franciscus Bobius, qui tenait alors la première chaire de médecine avec quatre cents ducats d'appointemens, et qui dit en latin à l'orateur: S'il est ainsi que vous le dites, et qu'il soit capable de répondre, nous le recevrons sans aucun doute; mais il faut donc, seigneur Champier, que vous nous serviez à lui et à nous d'interprète et de truchement. — Champier fit une inclination profonde, commença par remercier les doctes membres de leur bienveillance, et protesta qu'il était à leurs ordres en tout ce qui pourrait leur être agréable; passa de là à l'éloge de la chirurgie, qui lui permit de revenir sur le mérite de son candidat, et, pour finir par une péroraison vigoureuse, il adressa au barbier, qui jusqu'alors n'avait rien compris de toutes ces harangues, cette triomphante apostrophe, à laquelle je serais désolé de changer un seul mot:

« Lève-toi, Hippolyte, et remercie messieurs de leur bon vouloir, et te prépare à te bien défendre; car oncques Hector ne se défendit mieux d'Achille, ni le noble Bayard, à Naples, de l'Espagnol Alonze, qu'il faut te défendre à cette heure! car eux n'avaient à se défendre corporellement que d'un homme; mais à cette fois te faut défendre spirituellement et par science acquise de plus de vingt Achilles! »

Ce dernier trait ayant enfin ramené la bonne humeur sur les visages les plus sombres, l'examen commença, et Rusticus, qui était dans le secret, adressa d'abord en latin diverses questions de chirurgie que Champier transmit en français au barbier, et auxquelles le barbier répondit d'une façon satisfaisante. Rusticus revint à la charge, ne put mettre le candidat en faute, et se déclara très satisfait. Mais Franciscus



Bobius prit à son tour la parole, et tenant à cœur l'honneur de l'Université, chercha à embarrasser son homme en lui adressant des questions de haute philosophie. Jusque-là le rôle de Champier avait été assez simple, et il s'était borné à peu près à traduire les demandes et les réponses. Mais à la première attaque de Bobius, le barbier fut tout à fait déconcerté, et il en parut quelque chose sur sa figure. Heureusement aucun des interrogateurs ne savait le français; Champier eut donc beau jeu pour répéter la question, pour feindre de l'expliquer et de la développer dans toutes ses faces, et souffler ainsi à son client une réponse telle quelle. D'Autrepe se remit en effet, répondit ce qu'il put ou ce qu'il voulut; car sur ce point notre historien, qui n'est autre que Champier lui-même, garde un prudent silence; mais il est certain que la réponse traduite en latin par le consciencieux interprète était tellement brillante qu'elle faillit tout gâter. Bobius se récria et dit fort haut: Seigneur Champier, il est impossible que le candidat ait répondu de la façon que vous nous donnez à entendre, et cela suppose des connaissances en latin et en philosophie qu'il n'a pas, de votre aveu même.

Mais Champier ne le laissa pas continuer; et, prenant un air de conviction profonde: Seigneur Bobius, dit-il, vous vous étonnez à tort; les druides, qui sont nos plus anciens philosophes français, desquels parle César au sixième livre de ses Commentaires, ne savaient pas le latin, et argumentaient avec tous les autres, de quelque nation qu'ils fussent. Hippocrate, qui n'avait pas étudié la logique, soutint parfaitement la discussion avec les Abdéritains et ce grand philosophe Démocrite. Pourquoi voulez-vous que mon candidat, qui est Picard, ne sache pas philosopher?

Que répondre à de pareils argumens, dans la bouche du premier médecin de l'un des chefs de l'armée conquérante? Bobius ne trouva plus rien à dire. Tous les docteurs prirent leur part de l'argumentation, et, comme vous comprenez, s'en déclarèrent plus satisfaits les uns que les autres; jusqu'à ce qu'enfin Matthæus Curtius, parlant le dernier, ne put s'empêcher de dire: « Seigneur Champier, tu dois bien aimer cette université et ce collège; car tu en as obtenu deux choses qui n'avaient jamais eu d'exemple, et surtout de nous faire recevoir docteur en chirurgie un homme qui n'a pas même ouvert un rudiment! » — Champier fit le modeste, protesta de son éternelle gratitude; après quoi il pria ouvertement Rusticus de servir de deuxième parrain, et Hippolyte d'Autrepe fut reçu docteur avec toutes les cérémonies d'usage. Champier ajoute que l'Université fit écrire dans ses registres la manière dont les choses s'étaient passées et les motifs qui avaient justifié une réception aussi étrange; il ne dit pas, mais on peut le soupçonner sans témérité, je pense, que les médecins de Pavie gardèrent un long souvenir de la cruelle comédie où ils avaient joué un pareil rôle; et jurèrent bien, comme le corbeau de la fable, qu'on ne les y prendrait plus.



## NEUVIÈME LETTRE.

*Sur les Asclépiades et les Asclépions.*

Mais, dites-vous, à quel propos faire ainsi de grandes enjambées à travers les siècles, et pourquoi ne pas continuer tranquillement le sillon commencé ? Passer des Juifs anciens aux barbiers modernes, sans préparation, sans liaison aucune, c'est une allure par trop désordonnée; et avec deux autres pas de cette étendue, nous arriverons à l'âge moderne sans avoir appris grand'chose des temps passés.

Ce reproche m'est singulièrement agréable, puisqu'il semble prouver que, pour vous au moins, l'étude assez ingrate des origines de l'art chez les Hébreux n'a pas été tout à fait fastidieuse, et qu'ainsi en arrivant à des époques plus heureuses, on peut espérer d'exciter quelque intérêt. C'est bien : je mettrai quelque jour cette bonne volonté à l'épreuve ; mais cependant écoutez ceci. A Dieu ne plaise que je veuille traîner de feuilleton en feuilleton une longue et lourde et interminable histoire de la chirurgie : je sais un peu mieux choisir le temps et le lieu. Si j'éveille seulement votre attention, si j'attire quelques esprits sérieux vers ces études trop négligées, si à la faveur de quelque anecdote sans but apparent je puis faire digérer quelque discussion de sérieuse critique à des lecteurs qui n'en ont pas l'habitude, mon objet sera rempli ; l'histoire se fera promptement dès qu'elle trouvera un public disposé à l'entendre.

Je veux pour le moment vous faire faire un pas gigantesque en arrière, et revenir à ces Asclépiades auxquels j'ai annoncé une rude guerre dans ma première lettre. Il est temps véritablement d'en débarrasser l'histoire de la chirurgie aussi bien que celle de la médecine, et de les faire rentrer dans l'oubli d'où ils n'auraient jamais dû sortir.

Disons d'abord qu'il y a deux sortes d'Asclépiades : les uns véritables descendans d'Esculape, portant ce titre comme un nom de famille; les autres simples prêtres du dieu et desservans de ses temples ; différence à peu près semblable à celle que vous pourriez mettre entre les barons et les bourgeois de Montmorency.



Les premiers, enfans d'Esculape, compteraient parmi eux des hommes très recommandables, et seraient de la lignée d'Hippocrate; première difficulté historique à débrouiller. Est-il vrai qu'Hippocrate fût descendant d'Esculape? On appuie ceci sur un mot échappé à Platon, sur le consentement de Galien, plus sur deux généalogies. Les dires de Galien, venu cinq ou six cents ans après, n'ont aucune valeur réelle. Platon, presque contemporain d'Hippocrate, pourrait avoir été mieux instruit; mais je doute fort qu'un pareil témoignage, ainsi jeté au hasard, parût suffisant dans nos tribunaux pour établir une filiation quelconque; et quant aux généalogies, on peut se demander si elles ont été établies pour justifier l'assertion si vague de Platon, ou si Platon aurait ainsi parlé d'après quelques notions confuses de ces généalogies. Voyons d'abord ce que l'on a raconté des aventures des premiers enfans d'Esculape.

Homère nous apprend qu'Esculape eut pour fils Machaon et Podalire. Or, suivant des récits bien postérieurs, les deux frères, revenant en Grèce après la prise de Troie, furent séparés par une tempête, et Podalire fut jeté sur les côtes de Carie, où il aborda sain et sauf. Précisément Syrna, fille de Damétas, roi du pays, était tombée du haut d'un toit, et en grand péril de mort. Un berger, nommé Bybassus, qui avait donné l'hospitalité à Podalire, le conduisit au roi. Podalire saigna la malade, la sauva, l'épousa, et fonda dans le pays même deux villes auxquelles il donna les noms de sa femme et du berger qui l'avait reçu.

Malheureusement cette tradition qui donne à la saignée une si antique origine, est d'une date si récente qu'enfin, pour cette fois, la crédulité de nos historiens s'est révoltée, et qu'ils l'ont rejetée comme apocryphe; d'ailleurs elle se trouvait en contradiction avec deux ou trois autres, dont l'une fait faire à Podalire la conquête de l'île de Cos.

Celle-ci s'accorde du moins avec les généalogies d'Hippocrate. En effet, suivant Tretzès, Hippocrate était descendant d'Esculape à la seizième génération, et suivant Soranus à la dix-huitième. Goulin avait déjà dit que depuis Podalire jusqu'à la naissance d'Hippocrate il s'était écoulé 759 ans, ce qui, à 33 ans par génération, aurait exigé 22 générations. M. Littré reprenant ces calculs a montré que 16 générations, à 33 ans pour chacune, feraient 528 ans, qui ajoutés à 460, époque de la naissance d'Hippocrate, donneraient pour la prise de Troie ou l'époque de Podalire 988 ans avant J.-C., et les 18 générations de Soranus donneraient tout au plus 1054 ans. Or, dans l'une et l'autre hypothèse la prise de Troie serait bien plus récente qu'on ne l'admet généralement. Bossuet la fixe à 130 années plus haut que le dernier chiffre; et Larcher à 216 ans. Mais ce n'est pas tout; car de ces 16 ou 18 générations, il faut bien ôter les 33 ans attribués à Hippocrate, puisqu'on s'arrête à sa naissance, et les 33 ans attribués à Podalire, puisqu'on ne remonte pas plus haut que la prise de Troie, vers laquelle il devait bien avoir cet âge. L'erreur chronologique arrive ainsi à 200 ans pour le moins. Il ne tient donc qu'à vous de regarder Hippocrate comme un descendant d'Esculape, ce qui n'a pas grande importance; mais il faut déjà vous résigner à ignorer d'où et comment, et surtout rayer de



vos systèmes ces noms d'Hippocrate I<sup>er</sup>, Hippocrate II, etc., lesquels n'ont été acceptés que d'après des généalogies prises en flagrant délit d'anachronisme et de mensonge.

Mais laissant là Podalire et sa descendance très problématique, voyons ce qu'était devenu Machaon. Au lieu de retourner dans la Thessalie, il passa le reste de ses jours, dit-on, en Messénie, près de Nestor. Il eut cinq fils, tous médecins; l'un, Alexanor, consacra un temple à Esculape à Titane près de Sicyone; un second, Sphyrus, éleva un temple semblable à Argos; le troisième, Polémocrates, eut par la suite un temple pour lui-même à Eva; les deux autres, Gorgasus et Nicomaque, eurent le leur aussi, mais en commun, à Phères; et enfin Machaon ne resta pas oublié, et il eut à son tour son temple à Gérénum. Tout cela est raconté par Pausanias, qui vivait au deuxième siècle de l'ère chrétienne; et quand Sprengel a accepté comme le premier temple d'Esculape celui de Titane, il n'a pas fait attention que Pausanias en citait un autre, à Amyclée, qui aurait été dédié par Hercule, ce qui ferait remonter le culte d'Esculape du vivant même de cet illustre personnage, c'est-à-dire avant la guerre de Troie.

Or, tout cela n'est pas seulement un tissu d'imaginations sans fondement réel; mais c'est un ramas de grossières invraisemblances. Homère, que l'on place trois siècles au moins après la prise de Troie, ne parle d'Esculape que comme d'un médecin célèbre; Hésiode, postérieur encore à Homère, ne mentionne point Esculape parmi ses dieux. Le culte d'Esculape est donc très probablement d'une date plus récente; et s'il était permis d'ajouter une conjecture à tant d'autres sur une question à jamais insoluble, j'inclinerais à croire que les Grecs, ayant emprunté soit aux Egyptiens, soit aux Phéniciens, un dieu médecin du nom d'Esculape, le confondirent avec le père de Podalire et de Machaon; confusion déjà signalée pour Hercule.

Mais enfin, direz-vous, en laissant de côté les anachronismes et les invraisemblances, ne pourrait-on sauver le fragile système de nos historiens à l'aide de quelques hypothèses un peu mieux combinées? Nous tenons déjà un Esculape terrestre, avec ses deux successeurs médecins comme lui; qui empêche que les traditions médicales conservées dans la famille des Asclépiades n'aient été transmises aux prêtres du même nom, quand ensuite on fit un dieu de l'homme et qu'on lui éleva des temples et des autels? Alors nous aurons toujours ces conséquences si chères; la médecine enfermée dans les temples, dont Hippocrate seul la fait sortir; les prénotions écrites en aphorismes sur les piliers du temple de Cos et publiées par Hippocrate, et une tradition non interrompue qui remontera toujours à Esculape, créateur et patron de la médecine.

Certes, avec des hypothèses, on parvient toujours à quelque chose; mais encore faut-il que ces hypothèses ne choquent pas des notions un peu mieux établies. Il est étrange que tous ces écrivains qui règlent à leur gré les affaires médicales du temps de la guerre de Troie et même auparavant, oublient de consulter précisément le seul témoignage qui ait quelque valeur pour cette époque reculée. Relisez l'Iliade



et l'Odyssée, cette grande encyclopédie de la Grèce antique, et vous verrez ce que valent vos hypothèses.

D'abord Esculape n'a rien créé; il avait appris un peu de chirurgie de Chiron; il la transmet à ses deux fils; mais Chiron lui-même avait formé d'autres élèves, Achille, par exemple; Achille avait instruit Patrocle, et déjà vous voyez que la science échappait dès sa première origine à la famille des Asclépiades.

Deuxièmement, Chiron lui-même n'était guère qu'un chef d'école, et il y avait des chirurgiens avant lui et qui n'avaient eu aucun rapport avec lui. Vers l'époque du siège de Troie, il y en avait en Crète, il y en avait à Ithaque, il y en avait dans le camp des Grecs. J'essaierai quelque jour de démêler l'histoire de ces écoles primitives, et de dire en quoi consistèrent les nouvelles pratiques enseignées par Chiron.

Troisièmement, Esculape ne sut jamais et ne pratiqua jamais la médecine; et, à la façon dont parle Homère, il paraît certain qu'il n'existait pas même de thérapeutique médicale trois ou quatre cents ans après.

Quatrièmement, et c'est là surtout la question que je veux examiner ici, à quelque époque que l'on place l'érection des temples d'Esculape, jamais ils ne servirent en aucune façon à la science; ils constituaient même un obstacle à la science, et un obstacle contre lequel l'école d'Hippocrate s'éleva avec une remarquable vigueur. En un mot, les prêtres d'Esculape prétendaient guérir par la toute-puissance du dieu, de même que les prophètes juifs dans un autre ordre d'idées, de même que les moines du moyen-âge avec leurs reliques; et je n'ai pas ouï dire que la médecine et la chirurgie italiennes aient jamais gagné grand chose aux ex-voto, aux tableaux de maladies, aux récits de guérisons miraculeuses appendus dans l'église de Notre-Dame de Lorette.

Ce n'est pas là, j'en conviens, l'idée qu'on vous avait donnée jusqu'ici de ces vénérables personnages, et vous allez m'opposer les panégyriques qu'en ont faits tous nos historiens. Je vais donc examiner les raisons décisives qui leur ont fait délivrer par Leclerc, Sprengel et d'autres, ces certificats de pratique et de science; je ne me servirai pas d'autres faits que ceux qui ont déjà été rapportés. J'en ai bien quelques autres, mais que je réserve pour l'histoire réelle: il ne s'agit ici que du misérable roman que je veux effacer.

D'abord on a cherché à démêler des intentions médicales dans les lieux mêmes choisis pour l'érection des temples, et il est curieux de suivre à cet égard l'argumentation de Sprengel. « On en élevait, dit-il, sur le sommet des plus hautes montagnes, où l'expérience avait appris que l'air est infiniment plus sain que dans les vallées. » Voilà qui va bien. Toutefois, il cite plus bas celui de Clitoris, en Arcadie, dans une vaste plaine bordée de collines; mais il y trouve l'avantage d'un *endroit isolé*. A merveille encore; mais d'autres étaient au bord des fleuves. C'était, dit Sprengel, *à cause de la bonne qualité des eaux*. Enfin, il y en a deux, parmi le grand nombre de ceux qu'on cite, qui paraissent avoir eu des sources d'eau chaude; Sprengel conclut qu'on *recherchait avec soin les eaux thermales pour établir des temples dans leur voisinage*. On comprend qu'avec cette façon de voir les choses, il n'y a rien qu'on



ne puisse louer, et, à entendre les historiens, il semblerait que les prêtres d'Esculape avaient résolu ce grand problème, qui n'est pas même résolu pour nous encore, des lieux les plus propices au séjour d'un grand nombre de malades; on dirait aussi que leurs malades devaient y séjourner assez long-temps pour obtenir la guérison par le séjour même: toutes choses en contradiction flagrante avec les faits connus.

Je sais bien que tous ces beaux raisonnemens ne sont pas de l'invention des modernes, et que l'on en trouve de semblables dans Pausanias et Plutarque, six cents ans environ après Hippocrate, quand il était de mode d'expliquer et d'allégoriser tout le vieux bagage mythologique. Mais ce qu'on peut affirmer, c'est que ni les peuples ni les prêtres ne songeaient, en élevant des temples, à de pareilles indications. Les Romains élevèrent un temple à Esculape dans une île du Tibre, à peu près vers le temps d'Hippocrate: voici comment la tradition raconte la chose. La peste était à Rome: on envoya une députation à Epidaure pour supplier Esculape. Comme les députés admiraient la statue du dieu, on vit apparaître dans le temple un serpent qui prit paisiblement sa route par la ville, se rendit au vaisseau des Romains, et dans la chambre même de l'un des députés. Ceux-ci enchantés mirent à la voile; mais quand ils remontèrent le Tibre, arrivés près de l'île en question, le serpent gagna la terre. On lui bâtit un temple sur le lieu même, et la peste cessa.

A la bonne heure, voilà qui explique à merveille le choix de l'emplacement. Quant à ce que sont venus dire des siècles après de risibles commentateurs, cela est bon cependant encore à conserver comme caractère d'une autre phase de l'esprit humain. On édifia le temple au milieu du Tibre, dit Festus, par allusion à la coutume des médecins qui font boire de l'eau à leurs malades. C'était au contraire, dit Pline, pour ne pas recevoir le dieu dans la ville même, tant était grand l'éloignement des Romains pour la médecine! Plutarque, le plus raisonnable des trois, allègue la raison de salubrité.

Mais ce dont on a fait bien plus grand bruit encore, ce sont les colonnes, les tableaux, les tables votives que l'on conservait dans ces temples, et où l'on pouvait lire l'histoire des malades guéris par le dieu. On a même été jusqu'à dire qu'Hippocrate avait pillé les tableaux du temple de Cos, après quoi il avait mis le feu au temple; et M. Littré n'est pas très éloigné de penser que les Prénotions Coques seraient un recueil de notes écrites par les prêtres de Cos. Cela pourrait se soutenir si nous n'avions pas quelques échantillons des tables conservées dans ces temples. Pausanias raconte que de son temps on voyait encore dans le temple d'Epidaure six colonnes chargées d'histoires de malades guéris. Il se tait sur les inscriptions même; mais, à côté de ces six colonnes, il y en avait une plus ancienne où on lisait qu'*Hippolyte avait offert vingt chevaux à Esculape pour l'avoir rendu à la vie*. Il ne s'agit pas là, notez-le bien, de la guérison d'un malade: l'Hippolyte en question est le fils de Thésée dont Racine vous a raconté la mort, et qui fut ressuscité par Esculape; et vous m'accorderez



sans discussion, je pense, que ce ne fut pas Hippolyte lui-même qui érigea cette colonne dans le temple d'Épidaure.

Enfin, un hasard assez heureux a fait retrouver l'une des tables votives appartenant à l'Asclépiion de l'île du Tibre. Il y a quatre récits de guérison : j'en donnerai deux seulement qui se rattachent de plus près à la chirurgie, et qui feront voir où en était la science des prêtres d'Esculape tant de siècles après Hippocrate.

*Première observation.*

« Le dieu a rendu, ces jours ici, l'oracle suivant à Caius, qui était aveugle : Qu'il vint à l'autel sacré, et qu'ayant fléchi les genoux, il passât de la droite à la gauche. Qu'après cela il mit les cinq doigts sur l'autel ; qu'il levât la main, et qu'il l'appliquât sur ses yeux. Ce qu'ayant fait, il a fort bien vu, tout le peuple étant présent, et témoignant la joie qu'il avait de ce qu'il se faisait de si grands miracles sous notre empereur Antonin. »

*Deuxième observation.*

« Le dieu a rendu cet oracle à un soldat aveugle nommé Valérius Aper : Qu'il prit du sang d'un coq blanc ; qu'il y mêlât du miel, et qu'il en fit un collyre, dont il mettrait sur ses yeux trois jours consécutifs. Après quoi il a vu, et il est venu rendre grâces au dieu publiquement. »

Je vous ai prévenu que j'omettais les cures médicales : elles ne sont pas moins satisfaisantes. Et maintenant, ô Hippocrate, fais-toi donc accuser de larcin pour aller dérober dans le temple de Cos des observations de ce genre ! Brûle le temple, s'il le faut, pour te les approprier, ô toi le plus modeste des hommes, toi qui n'as pas même pris soin, comme Hérodote, de mettre ton nom en tête de tes livres. Non, croyez-le bien, Hippocrate n'avait rien pris aux temples ; vous ne trouverez dans ses ouvrages ni le sang d'un coq blanc, ni la gémulation à l'autel.

Leclerc ajoute un certain nombre de guérisons du même genre, sans oublier celles que rapporte Tacite, et qui furent opérées par Vespasien, à Alexandrie, dans le temple de Sérapis. Un aveugle avait les yeux desséchés et perdus ; Sérapis promit la guérison si l'empereur, de sa salive impériale, humectait les joues et le tour des yeux du malade. Un autre avait la main luxée, dit-on, et l'empereur n'avait qu'à lui mettre le pied sur la main. Cela se fit avec succès, et Tacite lui-même paraît à peu près convaincu du miracle. Tout ce qu'il nous est permis d'en conclure, c'est que les prêtres Egyptiens avaient sans doute grand besoin de ranimer la confiance en leur médecine mystique, à qui l'école scientifique faisait une rivalité redoutable ; et cela peut expliquer encore pourquoi ils racontèrent à Diodore qu'eux seuls avaient été chargés de la médecine en tout temps.

Elie a rapporté une autre série de miracles : comme ils ont tous rapport à des affections internes, je les passerai sous silence ; mais en



voici une où la cure fut, si vous me passez le mot, *hyperchirurgicale*. Son autorité est un certain Hippys, de Rhège.

Une femme avait un tænia, et les plus habiles médecins l'avaient abandonnée. Elle vint à Epidaure, et Esculape étant pour lors absent, les prêtres ne l'en firent pas moins coucher dans le lieu ordinaire, et, procédant à la cure, l'un d'eux lui coupa la tête; l'autre profita de cette incision pour introduire la main dans le ventre et retirer le ver, après quoi il ne s'agit plus que de remettre la tête en place; mais, comme le lecteur s'y attend peut-être, ils éprouvèrent dans cette partie de l'opération une insurmontable difficulté. Le dieu étant enfin de retour, blâma vivement ses ministres d'avoir tenté ce qu'ils ne pouvaient accomplir, remit lui-même la tête sur le tronc, et renvoya la femme en parfaite santé.

Et le narrateur enthousiaste s'écrie : *Que votre sagesse est grande, ô roi, ô Esculape, vous qui êtes de tous les Dieux celui qui aime le plus le genre humain !*

Je ne sais de quelle époque est cette histoire; mais elle témoigne du moins que les médecins et les prêtres d'Esculape étaient alors fort distincts, et que dans la croyance du peuple, le dieu était pour plus que les prêtres dans les cures qui se faisaient dans son temple; enfin, elle indique la façon dont y étaient reçus les malades, et nous allons entrer à cette occasion dans quelques détails.

Sprengel a réuni un grand nombre de passages de divers auteurs pour expliquer comment les choses se passaient; mais il a eu le tort de grouper ensemble des pratiques qui paraissent propres seulement à certaines localités; et même de rattacher aux temples d'Esculape ce qui se faisait dans des lieux sacrés tout à fait différens. Quelquefois donc il y avait des jeûnes préparatoires; d'autres fois des bains, puis venaient les prières et les offrandes. Après quoi les malades étaient couchés soit dans le temple, soit dans un lieu voisin, et alors ils avaient des visions ou des songes. Tantôt c'était le dieu lui-même qui apparaissait en personne; ou bien c'étaient simplement des songes ordinaires, dont les prêtres se réservaient l'interprétation; ou enfin quand les malades avaient la foi trop faible ou le sommeil trop profond, il y avait des prêtres qui rêvaient pour eux. Ainsi, tout était prévu: l'oracle ne pouvait manquer. Les malades ne pouvant faire un long séjour dans le temple, ou plutôt s'en allant après l'oracle reçu, jamais il n'y avait d'insuccès qu'on fût en droit d'attribuer à Esculape; et comme cependant tous les malades ne guérissaient pas, il restait toujours la ressource d'attribuer le malheur au défaut de foi ou au défaut d'obéissance.

Mais, du moins, à travers ces jongleries, les prêtres pouvaient-ils parvenir à quelque connaissance de l'art? En aucune façon, du moins dans les temples, où les malades ne séjournaient pas. Non pas assurément non plus pour la chirurgie active, qui s'accommode fort peu des songes. Mais, dit-on, ils prescrivaient cependant des remèdes. Sans doute, et nos sœurs hospitalières aussi. Il y avait là comme partout ailleurs la médecine populaire, la médecine de recettes; ainsi, dit-on, la recette d'Eudémus pour les morsures des animaux venimeux était



inscrite sur les portes du temple de Cos ; ainsi, un orfèvre avait fait don au temple d'Ephèse *d'un collyre propre à guérir toutes les maladies des yeux réputées incurables*. Voilà qui témoigne de la science des prêtres, et qui devait faire faire des progrès à l'art ! Aussi, quand nous trouvons quelque indice de prescriptions médicales, ou elles sont insignifiantes, ou elles sont effrayantes. L'Esculape de Pergame, celui-là même dont Galien nous raconte sérieusement deux ou trois miracles, avait prescrit à Aristide de se faire tirer en une fois *cent vingt livres de sang*. Heureusement le mortel fut plus sage que le dieu : il interpréta l'oracle : *Le dieu, dit-il, entendait par ces paroles que je ne devais pas me faire tirer trop peu de sang*.

Mais, poursuit Sprengel, ceux qui inventaient des instrumens de chirurgie les déposaient dans ces temples. — Ceci est un nouvel exemple de cette facilité d'hypothèses qu'on donne pour de l'histoire. Il n'y a pas un seul cas d'instrument offert à Esculape. Cœlius Aurelianus rapporte qu'Érasistrate déposa dans le temple de Delphes un *odontagogue* en plomb ; mais à Delphes on ne faisait pas la médecine ; mais il n'est point dit qu'Érasistrate eût inventé cet instrument ; mais il semble même, d'après ce que Cœlius ajoute, qu'Érasistrate voulait indiquer par là qu'il fallait éviter une trop grande violence dans l'arrachement des dents.

Ce qu'il y avait de plus positif dans ces pratiques religieuses, c'étaient les offrandes. C'étaient des tableaux, des vases, de l'argent monnayé même, ou bien des modèles en ivoire, en or, ou en argent représentant la partie offensée ; ainsi que nous avons vu les Philistins offrir des anses d'or au dieu d'Israël.

Aussi, si la populace avait quelque foi dans les prêtres d'Esculape, dès le temps d'Hippocrate même, les hommes lettrés mettaient une différence capitale entre eux et les médecins. Relisez le *Plutus* d'Aristophane, joué, à ce que l'on croit, l'an 389 avant J.-C. ; à une époque où déjà la vieille liberté de la comédie avait en grande partie disparu. Chrémyle a rencontré Plutus, le dieu de la richesse, et il veut lui rendre la vue. — Que n'appellez-vous un médecin ? lui dit Blepsidème. — Un médecin, répond Chrémyle ; y en a-t-il dans une ville où ils sont si mal payés ?... Le mieux, comme j'en avais le dessein, sera de le faire coucher dans le temple d'Esculape. (*Acte II, scène 2.*)

Plus loin il appelle son valet : holà, Carion ; apporte des couvertures et toutes les autres choses qui sont préparées au logis ; amène aussi Plutus, et ne manque pas d'observer les cérémonies accoutumées. (*Ibid., scène 4.*)

Nous allons donc savoir d'un témoin contemporain, ce qui se passait dans l'Asclépiion d'Athènes ; je prends la traduction de M. Raoul Rochette.

PLUTUS, ACTE III, SCÈNE 2.

CARION, LA FEMME DE CHRÉMYLE.

*Carion.*

Sitôt que nous sommes arrivés près du dieu, avec Plutus, qui pour



lors était le plus misérable du monde, et qui est présentement heureux et fortuné, s'il en est, nous l'avons mené à la mer et nous l'y avons baigné.

*La femme de Chrémyle.*

Oui vraiment, ce pauvre vieillard est fort heureux, à son âge, d'être baigné dans de l'eau froide.

*Carion.*

Ensuite nous sommes revenus au temple du dieu, et après avoir consacré sur l'autel les gâteaux et la farine avec la flamme de Vulcain, nous avons couché Plutus sur un petit lit, *selon la coutume*; et chacun de nous s'en est accommodé un pareil.

*La femme de Chrémyle.*

Y avait-il d'autres gens avec vous qui eussent besoin du secours du dieu ?

*Carion.*

Il y avait un certain Néoclidès, lequel, tout aveugle qu'il est, vole avec beaucoup plus d'adresse que ceux qui voient le mieux. Il y en avait d'autres encore atteints de différentes maladies. Après que le sacrificateur du dieu a eu éteint les lampes, il nous a commandé de dormir, et nous a ordonné que, si quelqu'un entendait du bruit, il ne dit rien. Chacun s'est donc tenu coi; pour moi je ne pouvais dormir; car près du chevet d'une vieille qui n'était pas loin de mon lit, il y avait une poëlonnée de bouillie, près de laquelle j'aurais bien voulu me glisser. Mais je mets le nez hors du lit; j'aperçois le sacrificateur qui prenait, sur la table sacrée, les gâteaux et les figues sèches. Il en a fait autant autour des autels, et il a serré dans un grand sac tout ce qu'il a trouvé de restes de gâteaux. Dès l'instant j'ai cru qu'il n'y avait rien de mieux que de l'imiter, et j'ai sauté sur la poëlonnée de bouillie.

*La femme de Chrémyle.*

Ah ! misérable ! n'appréhendais-tu point le dieu ?

*Carion.*

Si fait, par ma foi; j'appréhendais qu'avec ses couronnes il ne fût le premier à la bouillie; car le fait du sacrificateur m'en disait assez. Cependant la vieille, au bruit que j'ai fait, a étendu la main pour attirer son plat, et moi, en sifflant comme le serpent Pareias, je l'ai mordue; aussitôt elle l'a retirée bien vite, et s'est cachée dans sa couverture, en lâchant de peur un vent d'une odeur plus forte que celui d'un chat. Ainsi donc j'ai englouti une bonne partie de la bouillie, et, après m'être bien repu, je me suis recouché.

*La femme de Chrémyle.*

Le dieu n'était-il pas encore venu à vous ?



*Carion.*

Non, pas encore. Après tout cela je me suis avisé d'une bonne polissonnerie. Comme le dieu venait à nous, je lui ai fait une salve des plus bruyantes, car j'avais le ventre tout enflé!

*La femme de Chrémyle.*

Sans doute que le dieu a eu horreur d'une pareille infamie?

*Carion.*

Oh! point du tout; mais la Jaso qui le suivait a rougi, et Panacée s'est détournée en se prenant le nez, car je n'exhale pas de l'encens.

*La femme de Chrémyle.*

Et le dieu?

*Carion.*

Par ma foi, il ne s'en est pas embarrassé.

*La femme de Chrémyle.*

Tu veux donc dire que ce dieu est un grossier?

*Carion.*

Eh parbleu non; mais c'est un scatophage (un mangeur de ...).

*La femme de Chrémyle.*

Ah! misérable!

*Carion.*

J'ai eu pourtant peur, et je me suis enfoncé dans mon lit. Ce dieu, d'un air grand et plein de majesté, a fait la ronde autour de tous les malades, en visitant et en considérant le mal de chacun. Un garçon lui a apporté un mortier en marbre, un pilon et une boîte.

*La femme de Chrémyle.*

De marbre aussi?

*Carion.*

Hé! morbleu non! la boîte n'était pas de marbre.

*La femme de Chrémyle.*

Mais, coquin, comment pouvais-tu voir tout cela, puisque tu t'étais caché dans ton lit?

*Carion.*

Je voyais tout au travers de mon manteau, car il a d'assez beaux trous. La première chose qu'a faite le dieu, c'a été de broyer des drogues pour les yeux de Néoclidès; il a donc pris trois têtes d'ail de Ténos, et il les a pilées dans le mortier, en y mêlant du suc de selfionne et de lentisque; il a arrosé le tout de vinaigre sphetien, puis il lui en a frotté



le dedans des paupières, afin que la douleur fût plus cuisante. Néoclidès s'est mis à crier de toute sa force et à vouloir s'enfuir; mais Esculape lui a dit en riant : demeure ici; je veux t'ôter, à l'aide de mes soins, la possibilité d'anéantir par tes sermons les ordonnances du peuple.

*La femme de Chrémyle.*

Que ce dieu est juste, et qu'il aime le bien du peuple!

*Carion.*

Il s'est ensuite assis près de Plutus, et d'abord il lui a tâté la tête; puis il lui a essuyé les yeux avec un linge bien fin, et Panacée lui a couvert la tête et le visage d'un voile de pourpre. En même temps Esculape a sifflé; à ce signal deux serpents d'une grandeur extraordinaire se sont élancés du fond du temple.

*La femme de Chrémyle.*

Grands Dieux!

*Carion.*

Ces serpents s'étant glissés tout doucement sous le voile de pourpre, je crois qu'ils ont léché les yeux du malade, et il a recouvré la vue et s'est levé de son lit en moins de temps, maîtresse, que vous n'en seriez à boire dix hémines de vin. Moi, de la joie que j'ai eue de ce miracle, je me suis mis à battre des mains et à réveiller mon maître. Esculape a disparu incontinent, et les serpents s'en sont retournés dans leur retraite. Mais avec quel empressement croyez-vous que tous les gens qui étaient couchés dans le même lieu que Plutus se sont levés pour l'aller embrasser? Ils ont veillé toute la nuit près de lui, en attendant le lever du soleil; et pendant tout ce temps-là je n'ai fait que louer le dieu Esculape de ce qu'en si peu de temps il avait rendu la vue à Plutus et augmenté la cécité de Néoclidès.

*La femme de Chrémyle*

O grand Esculape, quelle puissance n'avez-vous point!

Dans d'autres pièces, nous trouvons des allusions à un médecin d'Athènes, qui était probablement le plus en vogue, car Aristophane ne cite jamais que lui. Ce médecin, comme Hippocrate, était chirurgien; et c'est même pour un cas de chirurgie que le poète en fait mention pour la première fois.

Dans les *Acharniens*, pièce jouée l'an 425, la sixième année de la guerre du Péloponèse, nous voyons, au cinquième acte, arriver tout effaré le valet de Lamachus :

« Où sont, dans cet appartement, les gens de Lamachus? De l'eau, de l'eau! qu'on en fasse vite chauffer dans une petite marmite. Qu'on prépare des linges, du cérat, de la laine non dégraissée, et des bandes pour envelopper la cheville du pied. Le grand homme s'est heurté contre un pieu en sautant un fossé; il s'est luxé la cheville et cassé la tête contre une pierre, etc. »



Arrive Lamachus lui-même, se plaignant de sa jambe et de sa tête, et finissant par dire : *qu'on me porte chez Pittalus, pour me livrer aux mains de la médecine!*

Nous retrouvons le même médecin cité dans *les Guêpes*, comédie jouée trois ans après la précédente :

« Un Sybarite s'était laissé tomber de son char et s'était grièvement blessé à la tête : il n'était pas fort habile dans l'art de diriger les chevaux. Un de ses amis lui dit : Il faut que chacun fasse son métier ; maintenant courez à Pittalus. »

Certes, on voit qu'il s'agit là de toute autre chose que d'un prêtre d'Esculape. Ce n'est pas qu'Aristophane ménage toujours les médecins et la médecine ; il fait dire à Socrate, dans *les Nuées* : « Tu ne savais donc pas que les nuées nourrissent nombre de sophistes, de devins, de médecins, etc. ? » Molière n'aurait pas mieux dit. Et dans *les Oiseaux*, Pi-thétérus, déclarant qu'il fera crever les yeux aux hommes par les corbeaux, ajoute : « qu'après cela Apollon, qui se vante d'être médecin, gagne de l'argent à les guérir ; aussi bien aime-t-il à en gagner. »

Je reviendrai plus tard sur ces passages ; mais avant de revenir à l'histoire des vrais médecins, je dirai par avance que, dans tout ce que j'emprunterai aux auteurs de l'époque, on ne trouve nulle part le nom des prêtres d'Esculape, mais toujours des médecins ; que nulle part on ne trouve même un seul mot qui permette de penser que ces prêtres exerçassent hors des temples ; et je crains que M. Littré, qui l'a avancé le premier par l'exemple d'Hippocrate, ne soit tombé dans cette erreur de logique qui veut prouver la question par la question.

En résumé, on voit donc que cet Esculape, adopté encore de nos jours comme le patron de la médecine, n'était en réalité que le dieu du plus dégoûtant charlatanisme ; et que bien mal inspirés ont été les artistes qui, dans leur dévotion mythologique, ont dressé cette statue d'Esculape sous le portique de notre hôpital des Cliniques. Comme homme, il devrait céder le pas à Chiron ; comme dieu, il devrait être repoussé de tout emblème de la médecine ; et pour rester dans la réalité, nous remontons à Hippocrate, et point au delà. Je veux encore ajouter un mot au sujet de ce bambin couvert d'une robe à capuchon qui figure à côté du dieu. Il serait honteux pour vous de ne pouvoir répondre à qui vous demanderait ce que cela signifie ; et cependant ceux qui l'y ont mis ne le savent pas eux-mêmes. Spon voulait que ce fût un emblème de la maladie ; Patin disait, d'après Pausanias, que c'était une divinité de Pergame : il s'appelait à Pergame Telesphore, Acésius à Epidaure, Evamérion dans la Messénie. Du reste, ce que signifient le bâton et le serpent d'Esculape, on ne le sait pas davantage. Sur diverses médailles, au lieu de serpent, Esculape est accompagné d'un chien, d'un coq, d'une chouette, d'un aigle ou d'un vautour ; les commentateurs se sont exercés pour trouver un sens à toutes ces choses : misérables énigmes dont le mot véritable serait bien plutôt, à mon avis, *ignorance et superstition*.

---



## DIXIÈME LETTRE.

*Plaidoyer pro domo suâ. — De l'influence de Descartes sur la chirurgie du dix-huitième siècle, et de la direction philosophique de J.-L. Petit et de l'Académie royale de chirurgie.*

Tandis que nous nous promenions, sans songer à mal, dans les doc-tes sentiers de l'antiquité et du moyen-âge, une subite agression nous force à descendre rapidement au dix-huitième siècle. Un professeur inopiné d'histoire et de philosophie chirurgicales, probablement quelque arrière-cousin des Asclépiades, pour faire une diversion utile, est entré les armes à la main sur mon petit territoire, massacrant les faits, saccageant les idées, déterminé à ne pas laisser pierre sur pierre de l'humble édifice que j'avais si laborieusement construit, m'assurant au surplus de sa protection et de sa bienveillance. C'est pourquoi je porte plainte devant le public des dégâts qu'il a commis, des dommages qu'il a causés, désirant faire voir à tous que c'est à tort et sans raison qu'il a fait à mes dépens le Tamerlan et le Vandale, et demandant en forme de légitime réparation desdits dommages, qu'il soit tenu d'en faire amende honorable, sans dépens.

Cet adversaire redoutable commence par m'entreprendre sur le chapitre de la philosophie ; et d'abord il déclare que *ce grand mot de philosophie aurait bien besoin d'être défini*. Il a lu dernièrement, dans une préface écrite par l'un des esprits les plus distingués de notre temps, au-devant des *Fragmens de l'Écossais Hamilton*, que *la philosophie est une science qui n'a pas encore déterminé son objet, c'est-à-dire qu'elle n'est pas une science*. Hélas ! je vois bien, en effet, qu'il aurait grand besoin d'être édifié sur le sens du mot philosophie. Ne trouvera-t-il pas quelqu'un qui lui apprenne la petite différence qui existe entre la philosophie spéculative et la philosophie pratique ? N'a-t-il jamais oui parler de la philosophie de Bacon, ou seulement en ouvrant les Œuvres de Voltaire, n'a-t-il pas lu le titre de je ne sais plus quel Essai sur la philosophie de Newton ? Toutes choses qui n'ont pas grand rapport avec les *Fragmens de l'Écossais Hamilton*, lequel, en effet, s'occupe d'une philosophie qui n'a pas encore bien déterminé son objet, et qui ne nous regarde en aucune manière.



Mais en supposant la philosophie définie, *il faudrait encore la définir dans son application aux différens corps de science, et se demander, pour ce qui nous touche, ce que c'est que la philosophie de la chirurgie.*

Que de difficultés, et comment parvenir à les vaincre ! Il est probable que nous aurons tenté une chose inouïe en effet, en recherchant, quels étaient les fondemens et le critérium de la chirurgie, et que nous aurons donné aux autres sciences un signal qu'elles n'attendaient peut-être pas de nous. Mais quand ces fiers chirurgiens voudront-ils donc comprendre qu'ils sont les derniers venus dans la voie philosophique et scientifique, qu'ils ont toujours été traînés à la remorque, et qu'en ce moment encore ils sont en arrière de cinquante années ? Toute science digne de ce nom a senti le besoin de s'approprier, de plier à son usage les principes de la philosophie générale ; des esprits éminens de notre époque ont écrit sur la philosophie naturelle, sur la philosophie chimique, sur la philosophie médicale ; et nos chirurgiens, qui ne s'en doutent pas, qui semblent encore enfermés dans la boutique de barbier qu'ils occupaient hier, se tiennent les bras croisés, et, comme M. Jourdain, se demandent. *Qu'est-ce qu'elle chante cette philosophie !* Et, de fait, de quoi pourrait-elle leur servir ? Ils n'ont pas, du moins certains d'entre eux, ils n'ont pas la prétention de cultiver une science ; ils aiment mieux parler de leur *métier*. Pour eux la grande affaire est d'appliquer un bon petit cataplasme, de couper un bon petit bras, d'adresser une bonne petite note à un bon petit malade ; tout comme du temps de J. - L. Petit ils étaient tout contents de faire une bonne petite barbe, et se récriaient contre ce brouillon qui avait donné le mauvais exemple de fermer sa boutique.

*Nous ne savons pas bien,* poursuit mon critique, *si la philosophie en chirurgie consisterait dans un certain nombre de principes capables de diriger le chirurgien dans l'exercice de son art et dans l'exposition de ses connaissances.* Il n'en sait donc rien, ou quasi rien ; mais cependant à vrai dire il n'a guère fondé son journal *que pour le soutien de ces principes.* C'est à mon tour d'être embarrassé, et je m'estimerais le plus heureux homme du monde si mon philosophe daignait me dire, en commençant par le commencement, quels sont ces principes qu'il soutient ? Exhibez-nous-en un ou deux, de grâce, afin que nous puissions juger de quelle école chirurgicale vous les avez reçus, d'A. Paré, de Petit ou de Hunter, et par suite, de quelle école philosophique ils relèvent, de l'ancienne Sorbonne, ou de Bacon ou de Descartes. Peut-être aussi les aurez-vous créés et forgés de toutes pièces ; mais il serait alors souverainement injuste et périlleux pour votre gloire de nous les cacher plus long-temps.

Pour moi, que vous accusez malicieusement d'avoir inventé la philosophie de la chirurgie, j'ai exposé au grand jour des principes que je n'avais point inventés (tant d'honneur ne m'est point dû), mais que j'avais jugés les meilleurs par les fruits qu'ils avaient déjà portés, et que je voulais appliquer à l'édification de la chirurgie. Cependant, ajoute mon interlocuteur, *il y a une chose que M. Malgaigne a inventée en fait de philosophie chirurgicale ; c'est que Descartes a en-*



*gendré J.-L. Petit, lequel était peut-être bien éloigné de s'attendre à une semblable paternité.*

*Peut-être* est un mot très sage, et qui a été employé là fort à propos. Je crois bien, à la vérité, que si J.-L. Petit n'eût suivi que les cours de Saint-Côme, il aurait bien pu méconnaître l'idée philosophique qui le poussait en avant ; mais le rapport, pour être méconnu, n'en eût pas moins existé. *Peut-être* bien notre professeur ne se doute pas qu'il fait lui-même du cartésianisme tout pur en chirurgie, ce qui n'empêche pas qu'il en soit ainsi et de lui et de bien d'autres. Mais si J.-L. Petit n'est pas fils de Descartes, de qui donc est-il ? Question fort embarrassante. Car de supposer que tout d'un coup, sans précédens, sans maîtres, J.-L. Petit se soit élevé à cette manière originale de considérer la chirurgie, ce serait quasi admettre un effet sans cause. — Mais c'était un homme de génie ! — Oui, homme de génie, et de plus de génie que vous ne soupçonnez, je vous l'affirme. Mais pourquoi A. Paré, au seizième siècle, n'a-t-il pas fait l'œuvre de J.-L. Petit ? Et pourquoi, au dix-huitième siècle, J.-L. Petit n'a-t-il pas recommencé l'œuvre de Paré ? Pourquoi cette différence dans les deux époques ? Je vous en prie, mon maître ; soyez assez bon pour nous le dire.

Non, J.-L. Petit n'ignorait point l'origine et la portée de la philosophie de son temps ; on s'était chargé de le lui apprendre. En 1666, quand la Faculté de Paris à une majorité de 92 voix vota le libre usage de l'émétique, ni la majorité, ni la minorité n'ignoraient la signification de la lutte et de la victoire. L'émétique était le mot de ralliement, de même qu'au temps de Brissot la saignée du bras correspondant à la plémésie. Saigner du bras gauche quand Avicenne saignait du bras droit, c'était renverser les doctrines arabistes ; donner l'émétique dont Hippocrate n'avait point parlé, c'était se mettre en pleine révolte contre l'Hippocratisme, et combattre au profit de la philosophie nouvelle. Ouvrez un peu les livres de votre secte, et vous y verrez à chaque page ce que je vous annonce. Cette même année 1666, l'Académie des Sciences fut définitivement fondée ; lisez sa profession de foi, vous y trouverez le nom de Descartes. J.-L. Petit, qui fut membre de l'Académie des Sciences, n'en aurait-il pu entendre dire un mot par ses collègues ? Mais nous n'en sommes point réduits à de pareilles conjectures ; rassurez-vous : on va vous montrer que J.-L. Petit apprit la chirurgie dans un livre tout empreint de la philosophie de Descartes ; que J.-L. Petit y lut dès les premières pages que la chirurgie ancienne était remplie d'erreurs, et devait être à l'avenir remplacée par la chirurgie cartésienne ; et comme l'un des caractères de la chirurgie de J.-L. Petit est de rompre entièrement avec le passé, on peut en induire qu'il avait profité des leçons de ses maîtres. Je m'en vais donc, ô illustre critique, vous donner une idée de ce fameux livre, qui devrait occuper une place capitale dans l'histoire de la chirurgie ; et que nos Cartésiens, trop fidèles à leur mépris pour les traditions, ont eu l'ingratitude de laisser dans le plus profond oubli.

Et d'abord écoutez la préface.

« C'est une chose étonnante, dit l'auteur, que la chirurgie soit demeurée si imparfaite dans un temps où la philosophie moderne a fait



tant de progrès depuis quelques années. Mais l'on n'en sera plus surpris si l'on considère que les principes qui ont toujours servi de fondement à la chirurgie sont obscurs, embarrassés et très faux ; c'est pourquoi tout ce que l'on a dit depuis tant de siècles sur ces fondemens tombe en ruine. »

Comme vous voyez, notre cartésien n'y va pas de main morte ; tout à l'heure, au re te, vous aurez la preuve qu'il ne se pose point en réformateur : il ne veut qu'appliquer des idées déjà fort en vogue.

« Il y a long-temps, poursuit-il, qu'Hippocrate a dit que la médecine et la chirurgie sont inséparables de la philosophie : en effet, la médecine et la chirurgie séparées de la philosophie ne peuvent non plus recevoir d'accroissement qu'une branche d'arbre séparée du tronc. La philosophie dont on parle n'est pas celle d'Aristote, que l'on enseigne encore dans la poussière des écoles, car elle est toute remplie d'erreurs grossières ; mais la philosophie qu'il faut étudier est celle dont le célèbre monsieur Descartes nous a découvert les véritables principes. »

C'est donc en suivant ces principes *certaines et indubitables*, qu'il est venu à bout de donner une *pathologie de chirurgie où l'on n'avance rien qui ne soit appuyé de bonnes raisons*.

Je pourrais m'arrêter là, en vous donnant le nom de l'auteur, la date et le titre du livre : mais ce serait vous faire tort, et vous seriez charmé de savoir comment ces Cartésiens de la première école comprenaient la pathologie.

« Toute la théorie des maladies que l'on explique dans cette pathologie n'est fondée que sur une seule hypothèse, qui consiste dans le changement des tuyaux et des liqueurs des parties de notre corps ; car afin qu'il n'arrive point de changement dans les tuyaux et les vésicules qui composent la substance des parties solides, il faut que leurs ouvertures soient égales partout ; il faut que ces canaux ne soient point rompus, qu'ils soient toujours flexibles pour laisser couler librement les liqueurs ; qu'ils aient assez de force pour résister à leur mouvement ; enfin il est nécessaire que tous ces petits tubes aient du ressort pour chasser les liqueurs nourricières, car sans cela il n'y aurait point de circulation. »

On comprend que si ces conditions manquent dans les vaisseaux, ce sera déjà une cause de maladie. Quant aux liqueurs elles-mêmes,

« On remarque d'abord qu'elles sont quelquefois en petite quantité, et qu'elles deviennent souvent acres. Elles peuvent encore perdre leur mouvement par la dissipation de leurs particules spiritueuses ; ce qui est cause qu'elles s'épaississent. »

Vous n'auriez avec ceci qu'une idée bien incomplète de la théorie ; aussi ne sont-ce que de pures généralités, et pour le détail l'auteur nous renvoie avec raison à son livre même. Suivons-le donc dans son ouvrage, et, pour commencer par le commencement, étudions son chapitre premier, où il traite *du phlegmon et de l'inflammation*.

L'inflammation est « une tumeur qui arrive aux parties charnues, accompagnée de rougeur et de douleur, produite par le croupissement du sang et des autres liqueurs arrêtées dans leurs tuyaux, ou extravasées hors de ces mêmes tuyaux. Lorsque dans les inflammations les parti-



cules les plus subtiles des liqueurs qui se trouvent arrêtées se sont évaporées , et qu'il n'y a plus d'esprits ni de sels volatils, les autres particules grossières se joignant ensuite de plus près, composent une masse que l'on appelle du pus. »

Vous voilà déjà quelque peu renseigné sur la nature de l'inflammation et de la suppuration. Je suis obligé, à mon très grand regret, de passer sous silence les variétés des abcès, dans lesquels on trouve quelquefois *comme de la boue toute fourmillante de vers, d'araignées, de lézards, de grenouilles et de crapauds*; ce sont toutes choses de fait que l'on peut voir dans les journaux de France et d'Allemagne; et l'auteur promet d'expliquer plus tard la génération de ces insectes. Ceci a été reporté au chapitre des abcès dans les éditions suivantes; mais ce qui est resté ici, c'est la haute étiologie du phlegmon.

« Les causes du phlegmon sont internes et externes. Celles du dehors sont comme les contusions, les fractures, les piqûres, les plaies, etc... Par exemple, qu'une partie soit meurtrie, les fibres sont comprimées, elles se serrent en s'approchant les unes auprès des autres; le sang et les autres liqueurs nourricières sont chassées de leurs tuyaux, elles se répandent dans l'interstice des fibres. Dans cette forte expression du sang et des autres liqueurs, la situation et l'arrangement de leurs particules n'étant plus les mêmes, les pores des particules alcalines par où la matière subtile avait auparavant un cours libre, changent de figure, deviennent obliques ou plus étroits dans leur milieu qu'à la superficie, ou bien ces pores sont occupés par les sels acides qui ont rompu leurs liens. La matière éthérée qui coule sans interruption par tous les pores de nos parties trouvant ces chemins rétrécis, elle entre avec effort dans les pores des particules alcalines du sang; mais trouvant d'abord un obstacle qu'elle ne peut surmonter, elle est réfléchie sur ses pas, et de là repoussée dans le sang qu'elle agite d'un mouvement fort rapide; et ce mouvement inégal et irrégulier dure autant de temps que la matière du premier élément trouve des obstacles qui l'empêchent de continuer son mouvement en ligne droite, aussi vite que son agitation le demande; c'est-à-dire que ce mouvement dure tant que les acides sont engagés dans les pores des alcalis; ainsi, il faut, afin qu'il cesse, que les particules alcalines soient brisées, ou que les acides soient chassés de leurs pores. Lorsque les alcalis et les acides se sont mêlés ensemble, les soufres qui étaient joints avec les alcalis se trouvent seuls dans la sérosité; c'est pourquoi le phlegme les pressant de tous côtés, joint ensemble tous leurs petits rameaux, ce qui compose ensuite des grumeaux, lesquels étant poussés dans l'ouverture des tuyaux les bouchent, en sorte que le sang et les autres liqueurs n'y peuvent couler. Cette coagulation dure jusqu'à ce que les alcalis se soient dégagés des acides, et qu'ils se soient remêlés de nouveau avec les soufres, en développant et en étendant toutes leurs branches. »

Ce morceau a été long à transcrire, et ne sera pas moins long à lire pour les lecteurs du jour; mais vous voilà du moins bien convaincu que ce n'est pas seulement le sang ou la bile qui cause le phlegmon, comme les anciens l'ont dit; et vous n'hésitez pas à rendre à l'auteur cette justice qu'il réclame, que, dans sa *Pathologie de chirurgie*, les



chirurgiens apprendront plusieurs vérités qui leur auraient été inconnues. Du reste, son but n'était point caché : il voulait remplacer entre les mains des chirurgiens les œuvres ou du moins les abrégés plus ou moins fidèles de Guy de Chauliac, dont la théorie et la pratique sont fausses ; car toute sa chirurgie, ajoute-t-il, n'est fondée que sur la doctrine de Galien, qui était un sectateur d'Aristote, lequel a avancé plusieurs erreurs pour s'être éloigné dans son temps du plus savant philosophe de l'antiquité, je veux dire Epicure.

Ceci est un trait d'ignorance bien propre à montrer combien déjà, sous l'influence des idées nouvelles, l'étude de l'antiquité était négligée parmi les médecins ; car il est temps de vous le déclarer, les chirurgiens d'alors auraient été incapables de concevoir et d'écrire d'aussi belles choses ; et pour doter la chirurgie parisienne de ce trésor inestimable, il avait fallu que l'un d'eux, Laurent Verduc, poussât son fils Jean-Baptiste jusqu'aux honneurs du doctorat médical, et que celui-ci, bien au courant des doctrines modernes, eût conçu l'idée d'en faire jouir la chirurgie. Sa *Pathologie de chirurgie*, le premier ouvrage qui ait porté ce titre, parut en 1693, J.-L. Petit ayant alors dix-neuf ans, et se trouvant presque réduit à cet unique ouvrage pour l'apprentissage de la chirurgie.

Mais enfin, demandera quelqu'un, ces théories extravagantes, établies comme des principes certains et indubitables, ce verbiage intolérable était-il bien réellement adopté dans les écoles de médecine ? A cela je n'ai qu'un mot à répondre : le livre parut en 1693, orné d'une approbation de Bourdelot, attestant que la pathologie y est fondée sur les principes de la meilleure physique ; d'une approbation de la Faculté de Paris, qui déclare que ladite Pathologie mérite la louange du public, les raisonnemens en étant très ingénieux et accommodés à la mécanique. Mais les chirurgiens ne montrèrent-ils pas quelque répugnance à adopter de pareils principes ? Beissier, l'une des colonnes de la confrérie de Saint-Côme, nommé par le chancelier pour en porter son jugement, résume toute sa pensée dans ce seul mot : *C'est un chef-d'œuvre.*

Mais du moins le public fut-il du même avis que la Faculté ; et les praticiens et les élèves eurent-ils bien le courage de prendre un pareil livre pour guide ? Celui qui en douterait connaîtrait bien peu l'esprit de l'époque, et l'influence des médecins sur les chirurgiens dans ces hautes matières scientifiques. La Pathologie de Chirurgie avait paru en 1693 ; elle fut réimprimée en 1701 et 1703, avec les Opérations ; puis le Cours d'Opérations de Dionis qui fut publié en 1707 ayant nu à la vogue des Opérations de Verduc, celles-ci furent abandonnées ; mais la Pathologie, poursuivant son triomphe, eut une quatrième édition à Paris en 1710, revue et augmentée par un Maître chirurgien de Saint-Côme ; une cinquième à Amsterdam, en 1714 ; une sixième à Paris, en 1717 ; et enfin une septième et dernière à Amsterdam, en 1739.

Ainsi, remarquez-le, mon maître, et voyez comme je pousse loin la modestie ; je n'ai rien inventé de tout ce que vous m'accordez, je n'ai eu que la peine d'étudier les faits ; et s'il y a quelque invention en tout



ceci, elle est vraiment de votre côté, et je vous rends à cet égard un complet hommage.

Mais après tout, dites-vous, Descartes ne professait pas pour les faits l'insouciance qu'on lui reproche. « La preuve qu'il aime les faits, c'est qu'il étudie l'anatomie. Nous avons trouvé à cet égard un détail bibliographique fort curieux. Il s'agit d'un article du Journal des Savans, dans lequel on annonce un livre d'anatomie, composé, est-il dit, d'après les anatomistes les plus célèbres, au nombre desquels on cite M. Descartes. »

Il pouvait y avoir là une remarque à faire, mais non pas sur l'intérêt de ce détail bibliographique. Descartes avait vivement combattu en faveur de la circulation du sang; il avait écrit de plus un volume d'anatomie qui eut quatre éditions, bien qu'il soit détestable; et la chose vraiment curieuse, c'est de voir à quel point la renommée philosophique de Descartes servait à exhausser tout ce qui sortait de sa plume, puisque le livre eut quatre éditions, et que l'auteur fut décoré du nom de célèbre anatomiste. A quoi j'ajouterai que le plus mauvais tour que l'on pût jouer à Descartes pour démontrer son amour des faits, était bien de citer cette malheureuse anatomie.

Il resterait à savoir si l'Académie de chirurgie, la fille et l'héritière de J.-L. Petit, conserva les principes de Descartes et les idées pathologiques qui en découlaient. Je reviendrai quelque jour plus au long sur ces questions, qui sont toutes neuves dans notre histoire et que j'ai soulevées le premier; mais quant aux principes philosophiques, je vous renverrai au quatrième volume des Mémoires de cette compagnie célèbre, où son historien, vingt années après que la philosophie de Bacon avait déjà pénétré en France, écrivait encore d'enthousiasme: *Le père de la philosophie renaissante, le grand Descartes, etc.* Quant aux idées pathologiques, relisez, je vous prie, tout ce que la docte Académie a publié sur les vices des humeurs, sur l'inflammation, la suppuration, le cancer, théories qui étaient déjà si arriérées qu'elles suscitèrent dans la Faculté de Paris un immense éclat de rire. Quant au dédain de l'histoire, je vous rappellerai seulement la fameuse Histoire de la chirurgie française, lue par Quesnay à l'Académie, adoptée avec acclamation, et où il n'y a pas une page qui ne trahisse la plus crasse ignorance; histoire, pour le dire en passant, qui m'a coûté deux années de ma vie à refaire. Quant au dédain des faits, je ne vous citerai qu'un seul passage, écrit par Lecat, concourant pour les prix de l'Académie, et déjà surchargé de couronnes:

« D'ailleurs quand l'Académie recommande les observations, ce n'est pas qu'elle statue sans réserve sur ce fond; elle sait le cas qu'elle doit faire des observations qui ne seraient pas éclairées de principes, ou qui y seraient contraires. Elle ne les souhaite que pour venir à l'appui des raisonnemens, comme par surabondance de droit, et pour garantir ceux-ci du vague systématique. Elle sait trop bien que la nature, les symptômes d'une maladie proposée étant reconnus et avérés par la pratique, et la méthode de les traiter étant fondée sur des principes solides, les observations n'ajoutent rien à la sûreté de cette méthode, et y deviennent même souvent inutiles. Elles y sont inutiles



pour la nature et les symptômes de la maladie, puisque la connaissance en est comme triviale ; elles le sont pour la méthode, *puisque les principes d'un art, d'une science, doivent être au-dessus des observations même*, qu'ils en sont les pierres de touche, et que c'est par eux qu'on juge ces observations exactes ou apocryphes. » (*Prix de l'Acad.*, t. II, pag. 232.)

Devant une pareille profession de foi, que pensez-vous que fit l'Académie ? Elle couronna le mémoire ; elle le publia dans ses Prix, et elle finit par prier l'auteur de ne plus concourir, afin de ne pas décourager les autres compétiteurs.

O vous, graves aristarques, profonds philosophes, savans historiens, qui dissertez avec tant d'assurance sur J.-L. Petit et l'Académie royale de chirurgie, pour Dieu ! avant d'en parler, commencez donc par les étudier et les lire !

## ONZIÈME LETTRE.

*Introduction à l'histoire de l'Académie royale de chirurgie. —  
De la grande querelle des barbiers et des perruquiers.*

Et puisque nous avons été ainsi entraînés sur le terrain de l'Académie royale de chirurgie, nous irons plus avant, et nous essaierons de vous tracer l'histoire de cette docte compagnie. Non pas, à Dieu ne plaise, que je songe à copier l'histoire officielle que vous avez pu lire au-devant de ses Mémoires, et qui ne vous a pas appris grand'chose ; ni que je me soucie de répéter les panégyriques maladroits que j'en entends faire de tous côtés. Quand on loue et sans cesse et toujours, l'éloge devient fade et tourne à la flatterie ; et qui ne parle jamais que des beaux côtés, semble avoir peur lui-même des côtés faibles de son idole. Notez surtout que dans ces hymnes louangeuses, on s'en tient toujours, sans doute pour d'excellens motifs, à l'expression la plus générale : ce sera *l'une des gloires de la France* ; ou bien *le phare de la chirurgie au dix-huitième siècle* ; ou bien encore on vantera *ses magnifiques travaux*, et *les lumières qu'elle a répandues sur la pratique de l'art*. Quoi donc ? n'y a-t-il rien de mieux et surtout de plus précis à en dire ? Il n'y a pas en Italie de maigre société savante, parfaitement inconnue au reste du globe, qui ne parle au besoin de ses travaux et de ses lumières, et qui ne décore chacun de ses membres des titres d'*ornatissime* et d'*illustrissime*. Dites-nous donc en quoi



L'Académie royale de chirurgie a différé des autres académies, comment elle a été une création de progrès, à quel titre elle a représenté la chirurgie du dix-huitième siècle et non celle du dix-septième ; pourquoi ni les sociétés savantes de l'Allemagne, ni celles de l'Italie, ni celles de l'Angleterre, n'ont pu soutenir le parallèle, et ont en quelque sorte reconnu elles-mêmes cette supériorité incontestable et incontestée. Voilà comment vous louerez dignement l'Académie royale de chirurgie ; et encore, si vous voulez compléter votre éloge, vous rechercherez quelle fut l'origine de cette fameuse société, de quels élémens elle était composée, quels obstacles elle avait à vaincre ; et plus vous la verrez faible et obscure à son point de départ, plus vous aurez droit d'admirer tout le chemin qu'elle a su faire, et le faite éclatant où elle s'est élevée. Et enfin, dans cette étude sérieuse et attentive de sa marche et de ses progrès, il arrivera bien (car il n'est rien de parfait au monde) que vous trouverez des ombres à cette lumière, des taches dans cette grande gloire, des lacunes et des erreurs dans ces remarquables travaux ; il arrivera même un moment où vous verrez décliner sa prééminence, où elle sera négligée par les uns, dépassée par les autres ; alors vous nous direz le secret de ces imperfections, de ce déclin prématuré, et nous verrons s'il n'y a pas même alors sujet d'admirer qu'elle n'e soit pas plus écartée du droit chemin qu'elle ne l'a fait, qu'elle n'ait pas vieilli plus rapidement, enfin qu'elle ait trouvé en elle-même assez de vigueur et de force pour compléter les soixante années de sa glorieuse existence.

Ce que je viens de dire n'est pas, comme vous voyez, d'un homme qui se pose en détracteur de cette illustre Académie ; et cependant, je dois vous prévenir avant tout que, même pour son époque, je ne lui accorde pas le premier rang. Il y a un chirurgien qui fut son premier directeur officiel, comme si elle avait cru devoir rendre cet hommage à son maître, un homme qui, en effet, n'y compta guère que des élèves, et assurément pas d'égaux. A J.-L. Petit revient de droit le sceptre de la chirurgie française et européenne ; quand il sera mort, ce ne sera pas trop de l'Académie tout entière pour le remplacer ; encore toute l'École réunie ne nous rendra pas le génie de son chef. Voilà un premier point sur lequel ma conviction est pleine et entière ; et je ne désespère pas de vous la faire partager quelque jour. Un deuxième point, c'est que pour que l'Académie de chirurgie brille de tout son éclat et ne perde aucun de ses rayons, il faut la laisser à son époque et ne pas vouloir la transplanter dans la nôtre ; c'est qu'il faut profiter de ses découvertes, et rejeter très loin ses fausses théories et ses erreurs ; et, grands Dieux ! n'est-ce donc pas là ce que nous avons fait pour A. Paré, que personne assurément ne voudrait accepter pour un guide toujours fidèle, et qui n'en demeure pas moins l'une des plus grandes figures de la chirurgie ?

Je vous ai fait voir A. Paré sortant de la boutique d'un maître barbier, et d'abord barbier lui-même ; et vous n'avez pas cru que le grand chirurgien en fût ravalé ; bien plus, vous avez admiré cet homme qui, parti de si bas, s'était élevé si haut à force de travail et de génie. L'Académie de chirurgie n'a pas une autre origine ; ses premiers mem-



bres n'étaient aussi que des barbiers qui maniaient tout ensemble le bistouri et le rasoir ; et je veux même vous raconter combien il fallut de luttés et de défaites, pour que dès le principe elle ne se trouvât pas composée de perruquiers.

Je dis de luttés et de défaites ; et en effet ne vous y trompez pas ; les héros de cette grande Iliade, ce ne sont pas les chirurgiens barbiers de Paris ; ce sont les perruquiers. Les chirurgiens de Paris, ces futurs membres d'une Académie royale, épuisèrent toutes les ressources de la chicane pour conserver le privilège de fabriquer des perruques et de mettre des papillotes ; Louis XIV, au milieu de ses conquêtes, fut assourdi de leurs réclamations ; le conseil d'état ne s'assemblait que pour eux ; mais les perruquiers opposèrent une résistance égale à l'attaque ; à force de courage et de persévérance, ils obtinrent enfin un juste triomphe ; et Louis XV put fonder son Académie, sans craindre d'y voir entrer les doctes membres ornés de perruques qu'ils auraient faites eux-mêmes.

Muse, raconte-nous ces grands événements !

Il nous faut, pour cela, remonter assez haut.

Dans les grandes querelles du seizième siècle, la scène n'était jamais occupée que par trois éminens personnages, le collège de Saint-Côme, la corporation des barbiers et la Faculté de médecine. Les barbiers peignaient, frisaient, rasaient ; c'était leur droit ; et j'ai fait voir ailleurs, et j'aurai à répéter ici combien les professeurs du collège de Saint-Côme enviaient ces lucratifs privilèges. Il convient d'ajouter qu'on ne frisait guère, à cette époque, que les chevelures naturelles ; la perruque comptait encore parmi les *desiderata* de la science ; j'entends la perruque bien faite, et non pas cette pitoyable perruque attachée au bonnet qu'Henri III, roi de France, se trouva obligé de porter. Mais au commencement du dix-septième siècle, (et, suivant une citation de l'*Encyclopédie perruquière*, recueillie par le docte Nicolai, en l'année 1609) fut introduite en France la mode des belles perruques. En 1620, Louis XIII ayant perdu ses cheveux, se couvrit le chef d'une perruque superbe, qui laissait fort en arrière tout ce qu'on avait vu jusque-là. Dès que le roi eut adopté la perruque, la cour et la ville s'empressèrent de l'imiter ; l'art du perruquier arriva rapidement au plus haut degré de perfection, et l'on peut bien assigner pour l'époque de sa plus grande gloire le règne de Louis XIV, passé lequel les perruques n'ont plus fait que décroître.

Or, il n'y a pas de perruques sans perruquiers ; et cependant dans le principe, le nom de perruquier n'existait pas. C'étaient les garçons de nos barbiers-chirurgiens, et sans doute aussi les maîtres eux-mêmes, qui donnaient leurs soins à cette nouvelle branche de l'art, au grand désespoir des chirurgiens de Saint-Côme. Et puis, comme les choses les mieux réglées sont sujettes à des abus, il se trouva des compagnons qui imaginèrent de se borner à la confection des perruques, qui dès lors refusèrent de reconnaître la communauté et de prendre des lettres de maîtrise, et enfin donnèrent l'exemple de la plus dangereuse insu-



bordination. La corporation des barbiers n'hésita point ; elle porta plainte au Parlement, revendiquant la perruquerie pour ses propres membres ; mais que vous dirai-je ? Le Parlement avait-il déjà des relations avec les perruquiers purs, et les perruques de ceux-ci se trouvaient-elles en majorité dans la Grand'Chambre ? Il faut le croire ; car, en dépit des chartes et privilèges, qui à la vérité ne disaient mot des perruques, nos barbiers-chirurgiens furent condamnés aux dépens, et les perruquiers eurent une existence indépendante. Cela se passait en 1609.

Le Parlement ne fut pas long-temps à reconnaître le danger d'autoriser de pareilles usurpations. Dès que nos perruquiers se virent maintenus dans le droit de faire des perruques, ils cherchèrent à envahir quelque autre portion du métier ; et peu à peu ils en vinrent à faire la barbe, couper les cheveux, tenir des bains, et enfin, *proh pudor!* à essayer de la chirurgie. C'était ainsi que l'ancienne communauté des barbiers avait peu à peu ruiné le collège de Saint-Côme ; la providence, toujours juste, les punissait par où ils avaient péché. Mais la communauté était nombreuse et fière ; elle assigna les perruquiers par-devant le Conseil, elle les cita au Parlement ; et elle obtint, en 1627 et en 1631, deux beaux et bons arrêts qui défendaient aux perruquiers de se mêler des cataplasmes et des emplâtres. D'autres déserteurs avaient établi des étuves où ils s'ingéraient aussi de *faire le poil*, selon l'expression technique ; et ils commençaient à se multiplier d'une façon inquiétante. La communauté-mère, déjà victorieuse des perruquiers, se prit corps à corps avec les étuvistes ; ne pouvant parvenir à les faire supprimer, elle ne leur laissa ni paix ni trêve ; elle voulait limiter leur nombre, elle voulait leur ôter leurs enseignes, leurs boutiques, leurs apprentis ; les soumettre en un mot à sa prépondérance, et elle réussit. Après une foule de procès et d'arrêts, enfin un arrêt du conseil en date du 11 avril 1634, limita à 48 le nombre des étuvistes qui, sans être reçus maîtres barbiers-chirurgiens, auraient licence de *tenir bains et étuves* et de *faire le poil* ; leur défendit d'ouvrir boutique, de pendre des bassins ou rien qui rappelât les enseignes des vrais barbiers, et d'avoir des apprentis. Pour assurer l'exécution de ces défenses, les jurés et gardes de la barberie auraient droit de visiter à volonté les maisons des étuvistes ; et à eux aussi était réservée la nomination de nouveaux étuvistes pour remplacer les morts et les absens.

Mais quoi, direz-vous, n'était-ce pas assez de voir des perruquiers faire invasion dans notre histoire ; et serons-nous encore condoyés par des marchands d'étuves ? Et qu'est-ce que la chirurgie a à faire avec des étuvistes ?

Ayez patience ; il faut bien vous donner une idée des grandes batailles livrées par vos pères, et des ennemis sans cesse renaissans qu'ils avaient à combattre. Puisque vous ne voulez pas d'ailleurs que je traite la chose dans tous ses détails, je me bornerai à vous dire que les étuvistes, aussi ambitieux que les autres, s'avisèrent un beau jour de faire des perruques, et qu'on obtint contre eux un arrêt qui les en empêcha bien ; et puis qu'un autre jour, vers 1650, ils avaient poussé l'audace jusqu'à prendre le titre de *barbiers-étuvistes*, et qu'un bon arrêt les



réduisit à ce dernier titre. Voici maintenant en quoi ils se rallient de plus près à notre histoire.

Étuvistes d'un côté, perruquiers de l'autre, se trouvaient donc surveillés par la terrible communauté des barbiers, et rudement ramenés dans le devoir dès qu'ils tentaient de s'émanciper. Cela provenait surtout du défaut d'organisation légale; ils ne formaient point corps; ils relevaient, sous certains rapports, de la communauté-mère, et il s'agissait de s'en affranchir à tout prix. Malgré des démêlés récents, les bonnes têtes des deux partis s'abouchèrent; il y eut bien des pourparlers et bien des menées; mais enfin ils finirent par s'entendre sur tous les points. Leur projet était de se réunir en un seul métier sous ce titre pompeux de — *barbiers-perruquiers-baigneurs-étuvistes* —; ils auraient agrandi leur société jusqu'au nombre de 200 maîtres pour la ville et la vicomté de Paris; et, formant ainsi une communauté indépendante, ils auraient recommencé la guerre avec leurs anciens maîtres avec plus d'espoir de succès. Des statuts dressés sur ces bases, en 1643, avaient eu déjà l'approbation du lieutenant civil et du procureur du roi au châtelet de Paris; il fallut douze ans pour obtenir la sanction royale; mais enfin elle fut accordée par un édit du mois de mai 1655.

A quoi donc, durant ce temps, songeaient nos barbiers-chirurgiens? Ils étaient occupés alors d'un autre côté; ils prétendaient, eux aussi, se réunir aux chirurgiens de Saint-Côme, porter la toque et la robe, échapper à la suzeraineté de la Faculté: ambition superbe, et dont le succès nous touche de trop près pour ne pas attirer un moment nos regards.

Ce n'avait pas été une petite affaire que cette union des chirurgiens de Saint-Côme et des barbiers, après 450 ans de guerres presque continues; et depuis près d'un demi-siècle, on y travaillait sans avoir pu encore y réussir. Dès le seizième siècle pourtant, il semblait que l'antipathie eût perdu quelque chose de sa rigneur; Etienne Larivière, A. Paré, A. Portail et d'autres, d'abord barbiers-chirurgiens, avaient été adoptés par le collège de Saint-Côme, avec des restrictions toutefois qui diminuaient fort le danger de cette tolérance. Le barbier devenu chirurgien devait renoncer entièrement à son ancienne corporation, ôter les bassins de son enseigne, cesser de faire le poil et la barbe, pour se borner à la chirurgie; et jusqu'au dix-septième siècle ces conditions avaient été loyalement exécutées. Mais, vers 1611, il était arrivé un énorme scandale. Trois barbiers s'étaient fait agréger au collège, et, une fois en possession de la robe et du bonnet, ils continuèrent à faire leur métier comme auparavant. On avait vu, ô désolation! les trois boîtes magistrales des chirurgiens, surmontées des vénérables effigies de saint Côme et de saint Damien, arborées au front de trois boutiques où l'on rasait et frisait tout le jour. Là-dessus procès au Parlement: les chirurgiens attaquant leurs trois nouveaux confrères, ceux-ci résistant et appelant au secours leurs anciens compagnons les barbiers. L'instance se poursuivait, mais l'issue n'en était pas douteuse, quand un incident tout à fait inattendu bouleversa toutes les prévisions. L'indignation soulevée dans le collège de Saint-Côme par la trahison des trois nouveaux confrères n'avait point été si générale, que quel-



ques membres de l'illustre confrérie ne se fussent avisés du bénéfice qu'il pouvait y avoir à faire la chirurgie et la barbe tout à la fois. Cette petite minorité se réunit secrètement, s'aboucha avec les barbiers, et un beau jour de l'an 1613, le roi reçut une humble supplique au nom, comme il était dit, du collège des chirurgiens, et des lieutenant, syndic, jurés et gardes de la communauté des barbiers, demandant la réunion des deux compagnies, pour jouir dorénavant des droits, libertés et franchises appartenant à l'une et à l'autre. Le roi accorda sans difficultés des lettres patentes conformes au désir des impétrans; le Parlement, quoiqu'un peu surpris, vérifia les lettres; et la réunion se trouva ainsi légalement consommée sans que la majorité du collège en eût connaissance.

Mais, ô Muse des chants héroïques, toi qui nous peignis sous des couleurs si vives l'horreur dont fut saisi le chantre de la Ste-Chapelle à l'aspect du pupitre élevé sur son banc, c'est à toi, ô Muse, de nous retracer l'étonnement, la douleur, la honte, la colère, qui s'emparèrent des membres restés purs de la confrérie de Saint-Côme, lorsque, dans leur propre église, au jour et à l'heure où ils fêtaient leurs divins patrons, tous se trouvant déjà rassemblés en bonnet carré et en robe longue, il se présenta une longue procession de personnages tout à fait inconnus, ou du moins tout à fait méconnaissables sous la robe longue et le bonnet carré. Et quels étaient ces audacieux envahisseurs? Que pouvait-ce être, bon Dieu! sinon la barberie tout entière, ses jurés et syndic en tête, qui avait dédaigneusement abandonné l'église du Saint-Sépulcre, et, les lettres royales à la main, prétendait prendre d'assaut l'église de Saint-Côme. Lorsque les chefs des deux partis se furent reconnus, ce furent une clameur et une fureur épouvantables; sans plus se soucier du lieu, de l'heure, ni des patrons, ni de l'office, les chirurgiens tombent sur les barbiers, les barbiers sur les chirurgiens; les apprentis viennent au secours de leurs maîtres; les bancs et les chaises volent dans l'église; et enfin, comme quelquefois la Providence se plaît à protéger le bon droit, les barbiers furent vaincus et repoussés, non sans laisser sur le champ de bataille maints débris de leurs robes et maints bonnets carrés. L'église de Saint-Côme ainsi vaillamment reconquise, les chirurgiens achevèrent leur office, et ils s'en revenaient en triomphe, chacun racontant ses prouesses, et tous jurant de faire payer bien cher aux ennemis une pareille impudence. Ils ne savaient pas encore tout. A tous les coins de rue, à toutes les boutiques de barbiers, se balançaient les images sacro-saintes de saint Côme et de son compagnon, avec les trois boîtes chirurgicales; et pour comble d'outrage, au-dessus des boîtes pendaient les ignobles bassins des barbiers. Il était urgent de faire cesser ce sacrilège, de se purifier de cet opprobre; le collège adressa au Parlement une vigoureuse requête, attestant que la religion de la cour avait été surprise, et réclamant le maintien de ses privilèges. La requête fut présentée le 20 décembre 1613, et l'affaire poussée avec une telle vigueur que le 23 janvier 1614 était rendu l'arrêt qui condamnait les barbiers. Il leur fallut reprendre leur ancien et modeste costume; il leur fallut dépendre ces magnifiques enseignes qu'ils avaient tant enviées, pour s'en tenir à leurs trois maigres bassins. Il



leur fallut enfin retourner, contrits et humiliés, à leur ancienne église du Saint-Sépulcre, et là leur orgueil devait recevoir un dernier coup. L'église n'avait pas vu leur désertion sans murmure, elle se sentait blessée aussi bien dans son amour-propre que dans ses intérêts ; mais précisément alors une autre confrérie était venue s'offrir pour prendre la place des barbiers : c'était la confrérie des chapeliers, qui avait été reçue avec l'empressement qu'on peut croire. Quand donc nos barbiers revinrent à leur église, ils trouvèrent à qui parler, et les chapeliers les mirent dehors sans plus de cérémonie. De mauvais plaisans s'en mêlèrent : les uns prétendaient que les barbiers n'avaient que faire du Sépulcre, puisqu'ils se portaient mieux que leurs cliens ; les autres répondaient qu'ayant été battus au parlement et rossés à Saint-Côme, ils étaient au contraire fort malades, et qu'il était dur de leur refuser un tombeau.

Vous pouvez comprendre, d'après ce récit, quel souvenir humiliant les barbiers avaient gardé de toute cette affaire, et avec quelle ardeur ils désiraient une revanche. Ils avaient d'ailleurs, comme il a été dit, des alliés dans le sein du collège même ; et ici il est temps de vous révéler les noms de ces trois scélérats de barbiers qui, introduits dans le collège, avaient donné les premiers le pernicieux exemple d'accoupler le bistouri et le rasoir. L'un d'eux s'appelait Isaac d'Allemagne, nom inconnu ; mais les deux autres, juste ciel ! ce n'était rien moins que maître Nicolas Habicot et maître Jacques de Marque, les deux plus illustres et presque les seuls représentans de la chirurgie française à cette époque, et à qui certainement le collège de Saint-Côme n'avait pas de rivaux à opposer. Et quand l'Académie royale de chirurgie, par la plume de Quesnay, affirmait que le collège de Saint-Côme avait produit tous les grands chirurgiens de France, elle se trompait déjà quelque peu en citant Larivière et A. Paré, qui étaient sortis des rangs de la barberie ; mais en y joignant les noms de Jacques de Marque et de Habicot, barbiers d'origine et barbiers de prédilection, il m'est difficile de dire si elle croyait abuser les autres ou si elle s'abusait elle-même.

Pour en revenir à la corporation des barbiers, elle passa deux ans sans donner signe de vie, sinon contre les perruquiers. Après quoi, ayant repris courage, elle essaya de faire un pas pour se rapprocher des chirurgiens, sans pourtant leur rien demander ni leur rien devoir, et voici de quoi les bonnes têtes s'avisèrent. Jusqu'au seizième siècle, ils s'étaient appelés *barbiers* tout court ; alors, en vertu de leur traité avec la Faculté de Paris, ils avaient pris le titre de *barbiers-chirurgiens* ; ils imaginèrent de renverser les mots et de prendre tout doucement le titre de *chirurgiens-barbiers*. A qui faisaient-ils tort, je vous prie ? et qu'y avait-il de plus innocent que cette petite modification ? A notre point de vue actuel, sans aucun doute ; mais en 1625 les chirurgiens ne l'entendaient pas ainsi. L'affaire alla au Parlement, comme de coutume, et le Parlement enjoignit gravement aux prétendus *chirurgiens-barbiers* de s'intituler uniquement *barbiers-chirurgiens*. Qui n'aurait cru leurs espérances à jamais perdues et leurs prétentions à jamais évanouies ? L'abîme entre Saint-Côme et le Saint-Sépul-



cre n'était-il pas résolument infranchissable ? Hélas ! tandis que les barbiers, tout froissés de leurs défaites , se tenaient tranquilles dans leur camp et ne guerroyaient tout au plus que contre les perruquiers et les étuvistes, ce furent des chirurgiens en titre, des propres membres du collège qui tentèrent à leur tour de passer le Rubicon. Que vous dirai-je ? et comment dérober à l'histoire de ce collège tant vanté ces lamentables détails ? Le 7 septembre 1641, le Parlement rendit un arrêt par lequel : La cour faisait défense à un chirurgien de robe longue et à tous autres du corps de Saint-Côme de *faire ni faire faire le poil par eux ni leurs gens, en leurs maisons ni en ville* ; et enjoignait à six autres chirurgiens et à tous autres du corps de Saint-Côme, de *fermer incontinent leurs boutiques et ôter les marques qu'ils avaient des maîtres barbiers-chirurgiens* ; le tout à peine de 150 livres d'amende par chaque contravention ! Sept chirurgiens condamnés pour avoir fait la barbe et pris des bassins pour enseignes ! Et le collège ne comptait pas vingt membres ! Ainsi, déjà plus du tiers affichait insolemment et au mépris des lois, son ignoble désir de confondre la chirurgie avec la barberie ; et si dans ces querelles j'ai pris parti le plus souvent pour les barbiers , c'est qu'en vérité je suis du parti de ceux qui cherchent à ennoblir leur profession contre ceux qui la déshonorent ; c'est qu'entre ceux dont l'ambition était de porter la robe et ceux dont l'ambition était de faire la barbe, il n'y a pas à balancer.

Mais, direz-vous, pourquoi accuser le collège des méfaits d'un petit nombre de ses membres ? Pourquoi ? Mais ceux qui avaient pendu des bassins devant leurs boutiques avaient au moins le courage de leur infamie ; les autres ne reculaient que par lâcheté et par honte. Et dès qu'il fut bien entendu qu'on ne pourrait faire la barbe dans Paris qu'au prix de 150 livres d'amende, toute hésitation cessa ; et en 1655, la grande majorité du collège, le prévôt en tête, signa le contrat d'union avec les barbiers. Quelques chirurgiens réclamèrent ; je regrette de n'en avoir pu trouver les noms ; mais leurs réclamations échouèrent devant la résistance compacte des autres. On ne leur épargna cependant pas les affronts. D'abord il fallut reconnaître la suprématie de la Faculté, dans la forme où elle l'exerçait sur les barbiers ; elle fut reconnue. Dans le projet d'union de 1613, il avait été dit que les réceptions se feraient selon les statuts de Saint-Côme ; d'après l'acte de 1655, les réceptions durent se faire selon les coutumes de la barberie, et il n'y eut pas d'objections. Enfin, les chirurgiens avaient eu jusquelà pour chef le prévôt de la confrérie, nommé par élection ; il leur fallut reconnaître pour chef nouveau le premier barbier du roi. Ajouterai-je qu'il y eut des barbiers assez fiers pour ne pas vouloir de ces nouveaux collègues, et qui plaidèrent pour faire rejeter l'union ? Mais en dépit de tous les obstacles, l'union fut approuvée par le roi , enregistrée par le Parlement ; les chirurgiens de Saint-Côme acquirent ainsi tous les droits et les privilèges de la barberie ; mais les barbiers entrèrent en triomphateurs dans la maison de Saint-Côme , eurent le droit de mettre des boîtes dans leurs enseignes , et gardèrent le gouvernement de la société nouvelle ; toutes leurs espérances étaient de bien loin dépassées.



Voilà comment, absorbés par le soin de cette grande affaire, ils avaient laissé les perruquiers et les étuvistes cabaler, s'insurger, faire des projets de réunion et d'organisation, et même surprendre pour leurs statuts l'approbation des magistrats et la sanction de l'autorité royale. Mais l'union une fois conclue, et l'honorable corps des barbiers renforcé par l'adjonction en masse du non moins honorable corps des chirurgiens de Saint-Côme, nous allons voir la lutte recommencer et les perruquiers obligés de rentrer dans le devoir.

Mais avant de reprendre ce récit là où nous l'avions laissé, il n'est pas sans intérêt de dire quelle était la composition du collège de Saint-Côme, en 1655.

Il était alors formé de dix-neuf membres, dont voici les noms :

|                 |               |
|-----------------|---------------|
| Juvernay.       | Remi Lasnier. |
| Delaporte.      | Baugnon.      |
| Colombe.        | Lefilâtre.    |
| Berthereau.     | Bonhomme.     |
| Ant. Piètre.    | Lamy.         |
| Ruffin.         | Paris.        |
| Deleurye aîné.  | Passerat.     |
| Deleurye cadet. | Vivien.       |
| Roger.          | Gillet.       |
| Navarre.        |               |

Ils conservèrent leur vie durant le droit de porter la robe longue, mais sans pouvoir le transmettre à leurs successeurs ; et j'ai fait une erreur grave, dans mon *Introduction à A. Paré*, en indiquant Mauriceau et Dionis comme les derniers représentans de l'ancien collège de chirurgie. Mauriceau et Dionis furent reçus sous l'empire de la nouvelle société, et furent des barbiers-chirurgiens comme les autres. Sur quoi je remarquerai deux choses : d'une part que toute cette histoire de la chirurgie du dix-septième siècle avait été tellement embrouillée par Quesnay qu'il était presque impossible de s'y reconnaître, et que mon erreur était restée inaperçue ; d'autre part, que ce triste collège de Saint-Côme ne possédait que des noms inconnus, n'ayant jamais rien fait, hors peut-être Remi Lasnier, et ne pouvant rien faire pour la science ; et que les rénovateurs de la chirurgie française, au dix-huitième siècle comme au seizième, allaient tous sortir de la nouvelle société des barbiers.

La grande union consommée, il ne restait plus à Paris qu'un seul corps de chirurgiens, rangés tous sous la même bannière et exerçant en vertu des mêmes titres. Déjà puissans par leur nombre et leurs richesses, les barbiers étaient arrivés à ne plus avoir de supérieurs dans l'ordre chirurgical, et, bien qu'ils n'eussent pu hériter de tous les privilèges de leurs anciens rivaux, ils étaient entrés en pleine possession de l'antique confrérie de Saint-Côme, dont l'illustration réjaillissait sur eux, et dont ils adoptèrent le nom pour la corporation tout entière. Alors aussi la scène changea, et les anciennes guerres éteintes firent



bientôt place à des guerres nouvelles. Ils avaient au-dessous d'eux les étuvistes et les perruquiers, au-dessus d'eux la Faculté de médecine ; ils luttèrent opiniâtrément d'un côté et de l'autre ; non pas avec le même succès, mais avec un bonheur au moins égal dans le triomphe et dans la défaite. Ils vinrent à bout de la redoutable Faculté, et ils eurent ainsi l'insigne honneur d'avoir émancipé la chirurgie en France ; ils furent vaincus par les perruquiers, et emportèrent bien malgré eux l'avantage d'une séparation de plus en plus profonde entre deux professions qui n'auraient jamais dû être réunies.

Nous avons vu qu'en 1655, étuvistes et perruquiers s'étaient réunis et avaient obtenu un édit royal approuvant et consacrant cette communauté nouvelle. D'autre part, les chirurgiens et les barbiers réunis s'insurgèrent, firent opposition à l'enregistrement de l'édit ; repoussés par un arrêt du Conseil, ils se pourvurent au Parlement, et, coup sur coup, en 1658 et 1659, obtinrent deux arrêts qui ruinaient complètement le laborieux édifice de leurs adversaires. Les baigneurs-étuvistes furent maintenus dans leur isolement, sans communauté, sans jurande, sans syndics, fixés au nombre de quarante-huit qu'il leur fut interdit de dépasser, et maintenus sous la dépendance et la nomination de la communauté des maîtres barbiers-chirurgiens. A leur tour, défense fut faite aux perruquiers d'usurper le titre et les fonctions des étuvistes ; ordre de se borner à faire et vendre des perruques et de rentrer sous la dépendance de la victorieuse communauté.

Je l'ai déjà fait remarquer ailleurs, les corporations sont vivaces et opiniâtres. Cette même année 1659, les étuvistes retournant au Conseil-d'Etat, surprirent une nouvelle déclaration royale conforme à leurs desirs ; là dessus, nouvelle opposition, nouvel arrêt du Conseil en 1662, qui rapporte et annule sa propre déclaration de 1559 ; rappel au Parlement, qui, tout aussi mobile dans ses décisions que le Conseil-d'Etat, arrête que la déclaration annulée lui sera présentée pour être vérifiée s'il y a lieu. Ne vous l'avais-je pas dit que ces affaires ridicules de barbiers, de baigneurs et de perruquiers ne laisseraient dormir ni le Parlement, ni le roi, en son Conseil ? Encore n'avons-nous conservé de cette longue Iliade que quelques détails dépourvus de tout intérêt et de toute poésie : des édits, des arrêts ou plutôt des mentions d'arrêts, dont les considérans nous manquent. Il eût fallu savoir par quels motifs curieux les deux plus grands corps de l'Etat jugeaient et déjugeaient à qui mieux mieux dans des débats d'une aussi mince importance, et la nature des considérans officiels nous aurait mis sur la voie peut-être pour démêler les secrets ressorts qui faisaient agir le Parlement, par exemple, tantôt pour et tantôt contre les étuvistes ou les barbiers. Seulement on dirait que quand la magistrature penchait d'un côté, le Conseil-d'Etat inclinait de l'autre ; et c'est ainsi qu'après le dernier arrêt du Parlement favorable aux baigneurs, le roi rendit, en 1664, une nouvelle déclaration qui annulait toutes leurs prétentions et les rejetait sous le joug de la communauté de Saint-Côme.

Les chirurgiens n'ont pas jusqu'à ce jour rendu justice à Louis XIV. Parce qu'enfin ils parvinrent à obtenir de Louis XV la reconnaissance de l'Académie royale de chirurgie et la déclaration qui les séparait à la



fois de la barberie et de la Faculté, Louis XV fut le héros, le grand roi de leur histoire ; et on dirait qu'ils gardaient rancune à Louis XIV de cette confusion des barbiers et des chirurgiens qui avait bien été le propre ouvrage de leurs aïeux. C'est là une de ces petites iniquités historiques que nous redresserons, je l'espère, et déjà par avance nous pouvons bien dire ici que les grands chirurgiens, les chefs de l'école française au dix-huitième siècle appartiennent au règne de Louis XIV par leur âge, par leurs études, par leurs premiers travaux, et qu'après la puissante commotion imprimée par Descartes à toutes les sciences, la plus vigoureuse impulsion, même pour la chirurgie, vint de Louis XIV.

Pour ne pas sortir de nos affaires d'intérieur, l'union de 1655 avait rangé la nouvelle communauté sous la juridiction du premier barbier du roi, et il résultait de là un singulier contresens dans l'étiquette. Voici le fait. Jusqu'au dix-septième siècle, les chirurgiens du roi et des princes formaient un corps à part, sans relation nécessaire avec le collège de Saint-Côme ; et quand le premier chirurgien du roi était pris dans le collège, sa nouvelle charge ne lui donnait parmi ses confrères aucune suprématie. Ainsi avaient été les choses au temps d'A. Paré. Mais vers 1606 le collège voulant se rattacher de plus près le premier chirurgien, personnage d'une certaine importance, avait décrété que lorsqu'il assisterait aux actes de maîtrise, il précéderait tous les autres membres, même le prévôt, même les chirurgiens jurés du Châtelet.

Quand l'acte d'union eut rangé les chirurgiens sous la juridiction du premier barbier, on stipula bien que le premier chirurgien aurait les mêmes honneurs dans les séances ; mais ces privilèges purement honorifiques n'empêchaient pas que dans la chirurgie de France il ne se trouvât en réalité fort au-dessous du premier barbier, auquel il était bien supérieur à la cour par le titre de sa charge. Louis XIV s'émut d'un tel état de choses ; dès 1668, il ordonna à Félix, son premier chirurgien, d'acheter la charge de Jean de Réty, son premier barbier, pour en mieux répartir les prérogatives. Ainsi, par un arrêt du conseil de cette même année, le premier chirurgien retint toute juridiction *sur les maîtres chirurgiens barbiers jurés de la ville de Paris, baigneurs, étuvistes, perruquiers, sages-femmes, et tous autres exerçant l'art et profession de chirurgie-barberie et dépendances, dans tout le royaume.* Ceci étant fait, Félix eut la permission de revendre la charge de premier barbier, désormais sans nul rapport avec la chirurgie, et réduite à l'honneur de faire la barbe à Sa Majesté.

Qu'y avait-il d'important dans cette innovation commandée par la susceptibilité royale ? Peu de chose en apparence ; le royaume de la barberie passait seulement en d'autres mains ; mais les statuts, les usages, la confusion restaient les mêmes ; bien plus, pour commander aux chirurgiens désormais confondus avec les faiseurs de barbe, le premier chirurgien du roi avait changé ce titre superbe contre la dénomination tant soit peu ignoble de *premier barbier chirurgien*. Ainsi, l'union des deux ordres semblait consacrée à jamais jusque dans la personne de leur chef ; et qui oserait songer à rejeter le nom de barbier



quand il était adopté en si haut lieu ? Mais dans la réalité ce changement était toute une révolution, dont on pouvait déjà prévoir les suites. Par là se trouvait brisée et rompue la tradition de la vieille corporation des barbiers ; après qu'elle avait vaincu les chirurgiens purs, elle se trouvait dominée à son tour en recevant un chef pris ailleurs que dans ses rangs. Ce chef acceptait le titre de barbier ; mais par son origine, par sa haute position, par sa suprématie sur l'autre barbier du roi, il devait tendre sans cesse à se dépouiller de ce haillon d'emprunt, à le laisser dans l'ombre, à se dire chirurgien toutes les fois qu'il le pourrait sans danger ; et ce fut ainsi en effet que les choses se passèrent. Par une conséquence inévitable, il devait aussi favoriser de préférence tout ce qui se rattachait à la chirurgie, sacrifier la barberie pure, et par son exemple, exciter les esprits à une séparation qui ne pouvait beaucoup tarder.

Peut-être les vieux barbiers de Paris avaient-ils quelque pressentiment de ce danger ; car ils s'opposèrent d'abord à l'institution nouvelle, et cherchèrent par tous les moyens à sauver quelque reste de leur indépendance. Je dirai quelque jour quelles furent les péripéties de cette autre querelle domestique ; il suffit pour le moment de noter que tout dut plier devant la volonté du roi, et que la chirurgie et la barberie réglées sur le modèle de la France même devinrent pour un temps une monarchie souveraine et absolue.

Les choses ainsi établies, les perruquiers et les étuvistes se trouvèrent donc rangés sous l'autorité du premier chirurgien, et ils s'y résignèrent assez facilement ; mais la communauté de Saint-Côme gardait encore sur eux un droit de suzeraineté qu'ils ne voulaient point souffrir. Ils soulevèrent donc tant de querelles, ils remuèrent tant d'intrigues, et peut-être aussi l'importance toujours croissante de la perruque leur en donna tant à eux-mêmes, qu'enfin ils touchèrent le but désiré ; l'édit de mars 1673, réglant l'établissement des arts et métiers en communautés, les affranchit de leurs confrères, et autorisa leur réunion et leur constitution en communautés tant à Paris que dans les provinces, sous cette dénomination qui leur était si chère, de *barbiers-perruquiers-baigneurs-étuvistes*. J'ai dit que la mode, ou plutôt la fureur des perruques leur donnait une véritable importance ; et en effet, à Paris seulement, cette communauté, la plus récente de toutes, ne tarda pas à devenir une des plus nombreuses ; par l'acte de leur constitution, leur nombre avait été limité à 200 ; huit années plus tard, on en créa 100 autres ; et puis onze années plus tard, encore 50 autres ; et puis neuf années plus tard, encore 100 autres ; et puis cinq années plus tard, encore 100 autres ; et puis huit années plus tard, encore 50 autres ; de telle sorte qu'en 1714, un an avant la mort du grand monarque auquel ils devaient surtout leur vogue, on ne comptait pas moins de 600 perruquiers dans la bonne ville de Paris ; en d'autres termes, il avait suffi de quarante années pour en tripler le nombre.

La prospérité enfle le cœur ; les perruquiers, échappés à la domination des chirurgiens, commencèrent à trouver fort humiliant pour le corps de relever encore du premier chirurgien du roi, qui seul leur délivrait leurs lettres de maîtrise. Ils se révoltèrent à diverses reprises ;



le Parlement et le Conseil en retentirent de nouveau ; les arrêts pour et contre se croisèrent, jusqu'à ce qu'enfin un dernier arrêt du Conseil du 5 juillet 1695 réduisit les rebelles à leur devoir, et ordonna que les six syndics des perruquiers prêteraient serment entre les mains de Félix. Son autorité fut reconnue par tout le royaume ; en sa qualité de *premier barbier-chirurgien* et de *chef et garde de la chirurgie et de la barberie du royaume*, il avait son lieutenant et greffier dans toutes les chambres ou bureaux des perruquiers, pour y exercer sa juridiction comme lui-même le faisait sur ceux de Paris. Après Félix, Maréchal, l'illustre Maréchal, devint le chef des perruquiers, et ne prétendit point laisser amoindrir sa souveraineté faute d'usage. Il lui était dû, pour son droit d'avènement, 21 sols 3 deniers par chaque maître perruquier ; quelques-uns de ceux de Paris, toujours plus fiers que dans les provinces, essayèrent le refus d'impôt ; Maréchal fit opérer chez eux des saisies, et obtint en 1711 deux arrêts consécutifs qui reconnaissaient ses privilèges, validaient les saisies, et ordonnaient qu'on lui payât les deniers d'avènement.

Cependant dans les provinces, la séparation des barbiers-chirurgiens et des perruquiers était autorisée par l'édit de 1673 et diverses autres déclarations, mais n'était point passée en force de loi. Une déclaration du 30 novembre 1717 ordonna cette séparation dans tout le royaume ; de là une foule de communautés qui, en vertu de leur nouveauté, se prétendaient indépendantes ; mais Maréchal y mit bon ordre, et obtint en 1722 et 1723 un arrêt du Conseil et des lettres-patentes défendant auxdits perruquiers de procéder à la réception d'aucun maître avant l'installation de ses lieutenans, sous peine d'amendes formidables pour les récalcitrons. Ces lieutenans n'avaient pas même besoin d'être maîtres ; par le fait de leur nomination par le premier chirurgien, ils le devenaient de droit et arrivaient de plein saut au libre exercice de la profession ; et si la lieutenance était concédée à un maître, il conservait à la fois le double privilège de sa lieutenance et de sa maîtrise, pouvait exercer lui-même à la faveur du premier titre, et, en vertu de l'autre, louer et affermer sa maîtrise comme tous ses confrères.

Qui dirait les luttes soutenues par les perruquiers pour entamer ces privilèges exorbitans de leur chef et maître ? Mais ils furent repoussés à coups d'arrêts et d'amendes ; la communauté de Bordeaux ayant reçu un nouveau maître sans la participation du lieutenant, fut condamnée à 50 livres d'amende, 500 livres de dommages-intérêts et en tous les dépens. Celle de Verdun, pour un fait semblable, fut condamnée à 100 livres de dommages ; c'était comme une contribution de guerre frappée selon les ressources des vaincus. Toutefois, cette vaste juridiction trouva des limites dans la force des choses, et il fut jugé en 1725 que, dans les bourgs et villages où il n'y avait point de jurande, tout habitant pouvait tenir boutique de perruquier ; sans quoi les gens du pays eussent été contraints à chaque frisure de se rendre à la ville.

Si j'ai suivi avec tant de sollicitude cette histoire étrange des barbiers-perruquiers, ce n'est pas seulement parce qu'ils eurent à lutter contre les chirurgiens, ou parce que, soumis au premier barbier-chirurgien du roi, ils constituaient comme une province éloignée de la



chirurgie de l'époque. A tout prendre, les étuvistes étaient des ministres de l'hygiène ; les perruquiers exerçaient une partie de la prothèse ; mais, pas même aujourd'hui, nous ne considérons les choses de si haut. Alors, bien moins encore on songeait à la question de science ; c'était la question d'intérêt qui primait toutes les autres ; et ce furent précisément les défaites successives des chirurgiens défendant leurs intérêts, qui constituent pour nous autant de victoires pour la chirurgie même, sous le rapport de la dignité, et qui donnent un intérêt capital à cette histoire.

Car avant la constitution de la communauté nouvelle en 1673, les chirurgiens ne se contentaient pas de faire la barbe et les cheveux, ils faisaient et vendaient des perruques, et ce fut, j'imagine, un grand deuil dans la communauté, quand un arrêt du Conseil, du 6 novembre 1675, leur enleva cette branche lucrative de revenu. Il y avait bien aussi la question des privilèges du corps ; ainsi les perruquiers eurent le droit d'ouvrir boutique et de pendre des enseignes avec des bassins, comme les barbiers ; et, bien que ces boutiques des perruquiers dussent être *peintes en bleu, fermées de châssis à grands carreaux de verre, sans nulle ressemblance aux montres des maîtres-chirurgiens* ; bien que leurs bassins dussent être blancs, *pour faire différence de ceux des maîtres-chirurgiens qui en ont de jaunes*, il était toujours terrible de voir leurs anciens vassaux arriver sur la question des boutiques et des enseignes, presque sur le pied d'égalité. Mais la question d'intérêt était plus poignante encore, et pour arrêter les entreprises des chirurgiens sur le domaine de leurs rivaux, il fallut défendre sous peine d'amende à tous chirurgiens, à leurs veuves et à leurs apprentis de faire aucun commerce de cheveux ni de perruques, d'imiter la peinture bleue et les châssis des perruquiers, et, pour mieux assurer cette défense, les perruquiers eurent à leur tour, et par une égalité réciproque, le droit de faire des visites chez les chirurgiens.

Hélas ! nos chirurgiens, dépouillés de cette grasse portion de leur patrimoine, luttèrent derechef, et luttèrent vivement pour en sauver quelque chose ; ils prétendirent du moins avoir le droit de peigner, friser, pommader et poudrer les perruques. Il y eut sur cette grave question des procès nombreux et à Paris et dans les provinces. Et ce n'est pas seulement au dix-septième siècle que ces prétentions furent portées devant la justice ; en 1734, trois ans après la création de cette grande société qui devait s'appeler plus tard l'Académie royale de chirurgie, des chirurgiens de Paris gagnèrent un procès de ce genre contre les perruquiers ; en 1738, les chirurgiens de Montpellier furent moins heureux ; condamnés par le sénéchal de Montpellier, ils eurent vainement recours au Parlement de Toulouse qui, établissant une distinction judicieuse et cette fois judiciaire entre la perruque et la chevelure naturelle, leur défendit de friser les perruques. Là-dessus, nos vaillans perruquiers, qui en cette circonstance ont un droit tout particulier à nos plus vives sympathies, firent saisir des fers à friser chez plusieurs chirurgiens. Sentence du sénéchal de Montpellier ; appel ; arrêt du Parlement de Toulouse qui, jaloux de maintenir sa distinction si heureusement trouvée, fit restituer les fers à friser, et maintint les



chirurgiens dans le droit de friser les cheveux. Presque en même temps le Parlement de Paris consacrait au profit des chirurgiens d'Orléans le droit de friser les cheveux, avec défense toutefois *de friser, pomma-der, poudrer et accommoder les cheveux et les perruques tant dans leurs boutiques que chez les bourgeois*. Cela se plaidait, cela se jugeait en 1749 et 1750.

Est-ce là tout du moins ; et cette dernière honte ne devra-t-elle être rejetée que sur quelques individus indignes d'appartenir au corps de la chirurgie française qui faisait alors de si grands et de si nobles efforts pour effacer les dernières traces de son avilissement ? Je voudrais le dire et le croire ; mais voici un fait curieux qu'il n'est pas permis de passer sous silence. Après l'arrêt du Parlement de Toulouse de 1750, les perruquiers de cette ville prirent l'alarme et écrivirent à toutes les communautés de perruquiers pour les engager à s'adresser au premier chirurgien du roi, et faire régler définitivement les droits de la chirurgie et de la perruquerie. M. Germain de la Martinière, écuyer, conseiller, premier chirurgien du roi, président de l'Académie royale de chirurgie, inspecteur et directeur général de la chirurgie et de la barberie du royaume, ne jugea pas à propos de leur répondre.

Peut-être après tout ne faut-il pas trop l'accuser d'indifférence ; peut-être attendait-il du temps la solution d'une question qu'il n'osait trancher de son autorité privée. Et après tout, que nous importe le silence de M. Germain de La Martinière ? Mais ce qui nous importe, c'est d'avoir constaté par cette longue série de documens juridiques, quelles étaient, dans toute cette première moitié du dix-huitième siècle, la condition, les opinions, l'ambition de la majeure partie des chirurgiens de la France et même de Paris. Ce fut avec ces tristes élémens qu'un homme de cœur et de génie songea à assurer du même coup la dignité de l'art et l'avenir de la science, sans s'inquiéter d'aucun, luttant à la fois contre la rigueur avilissante des statuts, contre la jalousie de ses confrères, contre la résistance de ses élèves ; seul contre tous, mais sûr de lui-même, et capable de donner l'impulsion à toute cette masse inerte et immobile. Dès 1714, J.-L. Petit, nommé pour la première fois prévôt de la communauté de Saint-Côme, avait révélé par un trait décisif quelques-uns des desseins qu'il couvait dans sa pensée. Jusqu'à lui le catalogue de la corporation portait en tête : *Liste des maîtres chirurgiens jurés et barbiers à Paris*. Il rompit avec cette vieille coutume ; et les notables barbiers de la confrérie ayant tous enseigne au vent et boutique sur rue, furent bien surpris un beau jour de se voir décorer de ce titre splendide : *Messieurs les chirurgiens jurés de Paris*. Mais ils lui en gardèrent rancune ; et lui-même se plaignit amèrement plus tard, que la jalousie de ses dignes confrères lui eût fait perdre les quinze plus belles années de sa vie. Qu'il est difficile de servir les hommes impunément !

FIN.









